U d'/of OTTAWA
39003000473453

57-1-40

A L'ÉCOLE
du Bienheureux Curé d'Ars
LE DIMANCHE ET LA SEMAINE

A LA MEME LIBRAIRIE

Heures catholiques d'Ars, exercices de piété spécialement destinés aux pèlerins d'Ars, avec des réflexions spirituelles du Bienheureux J.-M. Vianney, curé d'Ars, 61e édition, soigneusement revue et complétée par le chanoine E.-P. VIANAY, in-18 de pp. 528 (Reliures diverses).

Le Bienheureux Curé d'Ars (1786-1859), par A.-L. MASSON, in-8 de pp. 365.

Notre-Dame d'Ars, ou Méditations sur la Sainte Vierge, tirées des écrits et de la vie du Bienheureux J.-M. Vianney, par Mgr H. CONVERT, curé d'Ars, in-32 de pp. 292.

Catéchismes du Bienheureux Curé d'Ars, par LE MÊME, in-32.

Méditations Eucharistiques, extraites des écrits et des catéchismes du Bienheureux J.-M. Vianney, curé d'Ars, par LE MÊME, in-32.

Eléments de la Doctrine chrétienne, à l'usage des tout petits, par LE MÊME, in-18 de pp. 96, 24 gravures.

Petites fleurs d'Ars, opuscule de propagande.

Neuvaine en l'honneur du Bienheureux J.-B.-M. Vianney, opuscule de propagande.

Regards de Saint, Faits d'intuition dans la vie du Bienheureux Curé d'Ars, par l'abbé RENOUD, missionnaire d'Ars, in-16 de pp. 174.

Mgr H. CONVERT

A L'ÉCOLE du Bienheureux Curé d'Ars

LE DIMANCHE ET LA SEMAINE

DEUXIÈME ÉDITION, AUGMENTÉE

Tir. : 5e mille

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

LYON — 3, place Bellecour, 3 | PARIS — 5, rue Garancière, 5

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

« Je vous ai donné six jours pour travailler, dit-elle au nom du Souverain Maître ; je me suis réservé le septième, et l'on ne veut pas me l'accorder ! »

Et, en versant des larmes, la Mère de Dieu se déclarait impuissante « à retenir le bras de son Fils », prêt à « s'appesantir » sur les hommes coupables, s'ils refusaient de se soumettre ».

Ce miséricordieux avertissement, elle confia aux bergers la mission de le « faire passer » à tout le peuple chrétien.

Le 9 février 1818, était arrivé à Ars, petit village de l'ancienne principauté des Dombes, Jean-Marie-Baptiste Vianney. Le nouveau pasteur occupa son poste quarante et un ans. Or, pendant toute la durée de son ministère, il fit retentir la chaire du commandement qui avait été promulgué sur le Sinaï et que la Mère de Dieu rappela sur la cîme des Alpes : « *Memento ut diem Sabbati sanctifices* ». Souvenez-vous de sanctifier le jour du repos. Marie était remontée dans les Cieux, et pendant treize ans

la voix du Curé d'Ars devait redire encore « *custodite sabbata mea* » : Observez le Saint jour du dimanche. En cette seule recommandation pourrait se résumer une grande partie de la prédication de M. Vianney.

Comme Marie, c'était au milieu d'un flot de larmes qu'il rappelait le précepte méconnu.

Comme la Reine du Ciel, il menaçait des châtiments de Dieu les profanateurs du dimanche et annonçait une ère de prospérité aux générations qui le sanctifieraient.

Comme Marie, qui ne dédaigna pas d'employer avec les bergers l'idiome de leur pays, il parlait à son auditoire un langage simple, inculte, mais transfiguré par la sainteté et d'une irrésistible éloquence.

La parole de Marie « a passé à tout le peuple ». Celle du Curé d'Ars est devenue célèbre et a fait le tour du monde chrétien : qui ne connaît certaines sentences de M. Vianney sur la profanation des Saints jours ?

La Sainte Vierge et le Bienheureux Curé d'Ars ont été les deux apôtres du dimanche au XIXe siècle. Dieu nous a envoyé sa Mère et un Saint pour nous conjurer de respecter le jour qu'il s'est réservé.

Ecoutons le serviteur de Dieu. Comme en beaucoup d'autres localités, le travail du dimanche, à Ars, était fréquent en été.

I. M. Vianney commence par fixer l'étendue de la défense : « Le bon Dieu veut, dit-il, que vous passiez saintement le jour du dimanche, que vous ne « travailliez nullement, pas plus que si vous étiez à l'agonie ».

Donc « pères et mères, maîtres et maîtresses », vous n'avez pas le droit de travailler, même le dimanche matin, avant la sainte messe » ; et, en le faisant, « vous scandalisez vos enfants et vos domestiques ».

Vous n'avez pas le droit de « forcer vos domestiques et vos enfants à travailler le

saint jour du dimanche. Hélas ! que de maîtres damnés ! Vous verrez, au moment de la mort, toutes les âmes que vous aurez perdues par vos mauvais exemples, et que vous auriez pu conduire à Dieu si vous leur en aviez donné de bons. Oh ! que de malheurs vous attendent !.. Ce n'est pas ainsi qu'il faut faire, ce n'est pas ainsi que les Saints ont fait. »

Vous n'avez pas le droit de vous livrer aux moindres travaux sans nécessité : « On ne se fait pas de scrupule de faire quelques points d'aiguille, de se permettre quelque voyage inutile. Une mère de famille réservera tout l'ouvrage de son intérieur pour le dimanche, et toute la journée sera employée à mettre le ménage en ordre ; tandis qu'elle ne devrait faire, le dimanche, que les choses indispensables pour la nourriture de la famille, et remettre tout le reste au lundi. Un homme arrangera ses outils, ses charrettes pour le lendemain ; il ira visiter ses terres, il bouchera un trou, il coupera quelques cordes, il apportera des

seillons et les arrangera. Qu'en pensez-vous, mes frères ? N'est-ce pas, hélas ! la vérité toute pure ? Si vous aimiez véritablement le bon Dieu, vous ne vous contenteriez pas d'éviter les grosses fautes... Vous regarderiez comme un grand mal tout ce qui peut tant soit peu lui déplaire ».

D'autres « ne se font point de scrupule de vendre ou d'acheter le saint jour du dimanche. Ces gens-là considèrent toutes ces choses comme des riens. Ils iront dans une paroisse, en ces saints jours, pour affermer des domestiques ; si on leur dit qu'ils font mal : « Ah ! vous disent-ils, il faut bien y aller quand ont peut les trouver ». Ils ne font point difficulté d'aller payer les impôts le dimanche, parce que, dans la semaine, il faudrait aller un peu plus loin et perdre quelques moments de plus. — Vous ne faites pas attention à tout cela ? Je n'en suis pas étonné : vous voudriez être à Dieu et contenter le monde ; vous ne voudriez pas vous damner, mais vous ne voudriez pas non plus vous gêner... »

II. Le Curé d'Ars qualifie ensuite la conduite de ceux qui travaillent le dimanche :

a) C'est de l'*inconstance :* « n'est-ce pas que vous vous êtes confessé d'avoir travaillé le dimanche, et que vous l'avez *refait ?* Pourquoi cela ? Parce que vous n'avez qu'une religion d'habitude et de penchant » et non des convictions. Prenez garde ! Seule la persévérance sera couronnée.

b) C'est un *mépris implicite de la foi :* « Votre religion vous défend de travailler le saint jour du dimanche... Vous faites-vous le moindre scrupule de travailler, de passer ce saint jour à faire des ventes ou des achats ? Vous vous comportez comme si vous étiez convaincus que tout ce que la religion vous enseigne » sur le troisième commandement n'est que « farce et mensonge ».

c) C'est une *lâcheté :* « Pour rendre service à un voisin », vous n'hésitez pas à « travailler ou à prêter vos bêtes le saint jour du dimanche ; vous aimez

mieux transgresser les commandements de Dieu que de déplaire au monde ».

d) C'est de l'*ingratitude* : « trois choses se font aimer, dit saint Jean-Chrysostôme : la beauté, la bonté et l'amour. Eh ! bien, nous dit ce grand Saint, le bon Dieu renferme toutes ces qualités ». Il est la beauté et la bonté infinies et il nous comble de ses bienfaits. Et cependant « l'aimez-vous lorsque vous travaillez les saints jours du dimanche et que vous semblez vous faire une espèce de plaisir de l'offenser ? » Hélas ! vous n'êtes que des ingrats, vous n'êtes « chrétiens que de nom ».

Mais j'assiste à la messe le dimanche... — Oui, vous êtes « comme ces chiens qui se donnent au premier qui les appelle ». Le matin, vous êtes « à la sainte messe avec un grand respect » ; le soir, vous travaillez et faites travailler » vos domestiques et vos enfants. « Pauvres aveugles, qui tendez une main au bon Dieu et l'autre au monde, en promettant à chacun votre cœur !... Comment le

bon Dieu va-t-il *ranger tout cela*, au jour du jugement ? Hélas ! que de chrétiens damnés ! »

Ajouterez-vous que vous vous croyez en sécurité de conscience parce que « vous maintenez le bon ordre dans votre maison, que vous ne voulez pas que l'on y jure, ni que l'on y prononce des paroles obscènes ?... Cela est très bien. » Cependant vous « laissez travailler vos ouvriers le dimanche, sous le moindre prétexte, ou même pour ne pas contrarier vos moissonneurs ou vos batteurs. Allez, mon ami, votre religion ne vaut rien ». Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits.

III. Mais quelles sont les causes du travail du dimanche ? Le Bienheureux les réduit à deux :

1° *L'amour du gain.* — « Combien vous êtes attachés aux biens de ce monde ! N'est-ce pas que votre esprit est rempli, nuit et jour, de vos affaires

temporelles, de vos occupations, de votre commerce ? Dès qu'il s'agit de gagner ou de perdre quelque chose, vous ne connaissez ni dimanches ni fêtes ; il n'y a plus ni Commandements de Dieu ni Commandements de l'Eglise qui vous retiennent ; vous vous excusez sur vos affaires qui pressent ou qui se gâtent ».

« Il y avait une fois une femme qui était venue trouver son curé pour lui demander la permission de ramasser son foin le dimanche. — Mais, lui dit M. le Curé, ce n'est pas nécessaire ; votre foin ne risque rien. — Cette femme insista, disant : Vous voulez donc que je laisse périr ma récolte ? — C'est elle qui mourut le soir même... Elle était plus en danger que sa récolte ».

« L'homme, mes frères, n'est pas seulement une bête de travail, c'est aussi un esprit créé à l'image de Dieu. Il n'a pas que des besoins matériels et des appétits grossiers, il a des besoins de l'âme et des appétits du cœur ; il ne vit pas seulement de pain, il vit de prière, il vit de foi, d'adoration et d'amour. »

« Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure dans la vie éternelle. Que vous revient-il d'avoir travaillé le dimanche ? Vous laissez bien la terre telle qu'elle est quand vous vous en allez ; vous n'emporterez rien. Ah ! quand on est attaché à la terre, il ne fait pas bon s'en aller... Notre premier but est d'aller à Dieu ; nous ne sommes sur la terre que pour cela ».

2° *Le défaut de confiance en Dieu.* — « Dieu vous a commandé le travail, mais il vous a aussi commandé le repos ; il vous commande la prière, mais il vous défend l'inquiétude. Nous lisons dans l'Evangile que Jésus-Christ, se trouvant un jour avec des personnes qui ne semblaient penser qu'aux besoins du corps, leur dit : « Ne vous mettez pas tant en peine de ce que vous mangerez ni de quoi vous vous vêtirez ». Et pour bien leur faire comprendre que tout ce qui regarde le corps est fort peu de chose : « Considé-

« rez, leur dit-il, les lis des champs, ils « ne filent ni ne prennent soin d'eux ; « voyez comme mon Père céleste prend « soin de les vêtir ; car je vous assure « que Salomon, dans toute sa gloire, n'a « jamais été si bien vêtu que l'un d'eux. « Voyez encore les oiseaux du Ciel, qui « ne sèment, ni ne moissonnent, ni ne « renferment rien dans les greniers, « voyez comment votre Père céleste a « soin de les nourrir. Gens de peu de foi, « n'êtes-vous pas plus qu'eux ?... Cher- « chez avant tout le royaume des cieux « et tout le reste vous sera donné en « abondance ».

« Que voulons-nous dire par là, mes frères ? Qu'à un chrétien qui ne cherche qu'à plaire à Dieu et à sauver son âme, ce qui est nécessaire aux besoins du corps ne manquera jamais. — Mais, me direz-vous peut-être, quand nous n'avons rien, personne ne nous apporte rien. — D'abord, je vous dirai que tout ce que nous avons, nous le tenons de la bonté de Dieu, et rien de nous-mêmes. Mais,

dites-moi, mes frères, comment voulez-vous que le bon Dieu fasse des miracles pour vous ?... Il y en a qui comptent pour tout sur leur travail et leurs soins et rien sur Dieu, ce qu'il me serait facile de vous prouver par vos travaux du dimanche ».

« Oh ! comme il se trompe dans ses calculs, celui qui se démène le dimanche, avec la pensée qu'il va gagner plus d'argent ou faire plus d'ouvrage ! Est-ce que deux ou trois francs pourront jamais compenser le tort qu'il se fait à lui-même en violant la loi du bon Dieu ? Vous vous imaginez que tout dépend de votre travail ; mais voilà une maladie, voilà un accident... Il faut si peu de chose ! un orage, une grêle, une gelée. Le bon Dieu a tout sous sa main ; il peut se venger quand il veut et comme il veut ; les moyens ne lui manquent pas. N'est-ce pas toujours lui qui est plus fort ? Ne faut-il pas qu'il reste le maître à la fin ? »

« Ne vous défiez donc pas de la Pro-

vidence du bon Dieu ; elle a fait croître vos récoltes, elle vous donnera bien le temps de les ramasser. Faites-vous un devoir de bien observer la loi de Dieu, et vous serez étonnés de voir combien le bon Dieu prend soin de ceux qui ne cherchent qu'à lui plaire ».

IV. Le Serviteur de Dieu continue en caractérisant le péché de ceux qui travaillent le dimanche :

1° Ils commettent *un vol*. « Le dimanche, c'est le bien du bon Dieu ; c'est son jour à lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine, il pouvait tous les garder. Il vous en a donné six, il ne s'est réservé que le septième : de quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? »

2° En travaillant pendant un temps notable, ils commettent *un péché grave*. « Si on demandait à celui qui travaille le dimanche : « Que venez-vous de faire ? »

Il pourrait répondre : « Je viens de vendre mon âme au démon, de crucifier Notre-Seigneur et de renoncer à mon baptême. Je suis pour l'enfer... Il faudra pleurer toute une éternité pour rien. »

« Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer ».

V. M. Vianney énumère les terribles conséquences de la profanation du dimanche.

1° *En ce monde :*

a) Pour l'individu, un *épuisement prématuré :* « C'est le bon Dieu qui a fait notre corps : il le connaît bien, et à ses forces il a mesuré le travail. Si vous refusez au corps quelque relâche, il sera bientôt hors d'état de travailler. »

b) Pour une paroisse, *l'organisation de la débauche :* « Qu'arrive-t-il dans les paroisses où le dimanche n'est pas sanctifié ? On se repose le lundi. Dès la soirée du dimanche, jeunes gens et jeunes filles

vont au cabaret ou courent aux vogues ; ils y laissent leur argent, leur honneur et leur foi, et le lendemain ils ont sommeil ou mal aux bras... »

c) Pour les familles, *la pauvreté :*

« J'ai connu deux cordonniers, dont l'un avait deux enfants et l'autre quatre ; le premier travaillait toute la journée du dimanche et ne pouvait payer ses fournitures ; le second sanctifiait le dimanche et faisait honneur à ses affaires, quoiqu'il eût une famille de moitié plus nombreuse que le premier. Celui-ci demanda à son collègue comment il se faisait que lui, qui travaillait sans répit pendant sept jours, ne réussissait pas à nourrir sa famille, tandis que l'autre, qui ne travaillait que six jours, faisait de bonnes affaires. — C'est que, lui répondit-il, tu travailles un jour de trop et que tu n'assistes pas à la messe et aux offices. — Le profanateur du dimanche se corrigea et Dieu bénit désormais son travail.

« Ne savez-vous pas que le bien volé ne profite jamais ? Le jour que vous volez

au bon Dieu ne vous profitera pas non plus. Un affreux orage est venu, cette semaine, anéantir vos espérances, vous faisiez vos récoltes sans penser à Dieu qui vous les donnait. La plupart l'offensaient. Il vous a dit : « Je veux vous « montrer qu'elles sont à moi, ces récol- « tes que vous recueillez en me méconnaissant. Sauvez-vous ! Courez de « toutes vos forces !... Je vais tout re- « prendre ; je vais tout détruire ! » Mes frères, vous voulez que Dieu cesse de vous châtier ? Cessez les travaux du dimanche !

« Je connais deux moyens bien sûrs de devenir pauvre : c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui. Aussi, quand vous voudrez acheter des terres, allez vous promener le dimanche dans les champs, et regardez bien ceux qui travaillent : c'est sûr, c'est sûr qu'ils ont des terres à vendre ! »

« Vous avez besoin d'argent : en irez-vous demander à ceux qui profanent les Saints jours ? Hélas ! N'attendez rien

d'eux ; il sont dans la gêne : vous en avez plus d'un exemple sous les yeux. »

— « Mais nous connaissons des personnes qui travaillent le dimanche et qui, cependant, font de bonnes affaires... ? »

« Tant pis ! Si Dieu leur donne en ce monde les biens en abondance, c'est qu'il n'a rien à leur donner en l'autre monde que des châtiments et des supplices. Malheur à vous, que Dieu engraisse comme des victimes pour le jour de sa colère ! dit saint Augustin. »

2° *En l'autre vie*, un jugement rigoureux attend les profanateurs du dimanche.

« Le bon Dieu vous demandera si vous n'avez pas employé votre santé et votre corps à travailler le saint jour du dimanche, au lieu de les employer à le prier, à instruire les ignorants, à les porter au bien et à les détourner du mal... Il n'y aura plus de prétextes, tout sera mis en évidence. »

Bien plus : « le démon, qui a travaillé toute votre vie à votre perte, présentera à Jésus-Christ un livre où seront écrits tous les péchés que vous aurez fait commettre aux autres. Hélas ! que vont devenir ces pères et mères, ces maîtres et maîtresses qui ont fait travailler, le dimanche, leurs enfants et leurs domestiques, et se sont moqués d'eux lorsqu'ils faisaient quelques pratiques de religion ? »

— Objecterez-vous que vous avez péché sans le savoir... ? Mais « dites-moi, quand vous travailliez le saint jour du dimanche.... vous saviez très bien que vous outragiez le bon Dieu, que vous perdiez votre âme et que vous vous prépariez un enfer ».

« Allez, vieux pécheurs endurcis... » Ayant désobéi « avec tant de connaissance et de malice, vous serez plus rigoureusement punis dans l'autre vie qu'un infidèle qui a péché, pour ainsi dire, sans savoir qu'il faisait mal ».

VI. Toutefois, la vie présente est le temps de la miséricorde. Demandez pardon, confessez-vous.

Comment ?

a) « Dites pendant combien d'heures vous avez travaillé le dimanche, combien de personnes vous avez fait travailler. Si c'est pendant les Saints Offices, combien de personnes vous ont vues, ce qui les a scandalisées. »

b) Confessez vous avec contrition, car la mort est un « moment terrible pour un chrétien, qui n'a pas pensé sérieusement à son salut ». Réparez au moins vos fautes et préparez-vous, dès maintenant, une mort tranquille, par un sincère repentir.

c) « Ne vous contentez pas de la pénitence que le confesseur vous impose, parce qu'elle n'est rien ou presque rien, si vous la comparez à ce que méritent vos péchés. Vous avez travaillé le dimanche, vendu ou acheté pendant ce saint jour, sans nécessité : donnez aux pauvres une aumône qui surpassera le profit que vous aurez fait. »

Dans les premiers siècles de l'Eglise, pour avoir fait quelque travail le saint jour du dimanche, il fallait jeûner trois jours au pain et à l'eau ; pour avoir voyagé le dimanche sans nécessité, on était condamné à sept jours de pénitence. »

Au commencement de l'été de 1818, lorsque le Bienheureux vit les hommes traverser le hameau avec leurs attelages et se répandre dans la campagne, le dimanche matin, il fut douloureusement étonné et il pleura. Prendrait-il, à la grand'messe, la défense des droits de Dieu outragés... ? Il craignit, en se laissant emporter par son émotion, de dépasser la mesure, et il attendit au dimanche suivant. Son discours, embrasé de charité fit alors une impression si profonde qu'à près de quarante ans de distance ses auditeurs ne pouvaient en parler froidement. C'était le commencement d'une lutte pénible qui ne dura pas

moins de huit ans, et aussi le premier pas vers une éclatante victoire et une paix définitivement conquise. Lui-même affirme, dans un compte rendu de sa paroisse, qu'en 1829, on travaillait « rarement » le dimanche.

Ce n'est pas seulement du haut de la chaire, en effet, mais le long des chemins que M. Vianney prêchait le repos des Saints jours. Il était curé partout et saisissait toutes les occasions de reprendre et d'exhorter.

Un dimanche, il rencontre un homme qui charriait sa récolte : celui-ci, tout confus, se dissimule derrière sa voiture : « Oh ! mon ami, lui dit M. le Curé avec une bonté empreinte de tristesse, vous êtes bien attrapé de me trouver là... Mais le bon Dieu vous voit toujours... C'est lui qu'il faut craindre... »

Dans une autre circonstance, après les vêpres, il voit venir à lui une voiture chargée de foin. Qui la conduit ? A vingt pas il a distingué son homme. C'était le père V... M. Vianney, avec une char-

mante bonhomie, feint de ne pas le reconnaître. Il le fixe... il a l'air d'interroger ses souvenirs : « Serait-ce bien le père V... ? dit-il en hésitant. Puis, comme s'il se répondait à lui-même : « Non, non. ., ce n'est pas mon bon père V..., lui ne travaille pas le dimanche ». Le pauvre homme eut tellement honte et fut si touché de la délicatesse de la leçon, qu'il eut à cœur de ne plus jamais contrister le Serviteur de Dieu.

* * *

Le Curé est l'interprète autorisé de la loi du dimanche, et il a le droit de prononcer sur les cas de légitimes dispenses.

Mais persuadé que celles-ci énervent la règle et diminuent le respect qui lui est dû, M. Vianney n'autorisa jamais le travail le dimanche. Se présentait-il un cas d'évidente nécessité, il recommandait de s'en remettre à la Providence et, si l'on ne croyait pas devoir suivre son conseil, il laissait les intéressés à leur propre initiative.

Parfois même, sous une inspiration d'en haut, c'était une défense positive qu'il opposait à leurs demandes inquiètes.

Ainsi, un dimanche du mois de juillet, on était en pleine moisson, et les blés jonchaient la terre. A l'heure de la grand' messe, le vent soufflait avec violence et amoncelait déjà de gros nuages. M. le Curé monte en chaire, défend de toucher aux gerbes, et promet à ses paroissiens plus de beau temps qu'il ne leur en faut pour mettre à l'abri leur récolte. Tout se passa comme il l'avait prédit ; il y eut encore quinze jours sans pluie.

* * *

Sa prédication contre la profanation des saints jours était si pénétrante, qu'elle produisait parfois des effets d'une irrésistible spontanéité. Un dimanche, pendant le prône, un fermier du nom de Rousset s'écria tout haut : « non, non, j'en prends l'engagement, je ne travaillerai plus le dimanche ». Il tint parole.

Un jour de 1858, pendant que, dans son catéchisme de 11 heures, M. le Curé traitait du même sujet, il avait les yeux fixés sur un homme placé à côté d'un jeune séminariste, M. l'abbé Salette. Quand le catéchisme fut fini, cet homme se pencha vers le séminariste : « Ayez donc la bonté, lui dit-il tout ému, de prier M. le Curé d'entendre ma confession. J'ai l'habitude de travailler le dimanche; mais je suis résolu de cesser et je me sens, par la grâce de Dieu, entièrement converti ».

*
* *

Grâce au zèle apostolique de son curé, Ars, dit M. Monnin, devint promptement la paroisse exceptionnelle que chacun a pu admirer. Jamais, le dimanche, un travailleur dans les champs, même au temps des récoltes ; partout l'honnête et doux repos de la prière. Deux ou trois familles, il est vrai, restèrent rebelles aux exhortations du Saint Curé : cette infime exception montre la formidable puissance

que possède l'homme de fermer les yeux à la lumière et son cœur aux impressions de la grâce ; mais elle ne troubla pas le concert qui, de toute la campagne, montait chaque dimanche vers le Créateur.

Je me trouvais à Ars au temps de la fenaison, raconte M. l'abbé Renard. Sauf quelques éclaircies qui avaient permis aux habitants de faucher leurs prés, la semaine avait été pluvieuse ; le fourrage n'avait pu être rentré le samedi, parce qu'il n'était pas sec. Le dimanche, bien que la journée fût magnifique et que la récolte eût été exposée au mauvais temps toute la semaine, on ne vit pas un faneur dans les champs. Je rencontrai un brave homme à qui je me permis de dire, pour l'éprouver : « Mais, « mon ami, votre récolte va se gâter ? « — Je ne crains rien, répondit-il, celui « qui me l'a donnée est assez puissant « pour me la conserver. Notre saint curé « ne veut pas que nous travaillions le « dimanche : nous devons lui obéir. »

Dieu bénit comme toujours cette obéis-

sance. Les habitants d'Ars, qui vivent du produit de leurs champs, voient augmenter assez rapidement leur aisance ; il n'y a que ceux qui se cachent pour enfreindre la loi du dimanche qui se ruinent, « car, disait un brave homme, chez nous, le respect humain est retourné ».

Plus tard, quand diverses petites industries se furent installées dans le village à la suite des étrangers, et que les besoins du pèlerinage eurent multiplié les hôtelleries, les ateliers et les magasins, la même influence continua de se faire sentir : le repos du dimanche ne cessa jamais d'être scrupuleusement observé. Ce jour-là, le marteau, la lime, la cognée, la charrue se reposaient, toutes les boutiques étaient fermées, toutes les industries chômaient.

Le Curé d'Ars aurait voulu même que le service des omnibus fût suspendu : ce mouvement d'étrangers et de voitures le faisait souffrir. Les pèlerins connaissaient sa manière de voir ; ils s'y conformaient, évitant d'arriver et surtout

de repartir le dimanche, à moins de raisons majeures.

Un dimanche, après les Vêpres et le chapelet, l'un d'eux vint solliciter la permission de s'en aller. Le Bienheureux refusa net. Quand l'étranger se fut retiré, M. Tailhades demanda à M. Vianney pourquoi il s'était montré si sévère : « On pouvait autoriser ce voyage, répondit le Bienheureux, mais moi, Curé d'Ars, avec les habitudes que j'ai introduites dans ma paroisse, je ne peux faire cela ».

D'un autre côté, les conducteurs d'omnibus, par respect pour les intentions de M. Vianney, changeaient leur itinéraire, et, au lieu de descendre jusque sur la place, ils s'arrêtaient à l'hôtel qui est à l'entrée du village. Nous nous souvenons qu'en 1856, écrit M. Monnin, le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, pendant la grand'messe, un omnibus s'était avancé jusqu'en face de l'église, dont les portes étaient ouvertes et laissaient voir le Saint-Sacrement exposé ; les chevaux,

lancés au grand trot, s'arrêtèrent tout court, et quelque obstination que le postillon mît à les frapper, ils demeurèrent fermes sous les coups de fouet, comme l'ânesse de Balaam sous le bâton du prophète. Force fut à l'attelage de rétrograder et de reprendre le chemin de l'hôtel. Ce fait, qui fit assez de bruit dans le moment, nous fut immédiatement rapporté par des témoins dignes de foi : ils avaient vu la chose de leurs yeux.

*
* *

La prédication de M. Vianney et l'exemple de ses paroissiens ne tardèrent pas à porter des fruits dans le voisinage. C'est ainsi qu'à Misérieux, un cultivateur, dans les temps de pluie, s'informait chaque fois si le Curé d'Ars avait dit son chapelet pour obtenir le beau temps. Lorsqu'il en avait reçu l'assurance, il fauchait, si noirs que fussent les nuages, assuré que le soleil ne se ferait pas attendre. L'évènement lui donna toujours raison.

Les habitants des autres paroisses partageaient la même confiance et demandaient aussi, en pareilles occurences, si M. le Curé avait prié.

« A-t-on prié à Ars ? » C'est la question qu'ils se posaient encore, il y a vingt ans, dès que leurs récoltes étaient menacées.

Quant à nous, nous n'avons jamais demandé au Curé d'Ars un temps favorable pour les fauchaisons ou les moissons que nous ne l'ayons obtenu ; et il est rare qu'au commencement même d'une neuvaine, la pluie n'ait point cessé. Sans nul doute, M. Vianney se fait encore, du haut du ciel, l'apôtre du repos du dimanche.

CHAPITRE II

La Messe du Dimanche

Obligation d'y assister

Dieu veut que « nous cessions toute sorte de travail manuel, le dimanche, pour ne nous occuper que de ce qui regarde son service et le salut de notre âme. » Ainsi « nous ramassons pour le Ciel un trésor et nous attirons sur notre travail de la semaine toute sorte de bénédictions. »

Le repos du dimanche, en effet, tel que le prescrit la loi de Dieu, est un repos religieux, destiné à réparer les forces du corps, mais aussi et avant tout

à orienter notre âme vers sa fin dernière, à lui permettre de s'occuper des choses éternelles, de se nourrir de grâce et de vérité, de rendre au Créateur un culte d'adoration, d'actions de grâces, d'expiation, de demande et d'amour.

C'est dire que le repos du dimanche doit être sanctifié par les œuvres de piété.

Or, celle qu'exige de nous l'Eglise est l'assistance à la sainte messe.

Le chrétien qui la manque habituellement est un homme sans religion, puisqu'il n'a plus de sacrifice.

Le Bienheureux Curé avait mis fin au travail du dimanche à Ars ; mais en même temps il montrait à ses paroissiens le chemin de l'église, et il ne les détachait de la terre que pour les pousser vers l'autel. Tout les y attirait, et l'angélique piété du Pasteur pendant la célébration des Saints mystères, et les pressantes exhortations qu'il ne cessait de leur adresser, et la persuasion où ils étaient, que pour lui le Dieu de l'Eucha-

ristie déchirait les voiles qui le cachent à nos yeux.

I. — La première chose que fit le saint Curé pour déterminer ses paroissiens à assister à la messe du dimanche, fut de leur donner une haute idée du saint Sacrifice.

a) Il leur en dit *la nature :* « La sainte messe consiste dans les paroles de la consécration. Que c'est beau ! Après la consécration, le bon Dieu est là comme dans le Ciel !... Si l'homme connaissait bien ce mystère, il mourrait d'amour. Dieu nous ménage à cause de notre faiblesse. »

« Le saint Sacrifice de la messe est le même que celui de la Croix, qui a été offert une fois sur le Calvaire, le Vendredi-Saint. Toute la différence qu'il y a, c'est que, quand Jésus-Christ s'est offert sur le Calvaire, ce sacrifice était visible et sanglant. Mais, à la sainte messe, Jésus-Christ s'offre à son Père d'une manière invisible » et non sanglante,

b) Il leur en montra *la nécessité :* « L'homme, comme créature, doit à Dieu l'hommage de tout son être, et, comme pécheur, il lui doit une victime d'expiation : c'est pourquoi, dans l'ancienne loi, on offrait à Dieu, tous les jours, ces multitudes de victimes dans le Temple. Mais ces victimes ne pouvaient pas satisfaire entièrement à Dieu pour nos péchés ; il en fallait une autre plus sainte et plus pure, qui devait continuer jusqu'à la fin du monde, et qui fût capable de payer ce que nous devons à Dieu. Cette sainte Victime, c'est Jésus-Christ lui-même, qui est Dieu comme son Père et homme comme nous. Il s'offre tous les jours sur nos autels, comme autrefois sur le Calvaire. »

c) Il leur en exposa *les fins* : « Par cette oblation pure et sans tache, Notre Seigneur rend à Dieu tous les honneurs qui lui sont dûs, et il s'acquitte, pour l'homme, de tout ce que l'homme doit à son Créateur ; il s'immole chaque jour afin de reconnaître le souverain domaine

que Dieu a sur ses créatures, et l'outrage que le péché fait à Dieu est pleinement réparé. Jésus-Christ, étant le médiateur entre Dieu et les hommes, nous obtient, par ce sacrifice, toutes les grâces qui nous sont nécessaires ; s'étant fait, pareillement, victime d'action de grâces, il rend à Dieu pour les hommes toute la reconnaissance qu'ils lui doivent. »

d) Il en fit ressortir à leurs yeux *la valeur et les fruits.* » Voulez-vous une idée de la grandeur du mérite de la sainte messe ? Il me suffira de vous dire, avec saint Jean Chrysostôme, que la sainte messe réjouit toute la Cour céleste, soulage toutes les pauvres âmes du Purgatoire, attire sur la terre toutes sortes de bénédictions, et rend plus de gloire à Dieu que les souffrances de tous les martyrs, que les pénitences de tous les solitaires, que toutes les larmes qu'ils ont répandues depuis le commencement du monde et que tout ce qu'ils feront jusqu'à la fin des siècles. Si vous m'en demandez la raison, c'est tout clair :

toutes ces actions sont faites par des pécheurs plus ou moins coupables ; tandis que, dans le saint Sacrifice de la messe, c'est un Homme-Dieu égal à son Père, qui lui offre le mérite de sa mort et passion. Toutes ces œuvres sont les œuvres des hommes, et la messe est l'œuvre de Dieu ; le martyre est le sacrifice que l'homme fait à Dieu de sa vie, et la messe est le sacrifice que Dieu fait à l'homme de son corps et de son sang. »

« Vous voyez, d'après cela, mes frères, que la sainte messe est d'un prix infini. Aussi, voyons-nous dans l'Evangile que, dans le moment de la mort de Jésus-Christ, il s'opéra beaucoup de conversions ; le bon larron y reçut l'assurance du paradis, plusieurs Juifs se convertirent, et des Gentils se frappaient la poitrine en disant qu'il était vraiment le Fils de Dieu. Les morts ressuscitèrent, les rochers se fendirent et la terre trembla. »

II. De ces principes, le Curé d'Ars était en droit de tirer des conclusions acca-

blantes pour ceux qui manquent la messe le dimanche.

a) Que penser, dit-il, de ceux « qui n'y viennent que la moitié du temps, qui vont trouver un voisin pour boire une bouteille » pendant que s'immole l'Auguste Victime ?

Que penser de ceux « qui ne font point difficulté, s'il trouvent un ami en chemin, de le mener chez eux et de laisser la messe pour une autre fois ? »

Les uns « vivent comme s'ils étaient sûrs de n'avoir point d'âme à sauver ; ils ont perdu la foi, et par là tout est perdu. »

Les autres « n'ont pas encore entièrement perdu la foi... car ils blâment eux-mêmes ceux qui ne fréquentent plus les offices ; mais ils n'ont pas assez de courage pour rompre avec le monde et se tourner du côté de Dieu » ; ils voudraient « pouvoir partager leur cœur en deux. » – « Mais, non, mon ami, ou tout à Dieu ou tout au monde. Vous avez la pensée que Dieu, étant si bon, ne

vous a pas créé pour vous perdre, qu'il vous pardonnera bien tout de même... Pauvre monde ! Que vous êtes malheureux ! Allez votre train ordinaire, allez ! Vous ne pouvez espérer que l'enfer ! Un jour vous arriverez au bord de l'éternité, qui engloutit tout dans ses abîmes. » Alors, « il faudra retourner à votre Dieu... ! Pensée consolante pour celui qui » l'a fidèlement servi ; « pensée désespérante pour celui qui » l'a oublié et « qui a perdu de vue le salut de son âme. »

b) Que penser des pères et des maîtres « qui envoient leurs enfants et leurs bergers aux champs, presque tous les dimanches, durant les offices, sous prétexte qu'ils n'ont pas *bien de quoi donner à leurs bêtes ?* Ils ont moins à cœur de sauver l'âme » de ces pauvres petits, « qu'ils n'ont à cœur la conservation de leurs animaux. Ecoutez ce que le Seigneur vous dit : les animaux découvrent à leurs petits leurs mamelles, et mon peuple refuse le lait de la parole à ses enfants. »

III. — Tous ces chrétiens ressemblent aux apôtres qui abandonnèrent Jésus-Christ pendant sa passion ; ils renouvellent, en « manquant la sainte messe le dimanche, la plaie la plus sensible au cœur si bon de Jésus. »

Ils jettent le discrédit sur la religion. La foi nous dit que « nos offices sont des réunions où nous commençons à goûter le bonheur du Ciel. Or, voyez le cas qu'ils en font : une partie n'y va presque jamais... Que peut-on penser de nos mystères, si l'on veut en juger par la manière dont ils les célèbrent ? Ou vous êtes des impies, peuvent nous dire les ennemis de l'Eglise, ou votre religion est fausse. »

IV. — M. Vianney recherche ensuite les causes de l'omission de la messe du dimanche. Ce sont, dit-il :

a) Le respect humain. L'on ne veut pas « déplaire à quelque misérable ami. » Voilà pourquoi l'on « passe le temps des offices au jeu ou au cabaret. » Chrétiens

plus coupables que les Juifs déicides : ceux-ci « préférèrent à Jésus-Christ un voleur qui avait commis plusieurs meurtres » ; ceux-là lui préfèrent une lâche complaisance et le crucifient dans leur cœur.

b) *La sensualité*. Il faudrait surmonter quelque incommodité : mais on est trop ami « de ses aises... A peine assiste-t-on aux saints offices », et quand l'on y va, « comment s'y comporte-t-on ? »

Chrétiens ! Considérez donc les larmes et les souffrances de Jésus; « elles vous sont de terribles menaces ! Il se sacrifie pour votre salut et vous ne voulez rien faire pour le gagner. » Prenez garde ! « Le royaume des cieux souffre violence ; il n'est que pour ceux qui se la font continuellement. »

c) *L'affaissement des volontés*. « De tout temps, ceux qui ont voulu être à Dieu, ont fait le sacrifice de leurs biens, de leur réputation et de leur vie même ». Témoins les martyrs. On n'est chrétien qu'à la condition de suivre Jésus-Christ

jusqu'à la Croix. Or aujourd'hui, où sont les « chrétiens qui soient prêts, je ne dis pas à donner leur vie pour le bon Dieu, mais même à supporter la moindre chose pour ne pas violer » sa loi ? « Combien en est-il qui ne font point difficulté de manquer l'office de la paroisse et qui, peut-être, y manqueront trois dimanches de suite, sachant très bien de quoi l'Eglise les menace ? » Ce sont des chrétiens dégénérés. « Oh ! comment osent-ils espérer le Ciel ? Comment peuvent-ils croire que le bon Dieu leur fera miséricorde dans ce moment terrible où les plus grands saints ont tremblé ? »

V. — Mais c'est une messe entière que nous sommes obligés d'entendre le dimanche. Qui en omet volontairement une partie se rend coupable.

Et cependant, « il faut bien le dire avec douleur, continue le Serviteur de Dieu, ce sont le plus souvent les pères et les mères qui entrent dans l'église alors que le prêtre est déjà à l'autel ou

même en chaire. — Oh ! direz-vous, nous venons bien quand nous pouvons ; nous avons autre chose à faire. — Sans doute, vous avez autre chose à faire ; mais je sais bien aussi que si vous n'aviez pas laissé pour le dimanche mille choses que vous deviez faire le samedi, et si vous vous étiez levés un peu plus matin, vous auriez eu fait tout cela avant la sainte messe, et vous seriez arrivés avant que le prêtre ne fût monté à l'autel. Il en serait de même de vos enfants et de vos domestiques : si vous ne leur commandiez pas jusqu'au dernier coup de la messe, ils y arriveraient au commencement. Je ne sais pas si le bon Dieu voudra bien recevoir tous ces prétextes... je ne le crois guère.

« Mais pourquoi, mes frères, parler en particulier ? N'est-ce pas la plus grande partie qui agit de la sorte ? Oui, quand on vous appelle dans l'église pour vous y distribuer les grâces du bon Dieu, n'aperçoit-on pas en vous ce peu d'empressement, cette nonchalance, ce

dégoût qui vous dévore ? Dites-moi, voit-on beaucoup de monde quand on commence les saints offices ? Nous avons de l'ouvrage, me dites-vous. — Eh ! mes amis, si vous me disiez que vous n'avez ni foi ni amour de Dieu, ni désir de sauver votre pauvre âme, je vous croirais bien mieux. Hélas ! que peut-on penser de tout cela ?... Il y a de quoi gémir en voyant de pareilles dispositions dans la plupart des chrétiens ! Plusieurs ne semblent venir à l'église que malgré eux, ou, si j'osais le dire, il semble qu'on les y traîne. Mon Dieu ! Sont-ce là des chrétiens, pour lesquels vous avez tant souffert afin de les rendre heureux ? Voilà donc toute leur reconnaissance ? »

VI. — M. Vianney termine en signalant les châtiments réservés à « ceux qui ne font point de difficulté de manquer la messe, le dimanche. D'abord, ce qu'il y a de visible, dit-il, c'est qu'ils périssent presque tous misérablement ; leurs biens vont en décadence, la foi abandonne leur

cœur, et, par là, ils sont doublement malheureux. Mon Dieu ! Que l'homme est aveugle sous tous les rapports, pour l'âme et pour le corps ! »

*
* *

Touchés de ces leçons auxquelles l'esprit de foi et l'accent même de l'orateur donnaient tant de poids, les habitants d'Ars fréquentèrent bientôt d'une manière assidue la messe du dimanche. Peu d'années après l'installation du Curé, il était inouï que quelqu'un y manquât. Mais ils ne témoignaient pas tous une hâte pareille pour entrer à l'église au dernier coup de la cloche, et bien longtemps encore le Serviteur de Dieu eût à stimuler des lenteurs qui s'obstinaient. Afin d'y mettre un terme, il chargea, dès qu'il le put, le Frère Jérôme, son sacristain, de faire le tour de l'église avant l'aspersion, et de pratiquer en toute suavité le *compelle intrare*. Frère Jérôme visitait donc la place, priant chacun des retardataires

d'entrer aussitôt. Au commencement on hésita à obéir ; bientôt on en prit l'habitude et le saint Curé eut enfin la joie de voir se presser autour de lui ses chers paroissiens au début même de l'office.

CHAPITRE III

La Messe du Dimanche

Comment on doit y assister.

Rien de plus touchant que les pages que l'on va lire. Elles montrent le respectueux anéantissement dont M. Vianney se sentait pénétré à la vue du saint Sacrifice, la haute idée qu'il avait conçue de son excellence, l'ardeur de son zèle pour former à Jésus-Christ des adorateurs en esprit et en vérité.

On s'étonnera peut-être que le Serviteur de Dieu fasse à ses paroissiens, qui doivent entendre la messe, les mêmes

recommandations que l'Eglise adresse à ses prêtres qui la doivent célébrer ; car il les exhorte à se préparer à cette action par le recueillement et l'humilité, par la pureté du cœur, par de joyeux et impatients désirs, et il leur conseille de ne point quitter l'église sans avoir fait l'action de grâces.

L'étonnement cessera si l'on veut bien se rappeler que le peuple chrétien est « la race élue, l'ordre des prêtres-rois » (1), que les fidèles exercent à la messe une espèce de sacerdoce, et « offrent eux-mêmes ce sacrifice de louange pour eux et pour tous ceux qui leur appartiennent » (2), qu'enfin les assistants participent aux fruits du saint Sacrifice dans la mesure de leurs dispositions. Les fidèles devraient donc rivaliser de sainteté et de ferveur avec le célébrant, n'assister à la messe que dans les sentiments de la religion la plus profonde.

(1) Petr. Epist. I. cap. II. 9.
(2) Paroles du Canon de la Messe.

On verra aussi la perspicacité du saint Curé : il a observé toutes les irrévérences que commettent ses paroissiens durant les offices, aucun de leurs travers ne lui a échappé : il les signale avec finesse et les flétrit avec l'indignation que lui inspirent sa foi et son amour de Dieu et des âmes. Heureuse la paroisse ainsi pétrie par les mains d'un homme de Dieu ! Plus heureuse encore si elle se laisse façonner avec une humble et religieuse docilité ! Or, il n'est pas douteux que M. Vianney n'ait réalisé à peu près l'idéal qu'il s'était proposé et n'ait élevé un grand nombre de ses paroissiens à une vraie et solide piété.

I. *La préparation*

a) « Vous ne devez pas attendre, leur dit-il, d'être à l'église pour vous préparer à la sainte messe. Non, mes frères, non, un bon chrétien commence à s'y préparer *dès qu'il s'éveille*, en ne laissant occuper son esprit de rien qui n'ait rapport à ce bonheur. Vous devez vous

représenter alors Jésus-Christ au Jardin des Olives, qui, prosterné la face contre terre, se prépare au sacrifice sanglant qu'il va endurer sur le Calvaire, et la grandeur de sa charité, qui va lui faire subir le châtiment que nous devrions subir pendant l'éternité. »

« Unisssez-vous encore à toutes les messes qui se disent dans ce moment et parlez le moins que vous pouvez ».

b) « Il faut, *la matinée*, ne jamais vous laisser occuper l'esprit à vos affaires temporelles, vous rappelant qu'ayant travaillé toute la semaine pour votre corps, il est bien juste que vous consacriez cette journée aux soins de votre âme et à demander pardon au bon Dieu de vos péchés ».

c) « Lorsque *la cloche sonne* pour vous appeler dans la maison du bon Dieu, pensez que c'est Jésus-Christ lui-même qui vous appelle ; partez sur-le-champ, afin d'avoir quelque moment pour méditer sur la grandeur de l'action à laquelle vous assistez. Ne dites pas, comme les

gens sans religion, que vous avez bien le temps, que vous y serez toujours assez tôt, mais bien comme le saint Prophète : « ô mon âme, réjouis-toi, tu vas aller dans la maison du Seigneur », lui rendre tes hommages, lui exposer tes besoins, écouter sa divine parole, lui demander ses grâces. »

« Si l'on vous disait : à telle heure on doit ressusciter un mort, vous courriez bien vite pour le voir. Mais la consécration qui change le pain et le vin au corps et au sang d'un Dieu, n'est-ce pas un bien plus grand miracle que de ressusciter un mort ? »

d) « Dès que *vous sortez de chez vous*, occupez-vous de ce que vous allez faire et de ce que vous demanderez au bon Dieu. Commencez à *débarbouiller* votre esprit des choses terrestres, pour ne penser qu'à Dieu. Evitez toute sorte de conversations inutiles, qui ne sont bonnes qu'à vous faire mal entendre la sainte messe. Réfléchissez en chemin à vos misères et à la grandeur de Celui

devant lequel vous allez paraître. Pensez que vous suivez Jésus-Christ portant sa croix au Calvaire et qu'il va mourir pour vous sauver. Dites-vous à vous-mêmes : où vais-je ? Est-ce dans la maison d'un homme ou dans le palais d'un roi ? Oh ! non, c'est dans la maison de mon Dieu, dans la demeure de Celui qui m'aime plus que lui-même, puisqu'il est mort pour moi ; qui a ses yeux miséricordieux ouverts sur mes actions, ses oreilles attentives à mes prières, toujours prêt à m'exaucer et à me pardonner. Oh ! que de choses j'ai à lui dire, que de grâces j'ai à lui demander, que de remerciements j'ai à lui faire ! Je lui parlerai de mes peines, et je suis sûr qu'il me consolera ; je lui ferai l'aveu de mes fautes, et il va me pardonner ; je vais lui parler de ma famille, et il la bénira par toute sorte de bienfaits. Oui, mon Dieu, je vous adorerai dans votre saint temple, et j'en reviendrai plein de toutes sortes de bénédictions ».

« Il faudrait toujours *employer un*

moment, au moins un quart d'heure, avant la sainte messe, pour se recueillir un peu ; pour gémir sur ses péchés et en demander pardon au bon Dieu ; pour examiner les grâces qui nous sont les plus nécessaires, afin de les lui demander pendant la messe ; et bien prendre garde de ne jamais manquer ni l'eau bénite, ni la Passion, ni les processions, parce que ce sont de saintes actions qui vous préparent à bien entendre la messe. Il faudrait encore, en ce moment, s'anéantir devant le bon Dieu, à l'exemple de son profond anéantissement dans le sacrement de l'Eucharistie, faire son examen de conscience ; car, pour bien assister à la messe, il faudrait être en état de grâce ».

f) Enfin, « entendez la messe *à jeûn*, autant que vous le pouvez : c'est très agréable au bon Dieu. Dans les commencements de l'Eglise, tous les chrétiens y allaient à jeûn. »

Ne vous semble-t-il point, en lisant ces

lignes, voir le Bienheureux Curé tel que l'a représenté le ciseau d'un artiste célèbre ? Il est à genoux sur les marches de l'autel, le corps penché en avant, les mains jointes, le regard ouvert sur le tabernacle ; toute son âme passe dans ses yeux, ses mains prient, son être entier exprime le désir, il s'élance vers l'objet de son amour et s'écrie : « Mon âme a soif de vous, mon Dieu ; venez, Seigneur Jésus, venez ! » Le Saint fait sa préparation à la messe. Il ne recommandait à ses paroissiens que ce qu'il pratiquait lui-même chaque matin.

*
* *

Le directoire était tracé. Mais il y a souvent loin de la règle à l'application. Le Curé d'Ars s'en plaint en ces termes : « Quand on veut parler à un grand du monde, dit il, lui demander quelque grâce, l'on s'en occupe longtemps d'avance ; l'on va consulter les personnes que l'on croit plus instruites, pour

savoir la manière dont il faut se présenter ; l'on paraît devant lui avec un air de modestie et de respect. Mais, quand on vient dans la maison du bon Dieu, ah ! ce n'est plus cela. Personne ne pense à ce qu'il va faire, à ce qu'il va demander au bon Dieu. »

Vous n'y pensez pas, vous qui « venez à la hâte entendre la messe, après avoir passé toute la pauvre matinée à parler de vos ventes et de vos achats, ou du moins, de choses entièrement inutiles. Hélas ! si j'osais le dire, combien vont visiter le dieu de l'ivrognerie avant leur Créateur, et venant à l'église la tête remplie de vin, s'entretiennent d'affaires temporelles jusqu'à la porte ! O mon Dieu ! sont-ce là des chrétiens, qui doivent vivre comme des anges sur la terre ? »

« Et vous, ma sœur, vos sentiments sont-ils meilleurs, lorsque, après avoir occupé votre esprit et une partie de votre temps à penser comment vous allez vous habiller pour mieux plaire au monde,

vous venez ensuite dans un lieu où vous ne devriez que venir pleurer vos péchés ? Hélas ! bien souvent, le prêtre monte à l'autel que vous êtes encore à vous contempler devant une *glace de miroir*, à vous y tourner et retourner ; o mon Dieu ! sont-ce bien là des chrétiens, qui vous ont pris pour leur modèle, vous qui avez passé votre vie dans le mépris et les larmes ?... Ecoutez, jeune fille, ce que vous apprend saint Ambroise, évêque de Milan. Etant à la porte de l'église et voyant une jeune fille parée avec beaucoup de soin, il lui adressa ces paroles : « Où allez-vous, femme ? » Elle lui répondit qu'elle allait à l'église. « Vous allez à l'église, lui répondit le saint Evêque, l'on dirait plutôt que vous allez à la danse, à la comédie ou au spectacle ; allez, femme pécheresse, allez pleurer vos péchés en secret, et ne venez pas à l'église insulter, par vos vains ajustements, un Dieu humilié ». Mon Dieu ! combien de jeunes personnes, en venant à l'église, ne sont occupées que d'elles-

mêmes et de leurs parures ! Elles entrent dans le temple du Seigneur en disant au fond de leur cœur : « Regardez-moi ». En voyant ces tristes dispositions ne devrait-on pas verser des larmes ? » Oui, « de la maison jusqu'à l'église, quelques jeunes filles ensemble ne parlent que de la vanité, de la beauté et le reste ; les jeunes gens, des jeux, des plaisirs et d'autres choses encore plus mauvaises ; les pères ou maîtres de maison causeront de leurs biens et de leurs affaires ; les mères ne seront occupées que de leur ménage et de leurs enfants : personne n'oserait nier cela. Hélas ! pas une seule pensée sur le bonheur qu'ils vont avoir, pas une seule réflexion sur les besoins de leur pauvre âme ni de celles de leurs enfants et de leurs domesliques ! Ils entrent dans le saint temple sans respect, sans attention, et plusieurs, le plus tard possible.

« Avec de telles dispositions, que de péchés se commettent pendant les saints offices ! Que de personnes font plus de

péchés le dimanche que dans toute la semaine ! Ecoutez ce que nous apprend saint Martin. Tandis qu'il chantait la messe avec saint Brice, son disciple, il s'aperçut que celui-ci souriait. Après que tout fut fini, saint Martin lui demanda ce qui l'avait fait sourire. Saint Brice lui répondit : « Mon Père, j'ai vu quelque chose d'extraordinaire pendant que nous chantions la sainte messe : j'ai vu derrière l'autel un démon ; il écrivait sur une grande feuille de parchemin les péchés qui se commettaient dans l'église, et sa feuille a été plus tôt remplie que la sainte messe achevée ; ce démon a pris ensuite cette feuille avec les dents (pour l'allonger), il a tiré si fort qu'il l'a déchirée en plusieurs morceaux. Voilà, mon Père, ce qui m'a fait sourire ».

Aussi le Saint Curé exhorte-t-il ses paroissiens à « se confesser exactement de toutes ces fautes » commises pendant les saints offices et volontaires au moins dans leur cause. « Vous dites bien que vous n'avez pas entendu la messe comme

il faut, leur fait-il observer dans un sermon sur les qualités de la confession ; mais vous oubliez de dire que vous y avez donné occasion en venant jusqu'à la porte de l'église sans vous y préparer ; peut-être vous entrez sans faire un acte de contrition, et vous ne dites rien de tout cela ».

II. *L'audition*

M. Vianney veut qu'en entrant dans l'église, ses paroissiens se rappellent ce que dit le saint Patriarche Jacob : « Ah ! que ce lieu est terrible ! Ah ! qu'il est saint : c'est vraiment la maison de Dieu et la porte du ciel ! »

Selon sa recommandation, ils ont dû, « arrivés à leur place », se préparer au Sacrifice par des actes d'humilité, de foi et de demande, et « ouvrir leur cœur, afin que la parole de Dieu puisse y entrer, y prendre racine et y porter du fruit pour la vie éternelle ».

La sainte messe va commencer. Quelle

méthode suivront-ils pour l'entendre ? Le Serviteur de Dieu leur en a tracé une, simple et lumineuse, et afin de la graver dans leur mémoire et dans leur cœur, il a eu soin de la lier à des exemples bien choisis, de l'expliquer par des détails pratiques et des applications qui la rendent sensible à tous, compréhensible aux plus ignorants. Chaque fois qu'ils assisteront à la messe, ils verront ainsi revivre sous leurs yeux les vénérables personnages dans lesquels s'incarnent les sentiments qui doivent eux-mêmes les animer pendant la célébration des Saints mystères.

« La meilleure manière d'entendre la messe, dit M. Vianney, est de s'unir au prêtre dans tout ce qu'il dit, de le suivre dans toutes ses actions. »

« Nous pouvons distinguer trois parties dans le saint Sacrifice de la messe : la première partie, depuis le commencement jusqu'à l'Offertoire ; la deuxième, depuis l'Offertoire jusqu'à la Consécration ; la troisième, depuis la Consécration

jusqu'à la fin... Depuis le commencement jusqu'à l'Offertoire, nous devons nous comporter comme des pénitents qui sont pénétrés de la plus vive douleur de leur péchés. Depuis l'Offertoire jusqu'à la Consécration, nous devons nous conduire comme des ministres qui doivent offrir Jésus-Christ à Dieu son Père, et lui faire le sacrifice de tout ce que nous sommes : c'est à-dire lui offrir nos corps, nos âmes, nos biens, notre vie et même notre éternité. Depuis la Consécration, nous devons nous regarder comme des personnes qui doivent participer au corps adorable et au sang précieux de Jésus-Christ ; et il faut, par conséquent, faire tous nos efforts pour nous rendre dignes de ce bonheur. ».

« Pour mieux vous faire comprendre cette méthode, je vais, mes frères, vous proposer trois exemples tirés de la sainte Ecriture... Le premier, c'est celui du Publicain, qui vous apprendra ce que vous devez faire au commencement de la sainte messe. Le deuxième est celui

du bon larron, qui vous apprendra comment vous devez vous comporter pendant la consécration. Le troisième, celui du centenier, qui vous guidera pendant la sainte communion ».

1° *Du commencement de la messe à l'Offertoire*, « pensez aux dispositions du Publicain » et imitez-les. « Il se tenait au bas du temple, dit l'Evangile, baissant les yeux contre terre, n'osant regarder l'autel et se frappant la poitrine en disant à Dieu : Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis un grand pécheur ».

a) Le Publicain a *une sincère contrition de ses péchés* ; il se reconnait coupable et voudrait que son cœur se brisât de douleur, car il se frappe la poitrine, dit saint Augustin, « pour montrer à Dieu le regret qu'il a de l'avoir offensé ». Il n'est point comme « ces gens qui ne viennent à l'église que pour insulter, par leurs vains étalages de vanité, un Dieu humilié, avec l'intention d'attirer les yeux

du monde ou pour entretenir le feu de leurs passions criminelles ». Lui, il a renoncé à toutes ses iniquités, et il vient en demander humblement pardon.

b) Il prend dans le temple *l'attitude d'un pécheur*, la seule, pense-t-il, qui lui convienne. « Se croyant indigne d'entrer dans » le lieu Saint, « il va se placer dans l'endroit le moins apparent qu'il peut trouver ; il est tellement confus à la vue de ses péchés, qu'il n'ose pas même lever les yeux au Ciel ».

« Il est donc bien éloigné de ces chrétiens de nom, qui ne sont jamais assez bien placés, qui se mettent seulement à genoux sur une chaise, qui baissent à peine la tête pendant l'élévation, qui s'étendent sur un banc en se croisant les jambes. »

c) *Il tient les yeux inclinés contre terre*. « Vous voyez donc qu'il ne fait pas comme ces chrétiens qui entrent dans nos églises avec un air fier et arrogant, qui semblent vouloir s'approcher de Dieu, dit Isaïe, comme des personnes

qui n'ont rien sur la conscience capable de les humilier devant leur Créateur. En effet, si vous voulez prendre la peine de voir entrer ces chrétiens, qui ont peut-être plus de péchés sur la conscience qu'ils n'ont de cheveux sur la tête, vous les verrez entrer avec un air de dédain, avec une espèce de mépris de la présence de Dieu. Ils prennent de l'eau bénite, à peu près comme ils prennent un bassin d'eau pour se laver les mains, en venant de travailler ; ils le font, pour la plupart, sans dévotion et sans penser que l'eau bénite, prise avec bien du respect, efface les péchés véniels et nous dispose à bien entendre la messe ». Oh ! que de raisons ils auraient, ceux-là, de se confondre et de baisser les yeux !

Regardez le prêtre « lorsqu'il descend de l'autel pour dire le *confiteor* ». Comme le Publicain, « il s'incline profondément. Il semble ainsi, occupant la place de Jésus-Christ, se charger de tous les péchés de ses paroissiens » et nous enseigne à nous tenir dans de grands

sentiments d'humilité pendant la sainte messe ».

« Ah ! mes frères, si les chrétiens avaient le bonheur d'assister au saint Sacrifice avec les mêmes dispositions que le Publicain, que de grâces, que de biens ils obtiendraient ! Ils sortiraient aussi chargés des biens du Ciel que les abeilles après avoir trouvé des fleurs plus qu'elles n'en voulaient. Oh ! si le bon Dieu nous faisait la grâce que » pendant cette première partie de la messe, « nous soyons bien pénétrés de la grandeur de Jésus-Christ, devant qui nous paraîssons et du poids de nos péchés, que nous aurions bientôt obtenu le pardon de nos fautes et la grâce de persévérer ! »

2° *De l'Offertoire à la Consécration*, prenez pour modèle le bon larron sur la croix. « Voyez, mes frères, comment cet heureux pénitent se comporte dans le temps même de son supplice, comment il ouvre les yeux de l'âme pour reconnaître son libérateur. Mais aussi, quel

progrès ne fait-il pas pendant les trois heures qu'il se trouve en la compagnie de son Sauveur mourant ! Il est attaché à la croix, il ne lui reste plus que son cœur et sa langue de libres : voyez avec quel empressement il offre à Jésus-Christ l'un et l'autre ; il lui donne tout ce qu'il peut lui donner et lui consacre son cœur par la foi et l'espérance, il lui demande humblement une place au paradis, c'est-à-dire dans son royaume éternel. Il lui consacre sa langue, en publiant son innocence et sa sainteté. Il dit à son compagnon de supplice : « Il est juste que nous souffrions ; mais pour lui, il est innocent. » Dans le temps que les autres ne s'occupent qu'à outrager Jésus-Christ par les blasphèmes les plus horribles, il devient son panégyriste ; pendant que ses disciples même l'abandonnent, il prend son parti ; et sa charité est si grande, qu'il fait tous ses efforts pour porter l'autre à se convertir ».

« Mes frères, ne soyons point étonnés de découvrir tant de vertu dans ce bon

larron, parce qu'il n'y a rien de si capable de nous toucher que la vue de Jésus-Christ mourant ; il n'y a point de moment où la grâce nous soit donnée avec tant d'abondance. Et cependant nous en sommes témoins tous les jours ! Hélas ! si dans le moment heureux de la consécration, nous avions le bonheur d'être animés d'une foi vive, une seule messe suffirait pour nous arracher de quelques mauvais vices, et pour faire de nous de vrais chrétiens ».

« Pourquoi donc, me direz-vous, assistons-nous à tant de messes et sommes-nous toujours les mêmes ? — Hélas ! c'est que vous y êtes présents de corps et que votre esprit n'y est nullement, que vous y venez plutôt pour achever votre réprobation par les mauvaises dispositions avec lesquelles vous y assistez. Que de messes mal entendues, qui bien loin d'assurer votre salut, vous endurcissent davantage ! »

Mes frères, pouvait conclure M. Vianney, épargnez-vous ce malheur et assis-

tez à cette seconde partie de la messe avec une foi vive. Comme le bon larron, offrez à Jésus votre cœur pour l'aimer uniquement ; consacrez-lui votre langue, en ne la faisant désormais servir qu'à le glorifier et à chanter ses louanges ; immolez-vous avec lui en arrachant de votre vie tout ce qui lui déplait et en recevant, à titre de juste expiation, les croix qu'il daignera vous envoyer. Comme le bon larron, concevez une ferme espérance de votre salut, à la vue d'un Dieu qui meurt pour vous assurer une place dans son Royaume, et acceptez la mort en union avec la divine Victime et pour reconnaître son souverain domaine sur vous.

3° *De la consécration jusqu'à la fin*, inspirez-vous des dispositions du centenier pour « communier ou spirituellement ou sacramentellement. L'exemple de ce centenier est si admirable, qu'il semble que l'Eglise prenne plaisir à nous le remettre devant les yeux, chaque jour,

à la sainte messe. « Seigneur, lui dit cet humble serviteur, je ne suis pas digne que vous veniez dans ma maison, mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri ». Ah ! si le bon Dieu voyait en nous cette même humilité, cette même connaissance de notre néant, avec quel plaisir et avec quelle abondance de grâces ne viendrait-il pas dans notre cœur ! Que de force et de courage pour vaincre l'ennemi de notre salut ! ».

Cette méthode est sage : elle allie dans une heureuse harmonie le culte intérieur au culte extérieur ; elle convient aux illettrés et ouvre en même temps une libre carrière aux âmes cultivées qui aiment à entendre la sainte messe surtout avec le cœur.

Auprès de M. Vianney, elle était d'une pratique facile. Devant le Saint Sacrement, le Bienheureux Curé se tenait à genoux et sans appui, « dans l'attitude du recueillement et de l'adoration, et on le voyait de temps en temps tourner les yeux, avec un air de contentement et de

bonheur, vers le tabernacle, ce qui avait fait dire aux habitants d'Ars, dès le début de son ministère : notre Curé est un Saint ! Son maintien absorbé, son regard céleste et plein de flammes, produisaient sur tous une vive impression et donnaient à croire que Jésus-Christ se montrait à lui à découvert ».

« Mais c'est surtout pendant la célébration du saint Sacrifice que brillait sa piété et qu'apparaissait son grand amour pour Notre Seigneur. Alors sa figure s'animait et prenait une expression angélique, les larmes coulaient de ses yeux. A partir de l'élévation, son visage se transfigurait et devenait tout resplendissant, au point qu'on n'osait parfois continuer de le regarder ». Le bruit, en ce moment, ne réussissait point à le distraire, ni la piqûre des mouches à provoquer de sa part le moindre mouvement : tenant Notre Seigneur dans ses mains ou le contemplant sur l'autel, « il n'en finissait plus », disait-il, de se livrer aux plus touchantes effusions de la piété et de l'amour.

« A la communion, un sourire d'une ineffable douceur s'épanouissait sur ses lèvres, il paraissait être dans le Ciel et voir N. S. : il ressemblait à un Séraphin. Le peuple, témoin de ces transports, de cette gravité et de cette modestie, en demeurait attendri et édifié » (1).

Quand, après ce spectacle chaque jour donné, le Saint Curé demandait qu'on assistât à la messe avec une religieuse modestie, on devine l'accueil que recevait sa parole : il lui était permis de tout dire, de tout exiger et de témoigner même sa surprise qu'au lieu de se tenir à genoux par terre, ses paroissiens se missent « seulement à genoux sur des chaises ».

Mais des irrévérences positives appelaient son attention.

*
* *

1° Il les dénonce et les corrige.

a) « *En arrivant dans la maison du Seigneur*, vous faites », dit-il, comme les personnes qui entrent dans un bal.

(1) Voir sommaire du procès.

« Vous regardez du haut en bas, d'un coin de l'église à l'autre. »

Vous ne faites pas difficulté de parler » à des connaissances et « à des amis que vous n'avez pas vus depuis quelques jours, de les saluer, de leur souhaiter le bonjour, en présence du bon Dieu qui est en corps et en âme sur l'autel. »

Et cependant, « un chrétien » ne devrait-il pas « être saisi de frayeur, en voyant, d'un côté, son indignité de paraître devant un Dieu si grand et si redoutable, et, de l'autre, son ingratitude? »

Dites-moi : que faites-vous « quand vous allez chez une personne qui est au-dessus de vous, pour lui demander quelque grâce ? Vous entrez chez elle avec modestie, vous lui faites un profond salut, vous vous tenez découverts devant elle, vous ne pensez pas même à vous asseoir ; vous avez les yeux baissés, vous ne pensez qu'à la manière de vous exprimer et dans les termes les plus *hauts*. Si vous lui manquez, vous vous excusez vite sur votre peu d'éducation. Si cette

personne vous reçoit avec bonté, vous sentez la joie naître dans votre cœur. Eh ! bien, dites-moi, mes frères, cela ne doit-il pas vous confondre, voyant que vous prenez tant de précautions pour quelque bien temporel, tandis que vous vous tenez à l'église » sans respect « devant un Dieu qui est mort pour nous sauver, et qui répand son sang pour vous obtenir grâce auprès de son Père ? Quel affront, mes frères, n'est-ce pas pour Jésus-Christ de se voir insulter par de viles créatures ? Ah ! si nous avions la foi !... »

b) « *Pendant la sainte messe*, tandis que Dieu s'immole à la justice de son Père pour satisfaire à vos péchés, vous promenez vos regards pour voir comment une telle ou un tel est arrangé, et sa beauté. Cela n'est-il pas cause que vous faites naître en vous un nombre presque infini de pensées que vous ne devriez pas avoir, et de mauvais désirs ? »

« En présence d'un Dieu anéanti, qui ne repose sur nos autels que pour nous

combler de toutes sortes de biens, quelles adorations lui rendez-vous ? Voyez ces personnes sensuelles : à peine plient-elles un genou pendant les instants les plus redoutables du mystère ; voyez ces rires, ces paroles, ces signes que se font tous ces petits impies et ces petits ignorants. O Seigneur ! quel outrage et quelle insulte l'on vous fait, à l'heure même où vous ouvrez avec tant de bonté et d'amour les entrailles de votre miséricorde ! Je ne m'étonne pas que les Juifs aient comblé Jésus-Christ d'opprobres..., car s'ils l'avaient connu, dit saint Paul, jamais ils n'auraient fait mourir le Roi de gloire. Mais des chrétiens qui savent très bien que Jésus-Christ lui-même est présent sur nos autels, et combien leur peu de respect l'offense et leur impiété le méprise !... O mon Dieu ! des chrétiens, s'ils n'avaient pas perdu la foi, pourraient-ils paraître dans vos temples sans trembler et pleurer amèrement leurs péchés ? »

« Les uns ne pensent pas seulement

au bon Dieu et ont l'esprit à leurs affaires temporelles ou à leurs plaisirs ; d'autres parlent, tandis que leur esprit et leur cœur se noient dans l'orgueil, ou le désir de plaire, ou l'impureté. O grand Dieu ! se peut-il qu'ils osent nommer Jésus-Christ, qui, auprès d'eux, est si saint et si pur !... Combien d'autres laissent entrer et sortir toutes les pensées et les désirs que le démon veut bien leur donner ! Combien ne font point de difficulté de regarder, de tourner la tête, de rire et de causer, de dormir comme dans leur lit, et peut-être encore bien mieux ! »

Chrétiens, réveillez-vous, et puissiez-vous ne pas « trouver votre réprobation là où les autres trouvent leur salut. » Regardez donc l'autel, « ce nouveau calvaire qui vous rappelle à lui seul » tant et de si touchants bienfaits, et vous serez attentifs, et vous prierez. « C'est là que le Père Eternel consomme sa justice, en immolant son Divin Fils ; c'est sur ce même autel que ce même Père consomme sa miséricorde, en y sacrifiant ce Fils

bien-aimé, pour le salut de nos âmes, là qu'il paie toutes les dettes dont nous sommes redevables envers la justice de son Père. Ah ! disons mieux : cet autel est comme le sein de Marie, où un Dieu s'incarne entre les mains du prêtre. Oui, c'est la crèche où il prend une seconde naissance, c'est sur cet autel qu'il s'immole comme autrefois sur le Calvaire, là qu'il détruit la mort du péché, pour nous donner la vie de la grâce. Que dis-je ? C'est vraiment un deuxième Ciel, où il est assis à la droite de son Père pour être notre médiateur. Dites-moi, à la vue de tant de bienfaits de la part d'un Dieu, ne devriez-vous pas », au lieu de vous laisser aller à la dissipation, « sentir vos cœurs brûler, se fondre d'amour comme la cire devant le feu ?

« Que peut-on penser en voyant la manière dont la plupart des chrétiens se comportent dans nos églises ? Celui-là dort, et l'autre, le temps lui dure ; l'on tourne la tête, l'on bâille, l'on se gratte, l'on feuillette son livre, l'on regarde si

les offices sont bientôt finis. Souvent encore ces pauvres chrétiens n'ont ni livre, ni chapelet pendant la sainte messe, et ne savent à quoi occuper le temps des offices : aussi, écoutez-les se plaindre et murmurer de ce qu'on les retient trop longtemps en la sainte présence de Dieu. On passera des cinq à six heures dans un cabaret, à la chasse, sans que l'on trouve le temps trop long ; et nous voyons que pendant ce temps, que l'on donne au monde et à ses plaisirs, l'on ne pense ni à bâiller, ni à dormir, ni à s'ennuyer. Est-il bien possible que la présence de Jésus-Christ soit si pénible pour des chrétiens qui devraient faire consister tout leur bonheur à venir tenir compagnie un moment à un si bon père ? Dites-moi ce que doit penser de nous Jésus-Christ lui-même, qui ne s'est rendu présent dans nos tabernacles que par amour pour nous, et qui voit que sa sainte présence, qui devrait faire tout notre bonheur ou plutôt notre paradis en ce monde, semble être un supplice ou un

martyre pour nous ? N'a-t-on pas bien raison de croire que ces chrétiens n'iront jamais au Ciel, où il faudrait rester toute l'éternité en présence de ce même Sauveur ? Le temps aurait bien de quoi leur durer ! »

« Hélas, vous le voyez vous-mêmes, combien les saints offices sont à charge au plus grand nombre des chrétiens ! Ils ne sont pas même entrés dans l'église, qu'ils voudraient déjà être dehors. Ils y sont restés comme dans une espèce de prison, et aussitôt sortis, vous les entendez crier à la porte, semblables à des prisonniers à qui on vient de donner la liberté. N'est-on pas souvent obligé de fermer la porte, si l'on ne veut être étourdi par leurs cris continuels ? Mon Dieu ! Sont-ce là des chrétiens, qui ne devraient se retirer de votre saint temple qu'avec un esprit rempli de toutes sortes de bonnes pensées et de bons désirs ? Ne devraient-ils pas chercher à les bien graver dans leur mémoire pour ne jamais plus les perdre, et les mettre en

exécution aussitôt que l'occasion s'en présenterait ? Hélas ! le nombre de ceux qui assistent aux offices avec attention et qui tâchent d'en profiter est à peu près comme le nombre des élus : ah ! qu'il est petit ! »

2° M. Vianney signale la cause de ces irrévérences.

a) Elles viennent « *d'une foi faible et languissante*. Combien de chrétiens n'ont pas même la foi des démons qui croient qu'il y a un Dieu et qui tremblent en sa présence ! Il est bien facile de s'en convaincre : « il n'y a qu'à vous considérer pendant les saints offices. Où est votre respect... où est votre foi... ? « Si vous croyez » que Jésus-Christ est sur l'autel, « ce n'est que pour l'outrager ».

« Eh ! quoi, vous croyez fermement, dites-vous, que vous êtes en la présence de Dieu, devant qui les anges, qui sont sans tache, tremblent et n'osent lever les yeux, devant qui ils se couvrent de leurs

ailes, ne pouvant soutenir l'éclat de sa majesté ! Et vous, tout couvert de crimes, vous y êtes avec un genou par terre et l'autre en l'air... ! Osez-vous bien ouvrir la bouche pour laisser sortir une telle abomination ? Dites-donc plutôt que vous faites comme les singes, que vous faites ce que vous voyez faire aux autres, ou plutôt que c'est un moment d'amusement que vous passez, en faisant semblant de prier.

b) *De la routine*. Pourquoi allez-vous à la messe ? « Ce n'est ni le désir de plaire à Dieu et de sauver votre âme, qui vous porte à cette action, c'est l'habitude et la routine que vous avez contractées dès votre jeunesse. Si les dimanches ne venaient que tous les ans ou tous les dix ans, vous n'y viendriez que tous les ans, et encore moins ; vous le faites, parce que les autres le font. Vous voyez bien, à la manière dont vous vous y comportez, que ce n'est pas autre chose ».

3° Il rappelle la sévérité avec laquelle Dieu a parfois puni ces irrévérences.

« En voici, dit-il, un exemple bien frappant. Nous lisons dans l'Ecriture sainte qu'Héliodore, un des premiers officiers du roi d'Assyrie, envoya une troupe de soldats pour profaner le temple de Jérusalem ; mais ils furent tous renversés à terre et s'enfuirent avec précipitation. Il y alla lui-même pour commettre toutes sortes d'iniquités. Mais à peine y fut-il entré, que deux anges le prirent et le frappèrent si rudement, qu'il serait resté sous les coups, sans le prêtre Onias qui demanda grâce pour lui. Combien de fois, mes frères, les anges, vous voyant paraître avec tant de dissipation, pour ne pas dire d'impiété, ne vous frapperaient-ils pas de mort, si Jésus-Christ, dont la bonté est infinie, ne les arrêtait pas ? »

Mais Jésus-Christ lui-même ne s'est-il point armé « des verges de la justice » pour chasser les vendeurs du temple ?

« Nous le voyons ailleurs s'établir juge

de la femme adultère, pour avoir la douce consolation de ne pas la condamner ; nous le voyons pardonner avec bonté tous les scandales et les désordres les plus affreux d'une pécheresse ; il nous montre sa miséricorde envers tous les pécheurs repentants, dans la parabole de l'Enfant prodigue. A peine aperçoit-il Jérusalem, cette ville ingrate, qu'il est touché de compassion, et ses yeux adorables laissent couler des larmes amères... Ce n'est partout que bonté et amour. » Mais « que l'on profane la maison de son Père, qu'on en fasse une caverne de voleurs, une maison de trafic : cette profanation est pour lui un glaive qui perce son tendre cœur. L'amour pour son Père et le zèle de sa gloire ne peuvent plus se contenir : à peine est-il entré dans la ville de Jérusalem, qu'il se rend aussitôt dans le Temple pour reprocher aux Juifs l'horrible profanation qu'ils font du lieu destiné à la prière. Il ne leur donne pas même le temps de fuir ; il prend lui-même les tables, les mar-

chandises et renverse tout par terre. Ah ! mes frères, faut-il qu'elles soient affreuses les irrévérences commises dans les églises, dont le temple de Salomon n'était pourtant que la figure ! Avec quel respect, quel recueillement et quelle dévotion ne devrions-nous pas y venir !

4° Enfin il montre que ces irrévérences sont un sujet de scandale pour les ennemis de notre foi.

« Vous vous glorifiez, nous disent-ils, de posséder en corps et en âme la personne de ce même Jésus-Christ, qui a vécu autrefois sur la terre, et que vous adorez comme votre Dieu et votre Sauveur; vous croyez qu'il descend sur vos autels, qu'il repose dans vos tabernacles, et vous croyez que sa chair est vraiment votre nourriture et son sang votre breuvage. Mais si votre foi est telle, c'est donc vous qui êtes des impies, car vous paraissez dans vos églises avec moins de respect et de décence, que vous ne paraîtriez dans la maison d'un honnête homme à qui vous iriez rendre visite

Les païens n'auraient certainement pas dermis que l'on commît dans leurs temples et en présence de leurs idoles, pendant qu'on offrait des sacrifices, les immodesties que vous commettez en présence de Jésus-Christ dans le moment où vous nous dites qu'il descend sur vos autels. — Hélas ! mes frères, ces reproches ne sont que trop véritables. » Que de chrétiens, en effet, sortent « de la sainte messe plus coupables que quand ils y sont venus ! »

Mais, dans ce cas, « me direz-vous, il vaut bien mieux ne pas y assister... »

— Savez-vous ce qu'il faut faire ?... Y assister, et y assister bien comme il faut, en faisant trois sacrifices à Dieu : celui de votre corps, de votre esprit et de votre cœur. Je dis : de notre corps, qui doit honorer Jésus-Christ par une modestie religieuse ; de notre esprit, qui doit se pénétrer de notre néant et de notre indignité, évitant toutes sortes de dissipations ; de notre cœur, qui est l'offrande qui lui est la plus agréable,

puisque c'est notre cœur qu'il nous demande avec tant d'instances : mon fils, nous dit-il, donne-moi ton cœur. »

†

La leçon, on le voit, était complète : il n'y manquait, pour être persuasive, ni l'onction, ni la force, ni la doctrine, ni le sens pratique. Toucha-t-elle tous les paroissiens de M. Vianney ? Les jeunes évaporées, on en rencontre partout, se tenaient à distance du saint Curé pendant les offices ; elles n'osaient affronter son regard et se plaçaient d'ordinaire à côté des hommes, en face de la chapelle des Saints Anges. Mais les autres, et elles formaient la grande majorité des jeunes filles de la paroisse, aimaient à entendre la messe dans la chapelle de la Sainte Vierge et devant la table de communion, sous les yeux des Directrices de la Providence, tout près de notre Bienheureux : elles n'avaient rien à redouter de sa présence.

III. *L'action de grâces.*

Elle consiste :

1° *à remercier Dieu.* « Avant de sortir de l'église, dit M. Vianney, ne manquez jamais de remercier Dieu des grâces qu'il vient de vous faire. »

2° *à admirer la merveilleuse bonté de Jésus-Christ.* « Allez-vous en chez vous tout occupés de ce que vous avez vu et entendu. »

« Il est dit dans l'Ecriture Sainte que la reine de Saba, ayant entendu raconter de si belles choses de Salomon et des merveilles qui s'opéraient chez lui, voulut les voir par elle-même. Mais, quand elle vit la beauté du temple et le bel ordre qui y régnait, elle s'en retourna, avouant que tout ce qu'on lui avait dit n'était rien en comparaison de ce que ses yeux avaient vu. Ces merveilles restèrent profondément gravées dans son cœur.

« Voilà, mes frères, précisément ce qui

nous arriverait en sortant de nos églises, si nous faisions bien attention à tout ce qui se passe pendant nos saints et redoutables mystères. Que pouvait-il y avoir dans le temple de Salomon qui pût approcher de la moindre cérémonie de nos églises ? C'était un homme que Dieu faisait agir; ici, c'est Dieu lui-même qui agit et qui opère des miracles à l'infini. Le temple de Salomon était destiné à renfermer un peu de manne et les tables de la Loi; mais dans nos églises, ah ! grand Dieu, c'est Jésus-Christ lui-même qui répand son sang et s'immole chaque jour sur nos autels à la justice de son Père, pour nos péchés. Merveilles si grandes, si au-dessus de nos connaissances, que nous ne pouvons que nous y perdre ! Plus nous les examinons, et plus nous trouvons qu'elles sont incompréhensibles. »

3° *à prendre la ferme résolution* d'éviter le péché et d'aimer Dieu. « Un chrétien, au sortir des saints offices,

touché des saintes pensées qu'ont fait naître en lui la vue des cérémonies et les prières qu'il a faites, doit se dire : « Je viens d'assister à la sainte messe, un Dieu s'est immolé pour moi, il a répandu son sang pour le salut de mon âme : que pouvait-il faire de plus? Oh ! misérable ! moi qui, depuis tant d'années, lui refuse mon cœur qu'il n'a créé que pour lui, et qu'il me demande afin de le rendre heureux ! Je viens de chanter les louanges de Dieu avec cette même bouche que j'ai tant de fois souillée par des mensonges, des jurements et des paroles déshonnêtes. O mon Dieu, ma langue servira-t-elle toujours, tantôt à vous louer, tantôt à vous mépriser ? Non, Seigneur, je ne veux plus que vous bénir et vous aimer... »

« Tout chrétien qui n'a pas, en s'en allant, ces pensées dans le cœur, n'a pas assisté aux saints offices avec les dispositions qu'il devait avoir. »

CHAPITRE IV.

La Communion

Le cardinal Pie disait aux hommes de sa ville épiscopale, pendant un carême : « Jésus instituant la cène a prononcé deux paroles : « Ceci est mon corps », c'est la première parole ; « Prenez et mangez. Prenez et buvez », c'est la seconde, laquelle est inséparable de l'autre. Et vous, pourquoi donc les séparez-vous ? Ah ! mon frère, qui assistez chaque dimanche au saint Sacrifice et qui n'approchez point encore de la Table Sainte, vous mutilez la religion ; tout reste inachevé dans votre foi et dans

votre vie. Vous venez à la messe, où vous avez sous les yeux une table divine chargée d'un mets délicieux. Mais se nourrit-on par les yeux ? Suffit-il d'avoir la vie devant soi si on ne l'a en soi ?... La parole de Dieu est formelle : « Si vous ne mangez cette chair, vous n'aurez point la vie en vous » (1).

En même temps que le Bienheureux Curé d'Ars s'efforçait d'amener ses paroissiens à l'église, il les pressait de participer au saint Sacrifice par la communion. « La plupart », insinue-t-il dans ses sermons, omettaient le devoir pascal ; il y avait dix ou vingt ans que certains d'entre eux refusaient l'invitation du Père de famille, et les autres l'acceptaient le plus rarement possible ; les femmes elles-mêmes étaient entrées dans ce concert d'indifférence religieuse. De ces abstentionnistes, beaucoup assistaient plus ou moins fidèlement à la messe du dimanche, mais ils n'allaient

(1) *Vie du Cardinal Pie*, par Mgr Baunard, I. 338.

pas jusqu'à s'agenouiller à la Sainte Table ; le festin était servi : ils le dédaignaient, et même se raillaient de ceux qui, plus dociles, entendaient la voix de leur pasteur.

Que fit le Bienheureux pour compléter la religion de ses paroissiens et réformer leurs idées ?

Ils les instruisit de l'obligation de communier ;

Il les exhorta à le faire souvent ;

Il leur révéla les délices du banquet eucharistique ;

Il ne cessa de conjurer, qu'il eût atteint le but poursuivi.

IL FAUT COMMUNIER.

« Un chrétien qui fait usage de la prière et des sacrements, est aussi redoutable au démon qu'un dragon monté sur un coursier, armé de sa cuirasse, de son sabre et de ses pistolets, les yeux étincelants, en présence de son ennemi sans armes : sa seule présence le renverse de

front et le met en fuite. Mais qu'il descende de son cheval et qu'il quitte ses armes : de suite son ennemi lui tombe dessus, le foule sous ses pieds et s'en rend maître ; tandis que, muni de ses armes, sa seule présence semblait anéantir cet ennemi. Image sensible d'un chrétien qui est muni des armes de la prière et des sacrements. Non, non, un chrétien qui prie et qui fréquente les sacrements avec les dispositions nécessaires, est plus redoutable au démon que ce dragon dont je viens de vous parler... Voyez ce que le démon dit à sainte Thérèse, que par le grand amour qu'elle avait pour Dieu, par la fréquentation des sacrements, il ne pouvait pas même respirer là où elle avait passé. Pourquoi ? C'est que les sacrements nous donnent tant de forces pour persévérer dans la grâce de Dieu, que jamais l'on n'a vu un saint s'éloigner des sacrements, et persévérer dans l'amitié de Dieu, et que, dans les sacrements, ils ont trouvé toutes les forces pour ne pas se laisser vaincre par le démon : en

voici la raison. Dans les sacrements, c'est Dieu lui-même qui vient avec ses foudres pour anéantir notre ennemi. Le démon, le voyant dans notre cœur, se précipite comme un désespéré dans les abîmes ; voilà précisément pourquoi le démon fait tout ce qu'il peut pour nous en éloigner et nous les faire profaner. Oui, dès qu'une personne fréquente dignement les sacrements, le démon perd toute sa puissance.

« Tous les êtres de la création ont besoin de se nourrir pour vivre, c'est pour cela que le bon Dieu a fait croître les arbres et les plantes : c'est une table bien servie où tous les animaux viennent prendre chacun la nourriture qui lui convient.

« Mais il faut que l'âme aussi se nourrisse. Où est donc sa nourriture ? Lorsque Dieu voulut donner une nourriture à notre âme pour la soutenir dans le pèlerinage de la vie, il promena ses regards sur la création et ne trouva rien qui fût digne d'elle. Alors, il se replia

sur lui-même et résolut de se donner... O mon âme, que tu es grande, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse te contenter !... La nourriture de l'âme, c'est le corps et le sang d'un Dieu ! O belle nourriture ! L'âme ne peut se nourrir que de Dieu ! Il n'y a que Dieu qui lui suffise ! Il n'y a que Dieu qui puisse la remplir ! Il n'y a que Dieu qui puisse rassasier sa faim ! Il lui faut absolument son Dieu ! »

Communiez donc ! Il y en a qui sont « à côté de ce beau sacrement, comme une personne qui meurt de soif à côté d'une rivière : elle n'aurait cependant qu'à courber la tête !... comme une personne qui reste pauvre à côté d'un trésor : elle n'aurait qu'à tendre la main ! »

IL FAUT FAIRE SES PAQUES.

« Si je demandais à un enfant quel est le péché de ceux qui ne font point de Pâques, il me répondrait tout simplement que c'est un gros péché mortel ; et

si je lui disais : Combien faut-il de péchés mortels pour être damné, il me dirait : Un seul suffit, si l'on meurt sans avoir obtenu le pardon. Eh ! bien, mon ami, que dites-vous de cela ? Vous n'avez point fait de Pâques ? — Eh ! non, me direz-vous. — Mais puisque vous n'avez point fait de Pâques, et que de les manquer, c'est un péché mortel, vous serez donc damné. Qu'en pensez-vous, mon ami ? N'est-ce pas, cela ne vous fait rien ? — Ah ! vous avez bien raison, dites-vous en vous-même ; mais si je suis damné, je ne serai pas le seul. — A la bonne heure, si cela ne vous fait rien, si vous aimez autant être damné que sauvé, il faudra aussi s'en consoler ; si vous espérez adoucir votre malheur en vous *rejiant* que vous ne serez pas seul, il ne faudra donc plus vous tourmenter. Pauvre âme ! que dites-vous de ce corps de péché où vous avez le malheur d'habiter ? Oh ! que de larmes vous allez répandre pendant l'éternité ! Oh ! que de gémissements ! Oh ! que de hurlements

vous allez pousser dans les flammes sans espérer d'en sortir ! Oh ! que vous êtes malheureuse d'avoir tant coûté à Jésus-Christ et de vous en être séparé pour jamais ! Pourquoi, mon frère, n'avez-vous point fait de Pâques ? — C'est, me direz-vous, parce que je n'ai pas voulu. — Mais si vous mourez dans cet état, vous serez damné. — Tant pis ! — Eh bien ! dites-moi, croyez-vous avoir une âme ? — Oh ! je sais bien que j'ai une âme. — Mais peut-être croyez-vous que quand vous serez mort tout sera fini ? — Ah ! vous pensez en vous même : Je sais bien que notre âme sera heureuse ou malheureuse, selon qu'elle aura bien ou mal fait. — Et qui peut la rendre malheureuse ? — C'est le péché, me direz-vous. — Vous vous sentez coupable de péché, donc je conclus que vous êtes damné.

« N'est-ce pas, ma sœur, vous avez laissé passer les Pâques sans vous confesser ; le carême, vous avez vécu dans le péché, et Pâques aussi. Pourquoi cela ? En voici la raison : c'est que vous n'avez

plus de religion, que vous avez perdu la foi, que vous ne pensez plus qu'à vous réjouir un peu dans le monde en attendant que vous soyez jetée dans les flammes. Nous vous verrons, ma sœur, oui, nous vous verrons un jour. Oui, nous verrons vos larmes, votre désespoir. Je vous reconnaîtrai, du moins je crois ; vous vous serez perdue, vous en êtes bien la maîtresse ».

« Hommes et femmes » qui ne faisiez pas vos Pâques, dira le Seigneur, « venez au jugement... : vous tombiez à chaque instant « dans le péché, n'est-ce pas ? — Oui, « mais mes passions étaient bien vives et ma faiblesse était bien grande. — Pourquoi » donc « avez-vous eu tant d'indifférence et de mépris pour les sacrements, où vous aviez tant de grâces et de force pour faire le bien et éviter le mal ? » Vous êtes inexcusables.

« Tous ceux qui auront le grand bonheur d'aller au Ciel seront choisis parmi ceux qui fréquentent les sacrements, et jamais parmi ceux qui ne font ni Pâques, ni confession.

CE N'EST PAS ASSEZ DE FAIRE SES PAQUES.

« Une âme peut-elle bien vivre, ne faisant qu'un repas tous les ans ? Mon Dieu, que nous connaissons peu notre bien, notre bonheur ! ».

« Moi, dire à cette personne qui se contente de faire ses Pâques, de persévérer ! Mais ne serait-ce pas lui mettre un bandeau devant les yeux et la traîner en enfer ? ».

Pourquoi « faites-vous à peine vos Pâques ? » Parce que vous ne voulez pas vous gêner. Voyez : Jésus a hâte de « souffrir » pour vous ; aussitôt après sa naissance, « il est couché sur une poignée de paille et dans une pauvre étable tout ouverte ». C'est ainsi qu'il « se sacrifie pour votre salut, et vous ne voulez rien faire pour le gagner... ; dans son service, tout vous rebute, tout vous incommode. Malheur à vous qui riez maintenant, parce qu'un jour viendra où vous verserez des larmes ».

CE N'EST PAS ASSEZ DE COMMUNIER DEUX, TROIS OU QUATRE FOIS L'AN.

Pour les uns, c'est exposer leur salut éternel. — « Ah ! qui pourra jamais comprendre le bonheur du chrétien qui reçoit Jésus-Christ dans son cœur, qui, par là, devient un petit Ciel ; lui seul est aussi riche que tout le Ciel ensemble.

« Mais, me direz-vous, pourquoi donc la plupart des chrétiens sont-ils si insensibles à ce bonheur, que plusieurs même le méprisent et raillent ceux qui sont si heureux de le recevoir ? Hélas ! mon Dieu, quel malheur comparable à celui-là ? C'est que ces pauvres malheureux n'ont jamais connu ni goûté la grandeur de ce bonheur. En effet, un homme mortel, une créature, se nourrir, se rassasier de son Dieu, en faire son pain quotidien !... O miracle des miracles ! O amour des amours !... O bonheur des bonheurs qui n'est pas même connu des anges !... O mon Dieu, quelle joie pour un chrétien qui a la foi, qui, en se levant

de la Table sainte, s'en va avec tout le ciel dans son cœur !... Ah ! heureuse maison où ces chrétiens habitent !... Quel respect ne doit-on pas avoir pour eux, pendant toute la journée ! Avoir, dans sa maison, un second tabernacle où le bon Dieu a résidé véritablement en corps et en âme !...

« Mais, peut-être, me direz-vous encore, si ce bonheur est si grand, pourquoi donc l'Eglise nous fait-elle un commandement de communier tous les ans une fois ? — Ce commandement n'est pas pour les bons chrétiens, il n'est que pour les chrétiens lâches et indifférents pour le salut de leur pauvre âme. Au commencement de l'Eglise, la plus grande punition que l'on pouvait infliger aux chrétiens était de les priver de ce bonheur ; toutes les fois qu'ils avaient le bonheur d'assister à la sainte messe, ils avaient le bonheur de communier. Mon Dieu ! Comment se peut-il faire que des chrétiens restent trois, quatre ou cinq et six mois sans donner cette nourriture

UNIVERSITAS O. M. I.

céleste à leur pauvre âme ? Ils la laissent mourir de misère !... Mon Dieu ! Quel malheur et quel aveuglement !... Ayant tant de remèdes pour la guérir et une nourriture si capable de lui conserver la santé !... Hélas !... Disons-le en gémissant, l'on n'épargne rien pour un corps qui tôt ou tard sera détruit et mangé des vers, et une âme créée à l'image de Dieu, une âme qui est immortelle, est méprisée et traitée avec la dernière cruauté !... L'Eglise voyant déjà combien les chrétiens perdaient de vue le salut de leurs pauvres âmes, espérant que la crainte du péché leur ferait ouvrir les yeux, leur fit un commandement qui les obligerait de communier trois fois chaque année : à Noël, à Pâques et à Pentecôte. Mais, par la suite, voyant que les chrétiens devenaient toujours plus insensibles à leur malheur, l'Eglise a fini par ne plus les obliger de s'approcher de leur Dieu qu'une fois tous les ans ! O mon Dieu, quel malheur et quel aveuglement qu'un chrétien soit forcé par des lois à chercher son bonheur !

Pour d'autres, c'est un signe de tiédeur. — Vous qui ne communiez que rarement, vous êtes « comme une personne entre deux sommeils. Vous savez que Jésus-Christ est véritablement dans le sacrement de l'Eucharistie, qu'il est une nourriture absolument nécessaire à votre pauvre âme ; cependant on voit en vous peu de désirs ! Vos confessions et vos communions sont très éloignées les unes des autres ; vous ne vous décidez qu'à l'occasion d'une grande fête, d'un jubilé ou d'une mission, ou bien, parce que les autres y vont et non par le besoin de votre pauvre âme. Non seulement vous ne travaillez pas à mériter ce bonheur ; mais vous ne portez pas même envie à ceux qui le goûtent plus souvent ».

Or, savez-vous ce que vous faites ? Vous imitez les Juifs. « Nous leur reprochons d'avoir refusé un asile à Jésus-Christ, quoiqu'ils ne le connussent pas. Vous lui faites le même affront toutes les fois que vous négligez de le recevoir dans vos cœurs par la sainte communion ».

N'oubliez pas qu'au jugement particulier, « Jésus-Christ nous jugera sur tout le bien que nous aurions pu faire et que nous n'avons pas fait. Il vous remettra devant les yeux, tous les Sacrements que vous auriez pu recevoir pendant votre vie ; combien de fois de plus, vous auriez pu recevoir son corps et son sang, si vous aviez voulu mener une vie plus sainte... Ah ! grand Dieu, où en serons-nous ? »

CHATIMENTS RÉSERVÉS A CEUX QUI SE TIENNENT ÉLOIGNÉS DES SACREMENTS.

L'Ecriture sainte nous dit que les Israélites furent établis de Dieu par une faveur singulière de sa bonté, dans le pays de Chanaan, pour y sucer le miel si excellent qu'ils trouvaient dans le trou des pierres, pour se nourrir de la plus pure fleur du froment et pour boire le vin le plus exquis. Tout cela n'est qu'une faible image des biens spirituels dont nous pouvons nous rassasier dans

le sein de l'Eglise. N'est-ce pas dans les plaies de Jésus-Christ que nous trouvons les plus grandes consolations ? N'est-ce pas dans les sacrements que nous nous rassasions de ce vin si délicieux dont la douceur et la force enivrent nos âmes?

Or, « quel usage faisons-nous de la confession, où Dieu nous montre combien sa miséricorde est grande, où il suffit de faire connaître les plaies de sa pauvre âme pour être guéri ? Hélas ! la plupart méprisent ce remède, et les autres n'en approchent que le plus rarement qu'ils peuvent. Quel usage faisons-nous de la sainte communion et de la sainte messe ? Il est « des chrétiens qui restent trois, quatre et six mois sans fréquenter les sacrements. Hélas ! combien qui restent des années entières, et bien d'autres, trois ou quatre ans ! Quelle foi peut-on espérer trouver » en ces âmes ? Elle « est presque éteinte » ; elle a sombré dans l'amour sensuel, dans la cupidité, qui font toujours irruption là où Jésus-Christ n'est pas accueilli.

Tant d'ingratitude « ne restera pas impunie. Je ne dis pas que les sécheresses, les inondations, les grêles, les tempêtes, les maladies et tous les fléaux de la justice de Dieu viendront fondre sur nous : tout cela n'est rien, quoique tout cela soit une partie de la punition de notre ingratitude. Mais un temps viendra » je le crains bien, « où Dieu, voyant le mépris que nous faisons du don précieux de la foi, qui nous a été transmis par nos pères, il nous sera enlevé pour être donné à d'autres. Hélas ! n'avons-nous pas été prêts à le perdre dans ce temps malheureux que nous venons de voir passer ? (1). N'est-ce pas un avertissement par lequel Dieu semblait nous dire que si nous n'en faisions un meilleur usage, elle nous serait enlevée ? »

DONNEZ A VOTRE AME IMMORTELLE UN BON REPAS PAR SEMAINE.

« Le troisième commandement, c'est une grande affaire : « Les dimanches tu

(1) La Révolution française.

garderas en servant Dieu dévotement ». La semaine est pour la matière, le dimanche est pour l'esprit.

Le corps fait de terre, se pourrit, se détruit ; l'âme, image de Dieu, est impérissable, et c'est elle qui soutient le corps. C'est donc à elle que nous devons le plus de soins ; et cependant nous négligeons toujours l'âme pour ne donner de soins qu'à notre corps.

« Voyez, toute la semaine on ramasse, on prête, on achète, on vend. Bien ; mais tout cela est pour le cadavre. Arrangez-vous donc pour faire faire une fois par semaine un bon festin à l'âme immortelle. O délicieux repas ! pain céleste ! oh ! quel privilège ! Pouvoir nourrir son âme et la nourrir de Dieu !

Et quand fait-on ce bon repas ? — « C'est le dimanche au moins. O jour du bon festin ! Je sais bien qu'on ne vous l'impose qu'une fois l'an, à Pâques ; mais faut-il qu'on se fasse contraindre pour être heureux ?

Le repas de la sainte Table, c'est le bon

Dieu en nous. Les grands sages de l'antiquité ne pouvaient pas comprendre cette chose extraordinaire ; ils disaient que Dieu était trop grand pour s'incarner, pour se donner. C'est qu'ils ne savaient pas à quel point Dieu est bon.

« Nous le savons, nous. Quel progrès ! Dieu est venu dans nous, nous pouvons aller jusqu'à lui. Ah ! si nous voulions, nous serions des anges sur la terre !

O belle vie ! vie heureuse ! vivre de Dieu ! Vivez de Dieu au moins le dimanche. Prenez garde, sans Dieu, de vous perdre. On n'a donc pas faim de Dieu ? Un jour sur sept, se nourrir de Dieu, est-ce trop ?

« Mon corps mange à son appétit ; Mais mon âme ? Si elle n'a pas faim, c'est donc qu'elle est bien malade....

« Ah ! aimons Dieu, vivons de Dieu, servons Dieu. C'est le bonheur ! »

Préparez-vous à ce festin de l'âme par la pureté. — « Pour soigner l'âme, il faut se donner quelque peine. Voyez ces images de la très sainte Vierge, de sainte Philomène : le peintre a beaucoup

travaillé pour les orner, et c'est pourquoi elles sont belles, elles plaisent aux yeux. Travaillons aussi beaucoup à l'ornement de nos âmes pour plaire aux hommes, aux anges et au bon Dieu.

« Rien n'est si beau qu'une âme pure, qu'une âme nourrie de son Dieu. Purifiez-vous donc par une bonne confession, et, chaque dimanche, donnez un bon repas à votre âme.

Vous savez que l'on sent la bonne odeur et la bonne saveur des fruits en proportion que le corps est sain : ainsi l'âme sent et pénètre les excellences de Dieu dans la mesure où elle est pure.

Ah ! nous ne savourons pas Dieu faute de pureté... oh ! malheur de ne pas le goûter, ce bon Dieu ! Purifions-nous, recevons notre Dieu, méritons le Ciel ; au Ciel nous verrons notre beauté et nous sentirons toute la saveur de Dieu.

Désirez vivement ce bon repas. — « Voyez, si l'on réfléchissait... Ce prêtre, il tient Dieu pour nourrir mon âme ! Ah ! nous mourrions de plaisir... Mais nous n'aimons pas le bon Dieu, non.

« Tenez, le bon Dieu est si bon, si grand, qu'il nous faut voler joyeusement et bien haut, comme l'oiseau, pour arriver à lui. Et quel chant de bonheur quand nous l'aurons atteint ! Jugez donc quelle joie d'avoir ce grand Dieu pour nourriture même.

« Qu'est-ce donc que cette âme pour mériter cela ? O mon âme, qui vas-tu recevoir ? Ton Dieu, ton créateur et ton sauveur. Ah ! mes enfants, si nous comprenions bien, nous mourrions de plaisir !

Et quels sont les effets de ce festin sur l'âme et sur le corps ? — « On a vu de bons chrétiens qui oubliaient jusqu'à leur corps ; cela ne vaut-il pas mieux que d'être comme ces mauvais chrétiens qui oublient leur âme, comme ces gens du monde qui ne pensent jamais qu'à la matière ? Les voilà qui entassent dans leur estomac la nourriture la plus abondante et la plus délicate : eh bien ! quel en est le fruit ? Au bout du compte, un cadavre qui s'en ira au cimetière.

« Nous, chrétiens, pour fruit de la

nourriture spirituelle, nous avons nos âmes sauvées, le Ciel, notre corps même transfiguré.

« Comprenez-vous ? Monter au Ciel ! Se remplir de Dieu ! L'homme est si grand, si grand, qu'il va jusqu'aux épaules de Dieu.

« Voyez jusqu'où va la fécondité du bon repas : la sainte Communion nourrissait saint Siméon dans son corps en même temps que dans son âme ; son âme, noyée dans le plaisir d'aimer Dieu, soutenait son corps.

COMMUNIEZ TOUS LES JOURS.

« Si nous pouvions concevoir un peu la grandeur du bonheur de la communion, nous ne pourrions désirer la vie qu'autant que nous aurions le bonheur de faire de Jésus-Christ notre pain de chaque jour. Non, toutes les choses créées ne nous seraient plus rien, nous les mépriserions pour nous attacher à Dieu seul, et toutes nos démarches et

nos actions ne tendraient qu'à nous rendre tous les jours plus dignes de le recevoir ».

« Quand on peut faire un bon repas tous les jours, faut-il avoir mauvais goût pour ne pas le prendre !

« Allez donc à la communion, mes enfants, allez à Jésus avec amour et confiance ! Allez vivre de lui afin de vivre pour lui. Ne dites pas que vous avez trop à faire. Le divin Sauveur n'a-t-il pas dit : « Venez à moi, vous qui travaillez et n'en pouvez plus ; venez à moi et je vous soulagerai. » Pourriez-vous résister à une invitation si pleine de tendresse et d'amitié ? Ne dites pas que vous n'en êtes pas dignes. C'est vrai, vous n'en êtes pas dignes, mais vous en avez besoin. Si Notre Seigneur avait eu en vue notre dignité, il n'aurait jamais institué son beau sacrement d'amour ; car personne au monde n'en est digne, ni les saints, ni les anges, ni les archanges, ni la Sainte Vierge..., mais il a eu en vue nos besoins, et nous en avons

tous besoin. — Ne dites pas que vous êtes pécheurs, que vous avez trop de misères et que c'est pour cela que vous n'osez en approcher. J'aimerais autant vous entendre dire que vous êtes trop malades, et que c'est pour cela que vous ne voulez point faire de remède, que vous ne voulez pas appeler le médecin.

* * *

« Je n'ai rien à faire ici, disait avec tristesse M. Vianney peu après son arrivée à Ars ; j'ai peur de m'y damner... Oh ! si je pouvais voir une fois notre divin Sauveur connu et aimé ! Si je pouvais distribuer tous les jours son très saint corps à un grand nombre de fidèles, que je serais heureux ! »

Il y réussit par ses ardentes prédications dont l'écho est venu jusqu'à nous ; quoiqu'elles ne vibrent plus à l'oreille, que l'accent de l'orateur, le feu de son regard, l'animation de son geste, ne leur donnent plus la vie et le mouvement,

qu'elles ne soient plus que comme une lave refroidie, elles nous touchent et nous remuent encore. Au bout de très peu de temps, un nouveau germe de salut, et le plus fécond de tous, était déposé dans cette terre qu'on avait crue frappée de stérilité. Les communions devinrent nombreuses, surtout parmi les femmes et les jeunes filles ; un bon nombre se mirent à communier tous les quinze jours, d'autres plus souvent, et chaque année un certain nombre d'hommes communiaient plusieurs fois.

Il n'y avait pas de paroisse de campagne où la communion fût plus en honneur qu'à Ars, et par les soins du Bienheureux, le dimanche et les jours de fête offrirent, dans cette petite localité, une physionomie qu'ils n'avaient pas ailleurs.

« J'ai fait mon possible, disait M. Vianney, pour amener mes hommes à communier quatre fois l'an : s'ils m'avaient obéi, ils seraient tous des saints. » Il jugeait ce nombre de communions, à

l'époque où il vivait, suffisant pour élever à une vertu peu ordinaire cette catégorie de ses paroissiens. Tous, à quelques rares exceptions près, observaient le devoir pascal ; la plupart communiaient à Noël, beaucoup à la Toussaint. Mais ce qu'il n'a pu faire complètement sur la terre, il l'a achevé du haut du ciel, et aujourd'hui existe à Ars *l'association du Bienheureux Vianney pour la communion des hommes quatre fois l'an.*

Faut-il ajouter que dans des cas particuliers, pour extirper certains abus de sa paroisse, pour inspirer l'horreur de certaines habitudes, il n'autorisa la communion qu'à des conditions onéreuses et sembla mettre « le Pain de vie » à un prix difficilement abordable ? Outre que son éducation théologique aurait pu justifier des exigences alors communes, « Qui donc peut connaître votre pensée, ô mon Dieu, si vous ne donnez vous-même la sagesse et si vous n'envoyez votre Esprit saint du plus haut des cieux ? » (1) Si le Bienheureux crut de-

(1) Sap. IX. 17.

voir s'armer, en ces circonstances, d'une sévérité qui nous étonne, il n'est pas douteux qu'il l'ait fait sous une inspiration d'en haut et parce qu'il avait l'intuition des cœurs.

CHAPITRE V

L'instruction religieuse

L'ignorance en matière de religion n'a jamais été aussi profonde et aussi générale que de nos jours. Déjà Bossuet disait de son temps : « Elle est fort grande parmi les fidèles la troupe de ceux qui périssent, faute de connaître la religion ; et ce ne sont pas seulement les pauvres et les simples, dépourvus des moyens d'apprendre, mais les puissants, les riches, les grands et les princes mêmes, qui négligent presque toujours de se faire instruire de leurs obligations par-

ticulières et des devoirs communs de la vie chrétienne, et qui tombent, par le défaut de cette science, pêle-mêle avec la foule, dans les abîmes » (1). Or, si l'ignorance de la religion perdait tant d'âmes au temps de Bossuet, que doit-ce être aujourd'hui, après tous les ravages de l'impiété déchaînés sur la France ? Alors, les gens s'instruisaient en famille, parlaient volontiers le langage de la religion, et par là apprenaient ce qu'ils ne savaient pas et n'étaient point exposés à perdre ce qu'ils savaient. Alors, la religion tenait la première place à l'école, et les lettrés terminaient leurs études par un cours de théologie. Alors, on s'instruisait en particulier, parce qu'on attachait un grand prix à la science religieuse.

Aujourd'hui, l'indifférence, qui glace les esprits et les cœurs, a pénétré les familles : un grand nombre laissent aux pasteurs le soin de parler de la religion

(1) Sermon III pour le premier dimanche de Carême, sur la prédication.

et ne se réservent que la liberté de la tourner en ridicule et d'en violer les préceptes. Les écoles publiques sont infectées d'athéisme et, sous l'étiquette d'une neutralité menteuse, l'on y garde à l'endroit de la question religieuse un silence qui confine au mépris, ou on ne la traite que pour susciter contre elle des objections et des préjugés. Dans les institutions libres, l'instruction religieuse occupe pompeusement la place d'honneur sur les palmarès. En fait, n'est-elle point quelquefois reléguée au dernier plan et ne forme-t-elle point souvent l'un de ces cours accessoires et ennuyeux dont maîtres et élèves aspirent à se débarrasser ? Les parents sont portés assez communément à regarder l'étude des principes de la religion comme un obstacle aux progrès dans les connaissances profanes, et ils saluent avec joie le jour de la première communion, qui permettra à leurs enfants de déposer l'onéreux fardeau du catéchisme. Cette science si élémentaire, la complé-

tera-t-on plus tard par un travail personnel et privé ? Non ! L'étude de la religion a été prise en dégoût et mise au rang des occupations puériles et surannées. Quel est le jeune homme, l'homme fait, quelle est la femme qui ne rougiraient point d'être surpris un catéchisme en mains, ou ne se tiendraient pour offensés d'être invités à l'étudier ? Ce sont des choses que l'on prétend savoir. Elles sont le tout de la vie, et en réalité, loin d'en être l'âme et de l'orienter, elles en sont tristement absentes. Le résultat de cette indifférence générale est une ignorance tellement épaisse, que beaucoup de fidèles, même assidus à l'église et qui fréquentent les sacrements, ignorent les vérités dont la connaissance est nécessaire, soit de nécessité de précepte, soit peut-être même de nécessité de moyen.

Le mode pratique de s'instruire de la religion et d'entretenir ou de développer la science catéchistique serait, pour la génération présente, d'assister au prône

de la paroisse. Mais l'instruction religieuse, si peu appréciée en elle-même et hors de l'église, n'est-elle point un luxueux superflu dont on peut se passer, même le dimanche ? Ainsi en jugent bon nombre de chrétiens qui recherchent les messes basses parce que l'on n'y prêche pas, et parmi celles-là les plus rapidement expédiées, qui fuient la Parole de Dieu et estiment du temps perdu le quart d'heure qu'ils consacreraient à l'entendre.

Que pensait M. Vianney de ce fléau de l'indifférence ? Les pages suivantes vont nous le dire. Il est intéressant de voir de quels traits caustiques le Bienheureux Curé d'Ars stigmatise l'ignorance religieuse, avec quelle originale et pressante et forte logique il établit la nécessité de s'instruire des vérités de la foi, d'entendre la Parole de Dieu le dimanche et de la mettre à profit.

*
* *

I. L'instruction religieuse, dit-il, *est nécessaire :*

a) *A la conservation de la foi.* Pourquoi « tant d'impies dans le temps où nous vivons ? Parce qu'ils ne connaissent pas leur religion ». Pourraient-ils ne pas « l'aimer et pratiquer ce qu'elle commande », s'ils la connaissaient ?

b) *A la conversion des pécheurs.* « Avec une personne instruite, il y a toujours de la ressource ; elle a beau s'égarer dans toutes sortes de voies mauvaises, on peut toujours espérer qu'elle reviendra au bon Dieu, tôt ou tard, quand ce ne serait qu'à l'heure de la mort. Au lieu qu'une personne qui n'est pas instruite est là comme une personne languissante, comme un malade à l'agonie, qui n'a plus sa connaissance ; elle ne connaît ni la grandeur du péché, ni la beauté de son âme, ni le prix de la vertu ; elle se traîne de péché en péché, comme une guenille qu'on traîne dans la boue ».

c) *Au salut d'un adulte*, elle est aussi nécessaire que le baptême, et plus nécessaire que tous les autres sacrements.

« Combien de personnes sont allées au

Ciel sans avoir reçu le sacrement de Pénitence ! »

« Combien d'autres sans avoir reçu le corps et le sang précieux de Jésus-Christ !

« Et combien sont dans le Ciel, qui n'ont reçu, ni la Confirmation, ni l'Extrême-Onction. Mais dès que nous avons l'âge de nous faire instruire, il nous est aussi difficile d'y aller sans être instruits que sans être baptisés ».

Aussi, « les premiers mots de Notre-Seigneur à ses Apôtres » dans la mission qu'il leur confia « furent ceux-ci : *allez et instruisez*... pour nous faire voir que l'instruction passe avant tout ».

« Hélas ! mes frères, nous verrons au jour du jugement que le plus grand nombre des chrétiens damnés l'auront été, parce qu'ils n'ont pas connu leur religion ».

« O mon Dieu, que l'ignorance damne *du monde !* Une personne ignorante est une personne perdue ».

II. Or, quel est pour les fidèles le prin-

cipal moyen d'acquérir l'instruction religieuse ? C'est d'écouter avec de bonnes dispositions la parole de Dieu. « Prêchez l'Evangile », a dit Notre-Seigneur à son Eglise : « Celui qui croira sera sauvé ».

Moyen d'une merveilleuse efficacité. Car

a) *La parole de Dieu éclaire les esprits.* « Semblable à cette colonne de feu qui conduisait les Juifs lorsqu'ils étaient dans le désert, elle est un beau flambeau qui brille devant nous, qui nous conduit dans tous nos desseins, nos pensées et nos actions ; c'est elle qui allume notre foi, qui fortifie notre espérance, qui enflamme notre amour pour Dieu et pour le prochain ; c'est elle qui nous fait comprendre la grandeur de Dieu, la fin heureuse pour laquelle nous sommes créés, les bontés de Dieu, son amour pour nous, le prix de notre âme, la grandeur de la récompense qui nous est promise ; elle qui nous dépeint la grandeur du péché, les outrages qu'il fait à Dieu, les maux qu'il nous prépare pour

l'autre vie ; c'est elle qui nous fait frissonner à la vue du jugement réservé aux pécheurs ; elle qui ouvre les yeux de l'âme aux grands du monde, en leur faisant comprendre le peu de durée et la caducité des choses créées ; c'est elle qui porte les enfants à avoir un grand respect pour leurs père et mère, les leur faisant regarder comme tenant la place de Dieu même ».

b) La parole de Dieu *a fondé et elle étend le règne* de Jésus-Christ. « De quoi se sont servis les Patriarches et les Prophètes, Jésus-Christ lui-même et tous les Apôtres, ainsi que tous ceux qui les ont secondés, pour établir notre sainte religion ? N'est-ce pas de la parole de Dieu ? Les progrès de la religion catholique sont son ouvrage » et l'ouvrage « de la grâce qui l'accompagne toujours ».

c) *Elle touche les cœurs.* « Qu'est-ce qui a porté tant de pécheurs à sortir du péché ? N'est-ce pas quelque instruction qu'ils ont entendue, où on leur a dépeint l'état malheureux d'un pécheur qui

tombe entre les mains d'un Dieu vengeur ? »

« Si vous en doutez, demandez à saint Augustin ce qui a commencé à le faire rougir au milieu de ses infamies : n'est-ce pas le tableau effrayant que fit saint Ambroise dans un sermon où il montra toute l'horreur du vice de l'impureté, combien il dégradait l'homme et combien l'outrage qu'il faisait à Dieu était affreux ? Qui porta sainte Pélagie, cette fameuse courtisane, qui, par sa beauté et encore plus par les dérèglements de sa vie, avait tant perdu d'âmes, à demander le baptême, à distribuer tous ses biens aux pauvres et à se couvrir d'un cilice ? Une seule instruction fit ce changement en elle ».

Que sont donc les chrétiens qui « ne se nourrissent pas de la parole Sainte » qui négligent de l'entendre ou « qui en abusent ? » Ce sont « des malades sans médecin, des voyageurs égarés et sans guide, des pauvres sans ressource ». Peut-on se sauver sans aimer Dieu ? Et

comment « l'aimer, s'attacher à lui, si on ne le connaît pas ? » Et qu'est-ce qui nous le fera connaître, « sinon la parole de Dieu ? »

Peut-on se sauver sans « pleurer ses péchés ? » Mais « qui peut nous porter à les quitter, à tout sacrifier ce que nous avons de plus cher au monde pour avoir le bonheur de conserver les biens du Ciel, sinon les tableaux mêmes que nous en font les prédicateurs ? »

« O mon Dieu ! à quel degré de malheur est conduit celui » qui méprise votre parole sainte ou qui ne l'entend pas !

III. L'obligation d'entendre la parole de Dieu est donc évidente et certaine, et d'une incontestable gravité.

« On se fera un scrupule de manquer la sainte messe, parce qu'en la manquant par sa faute, on commet un gros péché, mais on ne se fait pas scrupule de manquer une instruction. On ne pense pas que l'on puisse offenser Dieu gravement

de cette manière. Au jour du jugement, quand vous serez là tous à côté de moi, que le bon Dieu vous dira : « Rends-moi compte des instructions et des catéchismes que tu aurais pu entendre ! » vous penserez bien autrement ».

Il en est « à qui la parole de Dieu, qui a tant converti de pécheurs, donne mal au cœur : ils sont obligés de sortir, disent-ils, pour respirer un peu l'air, pour ne pas mourir... Ils se croient trop savants pour venir au catéchisme. Croyez-vous que ça passera comme ça ? Oh ! non, bien sûr ! Le bon Dieu rangera bien les choses autrement ».

« Tenez, comme c'est triste ! On verra des pères et des mères rester dehors pendant les instructions ; ils sont obligés cependant d'instruire leurs enfants. Mais que voulez-vous qu'ils leur apprennent ? Ils ne sont pas instruits eux-mêmes. Tout ça court en enfer... C'est dommage ! »

IV. Non moins grave est l'obligation d'entendre la parole de Dieu « comme il

faut », c'est-à-dire avec une religieuse attention ; car à quoi servent les instructions que l'on n'écoute pas ? Ni elles n'éclairent, ni elles ne touchent.

Or, il en est qui, « pendant les instructions, s'ennuient, causent, s'amusent à rire et tournent la tête d'un côté et d'un autre, demandent à leur voisin quelle heure il est ; qui bâillent et s'étendent, tournent les feuillets de leur livre, comme pour examiner si le libraire y a fait quelques fautes. « Mon Dieu, disent-ils, cela ne finira plus !... Jamais je ne reviens !... »

Quand ils sont de retour à la maison, « si on leur demande ce que l'on a dit à l'instruction : « Ah ! vous répondront-ils, il a assez crié !... il nous a assez ennuyés... je ne m'en souviens pas seulement !... si ce n'était pas si long, on retiendrait bien mieux ; voilà ce qui dégoûte *le monde* d'aller aux offices : c'est parce que c'est trop long ». — Vous avez raison de dire : « le monde ». Vous faites en effet partie « du monde » que Jésus-Christ a maudit.

« J'ai remarqué qu'il n'y avait pas de moment où l'on ait plus envie de dormir que pendant les instructions... Vous me direz : j'ai trop sommeil. . — Si je prenais un violon, songeriez-vous à dormir ? Tout bougerait, tout serait alerte ..» Votre salut ne devrait-il pas vous être plus à cœur qu'un moment de plaisir ?

« Savez-vous, m. f. » à quoi nous ressemblons ? A « ces grands du monde qui sont dans l'abondance de tout ce que leur cœur peut désirer, et qui, malgré cela, ne trouvent rien de bon. Si une personne qui souffre de la faim, était témoin de cela, ne dirait-elle pas en pleurant : ah ! si j'avais ce qu'ils méprisent tant, que je serais heureuse ! — Hélas ! m. f., nous pouvons bien dire la même chose. Si de pauvres idolâtres et des païens avaient la moitié et le quart de cette parole que l'on nous distribue si souvent, et dont nous faisons si peu de cas ou plutôt que nous méprisons, que nous entendons avec ennui et dégoût, hélas ! que de larmes ils répandraient, que de

pénitences, que de bonnes œuvres et que de vertus ils auraient le bonheur de pratiquer !

Qui a raison de Notre-Seigneur ou de vous ? « A cette femme qui cria : bienheureux sont les mamelles qui vous ont nourri et les entrailles qui vous ont porté ! il répondit : Combien plus heureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique ! — Voyez-vous l'estime que Notre-Seigneur fait de la parole de Dieu ? Lui qui est la vérité même, n'en fait pas moins de cas que de son corps ». Et vous, vous la méprisez !

« Je ne sais pas si c'est plus mal fait d'avoir des distractions pendant la messe que pendant les instructions ; je ne vois point de différence. Pendant la messe, on laisse perdre les mérites de la mort et passion de Jésus-Christ, et pendant l'instruction, on laisse perdre sa parole qui est lui-même. Saint Augustin dit que c'est aussi mal fait que de prendre le calice après la consécration et de le répandre sous les pieds.

V. Mais ceux qui écoutent la parole de Dieu en profitent-ils tous ? Non, parce que tous ne la reçoivent pas dans « un cœur bon et parfait ».

Elle tombe dans le cœur des uns, dit l'Evangile, comme sur « un grand chemin par où tout le monde passe. A mesure qu'elle tombe, l'orgueil passe, la foule aux pieds ; le désir de la vengeance passe, l'écrase ; les mauvaises pensées et les mauvais désirs viennent l'enfoncer dans le bourbier ; après quoi, le démon, qui règne dans ce pauvre cœur, à la première occasion enlève le reste de l'impression qu'a pu faire en lui la Parole de Dieu. Pécheurs, livrés à la dissipation, qui n'ont point de règle de vie, qui ne combattent pas leurs penchants, qui ne cherchent pas à se garantir des passions qui les maîtrisent ». Pour eux « la parole sainte est perdue ».

Elle tombe dans d'autres cœurs comme « sur un terrain pierreux » où elle germe d'abord, mais ne porte point de fruits. « Quand vous entendez prêcher, vous

prenez encore de belles résolutions de changer de vie, vous dites en vous-mêmes : il faut tout de bon mieux faire. C'est très bien. Mais dès que le bon Dieu vous envoie quelque épreuve, vous oubliez vos résolutions et vous continuez votre même genre de vie. Vous avez résolu d'être moins attachés aux biens de ce monde ; mais le moindre tort que l'on vous fasse, vous cherchez à vous *rattraper*, vous dites du mal des personnes qui vous ont fait tort et vous conservez de la haine contre elles. Vous pensez que vous voulez bien pratiquer l'humilité, parce que vous avez entendu, dans une instruction, combien l'humilité est une belle vertu, combien elle nous rend agréables à Dieu ; mais à la première occasion qui se présente, qu'on vous méprise, vous vous fâchez. Et ainsi vous vous retrouvez toujours les mêmes ». Pour vous encore, la semence de la parole sainte est perdue.

Elle tombe, en troisième lieu, dans des cœurs qui ressemblent à un fourré

« d'épines ». Et là elle est étouffée. « Comme elle ne parle que de sacrifices, que de mortifications, de détachement du monde et de soi-même, et que, de son côté, l'on ne veut pas faire tout cela, l'on reste dans le péché, l'on y persévère et l'on y meurt ». Et alors la divine parole, encore une fois, demeure frappée de stérilité. « Des personnes qui l'écoutent, dit N. S. dans la parabole du semeur, il n'y en a qu'un quart qui en profitent ».

Pourquoi, mes frères, « ne vous a-t-elle pas ébranlés et vous a-t-elle laissés insensibles ? Est-ce donc qu'elle n'a plus le même pouvoir », la même efficacité qu'autrefois ? « Est-ce parce qu'elle vous est annoncée par un pécheur ? » Est-ce parce que ceux qui vous la prêchent sont trop « simples » ?

Non ! C'est parce que « cette divine semence est tombée dans des cœurs impénitents, que vous avez trop longtemps abusé de la grâce » et que vous fermez les yeux à la lumière.

Hélas ! mes frères, cette semence est

donc perdue pour le plus grand nombre des chrétiens, et ne peut servir qu'à leur condamnation ». Ils commettent, en ne l'acceptant pas, « une espèce de sacrilège », et elle ne sert qu'à « les endurcir davantage. Mon Dieu, que votre sainte parole, qui ne nous est donnée que pour nous aider à nous sauver, précipite d'âmes dans les enfers ! »

VI. « Que faut-il donc faire pour profiter de la parole de Dieu ? »

« Vous n'avez qu'à » imiter « la conduite du peuple qui écoutait Jésus-Christ ».

a) « *Venez* écouter cette parole sainte avec empressement, avec joie et un vrai désir » de la mettre en pratique.

b) « *Etant ici*, oubliez toutes vos affaires temporelles, pour ne penser qu'aux besoins de votre âme ».

c) « *Avant d'entendre* cette parole sainte, demandez au bon Dieu de la bien comprendre, de la bien graver dans vos cœurs. Il y en a qui n'en font point de

cas, et qui ne disent pas même un *Pater* et un *Ave* pour demander au bon Dieu la grâce d'en bien profiter ».

d) « *Entendez-la avec respect*, non comme la parole d'un homme, mais de Dieu même ».

« On écoute encore un prêtre qui convient, mais si c'est un prêtre qui ne convient pas, on le tourne en ridicule, on le critique... Il ne faut pas agir si humainement. Ce n'est pas le *cadavre* qu'il faut regarder. Quel que soit le prêtre, c'est toujours l'instrument dont le bon Dieu se sert pour distribuer sa sainte parole. Vous faites passer de la liqueur par un entonnoir : qu'il soit d'or ou de cuivre, si la liqueur est bonne, elle est toujours bonne.

e) *Entendez-la avec foi.* Il y en a « qui écoutent la parole de Dieu comme une fable ou une chose très indifférente, et qui s'en vont, répétant sur tous les tons : « Les prêtres disent bien ce qu'ils veulent ». Non les prêtres ne disent pas ce qu'ils veulent; ils disent ce qu'il y a

dans l'évangile... Les prêtres qui sont venus avant nous, ont dit ce que nous disons ; ceux qui viendront après nous diront la même chose. Si nous disions des choses qui ne sont pas, Mgr l'Evêque nous aurait bientôt défendu de prêcher. Nous ne disons que ce que Notre-Seigneur a enseigné ».

« Je vais vous citer un exemple qui fait voir ce que c'est que de ne pas croire ce que les prêtres disent. Il y avait deux soldats, qui passaient dans un endroit où l'on faisait une mission. L'un des soldats proposa à son camarade d'aller au sermon, ils y allèrent. Le missionnaire prêchait sur l'enfer. « Crois-tu tout « ce que dit ce curé ? demanda le moins « mauvais des deux. — Oh ! non, reprit « l'autre, je crois que *c'est des bêtises* « pour faire peur au monde. — Eh bien ! « moi, je le crois ; et pour te prouver que « je le crois, je quitte l'état militaire, « j'entre dans un couvent. — Va où tu « voudras ! moi je continue ma route ». — Voilà qu'en continuant sa route, il

tombe malade et meurt. L'autre, qui était au couvent, apprend sa mort et il se met en prière, pour que Dieu lui fasse connaître dans quel état son compagnon était mort. Un jour, comme il priait, ce compagnon lui apparaît; il le reconnaît et lui demande : « Où es-tu ? — En enfer, je suis damné ! — Malheureux ! crois-tu à présent ce que le missionnaire a dit ? — Oui, je le crois. Les missionnaires n'ont qu'un tort : c'est de ne pas dire la centième partie des peines qu'on souffre ici ».

f) *Entendez la parole de Dieu avec docilité,* « étant toujours bien prêts à faire tout ce qu'elle vous commande ».

g) « *Après l'instruction*, remerciez le bon Dieu de la grâce qu'il vous a faite de vous instruire lui-même par la bouche de ses ministres ».

« En vous en retournant chez vous, occupez-vous de ce que vous avez entendu et méditez-le bien ».

« Arrivés » à la maison, « faites part à ceux qui n'ont pu venir, de ce que vous avez entendu ».

Enfin confessez-vous, s'il y a lieu, des fautes que vous auriez commises sur ces divers points. « Hélas ! on regarde la parole de Dieu comme si peu de chose, que presque personne ne s'accuse de l'avoir entendue sans attention. Que de péchés dont la plupart des chrétiens ne s'accusent jamais ! »

*
* *

Le Curé d'Ars eut le bonheur de constater de ses yeux l'effet de la parole divine sur ses paroissiens. Quelle transformation féconde elle y opéra !

A la Providence, les jeunes filles, recueillies des quatre coins de la Dombes, arrivaient, l'esprit inculte et le « cœur semblable à un buisson hérissé d'épines ». M. Vianney leur faisait le catéchisme tous les jours ; et, la grâce accompagnant ses paroles, dit Mademoiselle Lassagne, « les pauvres enfants s'étonnaient elles-mêmes d'avoir attendu jusque-là de comprendre la religion et

ses préceptes; presque toutes faisaient des confessions générales. Elles changeaient à vue d'œil; d'étourdies et légères, elles devenaient réfléchies et pieuses, et adoptaient joyeusement les pratiques de la vie chrétienne ». Telle était la ferveur de ces jeunes filles, que M. le Curé en faisait ses auxiliaires pour obtenir la conversion des grands pécheurs, et il était rare, disait-il, que leurs prières ne fussent point exaucées. Un sacrilège avait-il été commis, il leur demandait de passer la journée en réparation devant le T. S. Sacrement exposé. Leur esprit de mortification et de pénitence était légendaire : en promenade, elles ramassaient des orties pour se donner la discipline; le vendredi était pour les plus grandes un jour de sévère abstinence et de jeûne; on le savait si bien qu'au temps des vendanges, certains habitants d'Ars, trop économes peut-être, ne requéraient leurs services que le vendredi, sûrs que pas une graine de raisin ne serait enlevée de sa grappe. En cette

maison bénie, pendant vingt-quatre ans, on vit renaître les vertus du désert, on y vivait saintement, l'on y mourait en prédestiné.

Quant à la paroisse, à l'époque où M. Vianney en prit la direction, elle était surtout caractérisée par l'atonie religieuse et l'amour du plaisir. La parole du Serviteur de Dieu en détruisit peu à peu les abus, y fit fleurir la vertu, régner une religion intense, éclairée et fervente, et un jour, M. Vianney put dire à Mademoiselle Catherine, avec l'accent de la joie la plus vive, de la gratitude la plus sincère : « Ma paroisse est méconnaissable ! » Elle était en effet convertie.

CHAPITRE VI

Du sacrement de Pénitence

Il est un point de la doctrine chrétienne que prêcha par-dessus tous les autres le Bx Vianney : ce fut le sacrement de Pénitence.

On s'en était éloigné : il fallait y ramener les fidèles. Le Bienheureux le fit en montrant la miséricorde de Dieu qui pardonne sans repentance.

On n'en connaissait ni les effets ni les différentes parties ; on ne savait pas les dispositions qu'il fallait apporter à sa réception pour s'en approprier les fruits ; on était rempli d'illusions et de préjugés

en ce qui le concernait. Le Bienheureux dissipa cette ignorance en prêchant tout un traité du sacrement de Pénitence : traité plein de psychologie, de détails vécus, d'applications pratiques, mais aussi de lumineuse doctrine et de logique pressante.

Ce que nous en donnons ici n'est qu'un pâle et très court résumé, emprunté à un de ses catéchismes ; on y remarquera toutefois la simplicité de l'exposition, les comparaisons justes et ingénieuses, l'onction propre à toucher les cœurs et à ébranler les volontés.

§ I. — *Institution et effets du sacrement de Pénitence.*

Il y a bien peu de personnes qui soient sauvées sans le sacrement de Pénitence.

Qui l'a institué?

Il y en a qui croient que c'est la Sainte Vierge, d'autres que ce sont les apôtres. Si on vous le demande, dites qu'il a été institué lorsque Notre-Seigneur souffla

sur les apôtres et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et retenus à ceux à qui vous les retiendrez ».

Reçoit-on le sacrement de Pénitence toutes les fois qu'on se confesse ?

Il y en a qui le croient. Mais non, sachez bien qu'on ne reçoit ce sacrement que lorsqu'on reçoit l'absolution.

Que reçoit-on en recevant l'absolution ?

Il y en a qui croient qu'ils reçoivent la Sainte Vierge ou leur ange gardien. Ignorance ! En recevant l'absolution, on reçoit l'application du sang précieux du bon Dieu, on reçoit le pardon des péchés actuels commis après le baptême. Le bon Dieu, au moment de l'absolution, jette nos péchés par derrière ses épaules, c'est-à-dire il les oublie, il les anéantit, ils ne reparaîtront jamais plus. Votre âme, nous dit-il, serait noire comme le charbon, rouge comme l'écarlate, par l'absolution je la rendrai blanche comme la neige. Voyez, mes enfants, la grande

bonté de Dieu pour les pécheurs ! Mettez-vous bien avec le bon Dieu, tous vos péchés disparaîtront, et au jour du jugement, vous serez étonnés de ne plus les retrouver.

Il y a plus que cela :

Retombez dans le péché et mourez de suite après : le bon Dieu ne vous jugera que sur le péché que vous venez de commettre ; il ne sera plus parlé des péchés pardonnés. Ils ont été effacés, ils n'existent plus.

Une personne qui a beaucoup fait de bonnes œuvres et qui a le malheur de retomber dans le péché, ses bonnes œuvres sont mortes, anéanties tout le temps qu'elle reste dans le péché ; mais dès qu'elle revient à Dieu et qu'elle a reçu l'absolution, toutes ses bonnes œuvres reparaissent. Son péché ne reparaîtra jamais, mais ses bonnes œuvres revivront, elle en gardera le mérite, elle en recevra la récompense comme si elle n'avait jamais péché.

O miséricorde de Dieu, que tu es grande !

§ II. — *De la contrition.*

Pour recevoir comme il faut le sacrement de Pénitence, *il faut avoir la contrition.* Voyez dans une maison où il y a eu toutes sortes de bêtes, d'ordures et d'immondices : l'on balayera la maison, mais il y sentira toujours mauvais. Il en est de même de notre âme. Après l'examen, après la confession même, il faut les larmes de la contrition pour les laver, il faut un regret sincère d'avoir offensé Dieu.

Si vous regrettez d'avoir offensé Dieu parce qu'il est bon, parce que vous l'aimez, parce que vous avez peur de lui déplaire, votre contrition est parfaite, et vous recevez le pardon de vos péchés avant même de recevoir l'absolution; et si vous venez à mourir, vous irez droit au ciel comme un enfant après le baptême.

Si vous regrettez d'avoir offensé Dieu parce que vous craignez les jugements de Dieu, l'enfer, votre contrition est im-

parfaite, et vous ne recevrez le pardon de vos péchés que lorsque le prêtre prononcera les paroles de l'absolution.

Si vous êtes fâchés de vos péchés, non point parce qu'ils ont offensé le bon Dieu, mais parce qu'il faut les dire au prêtre, à cause de la confusion que vous aurez à en faire l'aveu ou par tout autre motif de ce genre, vous n'en recevrez jamais le pardon.

Il y en a qui ont eu une contrition si parfaite, qu'ils sont morts de douleur. Voyez par exemple cet homme qui s'était confessé : il avait une douleur si grande, qu'il ne faisait que pleurer ; il alla se cacher derrière un pilier de l'église pour donner un libre cours à ses larmes ; il était là à sangloter, à se tourmenter. Le prêtre alla pour le faire sortir : il le trouva mort. Ce n'était que la douleur de ses péchés qui l'avait fait mourir.

J'ai vu des personnes qui étaient si fâchées d'avoir offensé Dieu qu'il fallait que le prêtre se retirât après leur confession pour les bien laisser pleurer. Tenez !

Un jour, il vint ici un gendarme : ça ne se voit pas souvent. Il avait écrit toute sa confession ; il se jeta à genoux par terre et pleura à chaudes larmes. Eh bien ! c'est celui-là qui avait la contrition de ses péchés ! Ils étaient bien effacés avant qu'il se fût confessé, parce que sa contrition était parfaite.

Je ne veux pas dire que la douleur doive vous faire perdre la vie ou verser des larmes ; mais il faut que le regret d'avoir offensé Dieu soit dans votre cœur. Voyez, mes enfants, pour recevoir le sacrement de Pénitence, il faut trois choses : la foi qui nous découvre Dieu présent dans le prêtre, l'espérance qui nous fait croire que Dieu nous donnera la grâce du pardon, la charité qui nous porte à aimer Dieu et qui nous met au cœur le regret de l'avoir offensé.

Mes enfants, lorsque nous approchons du tribunal de la Pénitence, *demandons bien au bon Dieu la contrition de nos péchés*. Il faut mettre plus de temps à demander la contrition qu'à s'examiner. Si on ne la demande pas, on ne l'a pas.

Et quand vous avez ainsi une véritable contrition de vos fautes, vous entrez au tribunal de la Pénitence et vous faites le signe de la croix. Voyez comme c'est beau ! Vous commencez votre accusation au nom des trois personnes de la Sainte Trinité, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Vous dites : « Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché ». On bénit une chose qui a été profanée : le prêtre vous bénit pour chasser le démon de votre cœur et y faire habiter l'Esprit Saint. Vous dites le « Je confesse à Dieu » : vous avouez devant toute la cour céleste que vous êtes coupable. Vous ajoutez : « C'est ma faute » : point d'excuse à mes péchés ; oui, c'est moi qui suis coupable et non un autre, c'est par ma faute que j'ai fait le mal. Après votre accusation, vous dites : « Mon Père, je m'accuse de tous ces péchés et de tous ceux de ma vie passée » : cela veut dire que nous nous accusons de tous les péchés que nous connaissons et de tous ceux que nous ne connaissons pas, car

il y a une infinité de péchés que nous ignorons. Lorsque le prêtre donne l'absolution, faites un acte de contrition de tout votre cœur. Ne faites pas comme il y en a, qui se dépêchent vite à le réciter et qui disent au prêtre : « Puis-je faire la sainte communion demain ? » Si vous avez fini votre acte de contrition avant que le prêtre vous ait absous, ajoutez-y un acte d'amour de Dieu. Après la confession, retirez-vous dans un coin de l'église et remerciez Dieu et la Sainte Vierge des grâces que vous avez reçues, demandez la grâce nécessaire pour ne pas retomber.

§ III. — *Intégrité de la confession.*

Il faut accuser tous vos péchés mortels en confession, sinon point de pardon.

Il y en a qui étudient la manière dont ils pourront les dire pour que le prêtre les comprenne moins.

D'autres les cachent.

Eh ! mes enfants à qui les cachez-

vous ? Vous les cachez au prêtre. Mais ce n'est pas le prêtre qui vous jugera ; peut-être mourra-t-il trente ans après vous ; c'est le bon Dieu, qui du haut du ciel voit tous ces péchés cachés et déguisés, et qui, au jour du jugement, les montrera à la face du ciel et de la terre : il y aura bien alors de quoi être couvert de confusion. Si l'on vous disait : « Il faut monter en chaire et faire votre confession devant tout le monde, ou bien dire vos péchés à un prêtre : choisissez ce que vous aimerez le mieux ». Ah ! certes vous vous dépêcheriez bien vite de les dire au prêtre. Eh bien ! le bon Dieu vous dit : « choisissez : ou vous vous confesserez dans le secret du tribunal de la Pénitence, ou je dévoilerai vos péchés devant l'univers entier et je rendrai public ce que vous avez fait dans l'ombre ». Hésiteriez vous ?... Mes enfants, voulez-vous cacher vos péchés, accusez-les bien comme il faut, car alors ils seront effacés et ne reparaîtront plus.

Je sais bien que l'accusation de vos

fautes vous vaut un petit moment d'humiliation. Mais cette confusion n'est pas si grande que celle que vous causera la manifestation des consciences au jour du jugement. Et même est-ce vraiment humiliant d'accuser vos péchés... ? Le prêtre sait bien à peu près ce que vous pouvez avoir fait.

Déguiser, cacher vos péchés... quelle folie, quel crime ! Écoutez :

Voici un homme qui est couvert de plaies ; on lui dit d'aller à l'hôpital faire voir son mal au médecin. Il y va, le médecin lui donne des remèdes et il est presque guéri. Mais il prend un couteau et rouvre toutes ses plaies, il se fait plus de mal qu'il n'en avait... Ne diriez-vous pas : « cet homme est un imbécile : il était sur le point d'être guéri et il s'est fait plus de mal qu'il n'en avait ? »

Ainsi agit celui qui déguise ou cache un péché en confession. Vous avez offensé le bon Dieu ; autant de péchés, autant de plaies à votre âme. C'est bien dommage ; mais vous pouvez tout réparer, vous

pouvez guérir par une bonne confession. Eh bien ! vous allez vous confesser, montrer vos plaies au prêtre, vous allez être pardonnés et vous êtes sur le point de guérir ; mais vous commettez un sacrilège en cachant un péché mortel : c'est une nouvelle et très grave plaie que vous faites à votre âme et qui empêche toutes les autres de guérir. Insensé ! Cruel ! Et après cela, vous n'oserez plus vous confesser, vous penserez : « Que dira de moi le prêtre ? » Et vous accumulerez sacrilèges sur sacrilèges.

Ah ! mes enfants, si l'on disait aux pauvres damnés qui sont dans l'enfer depuis si longtemps : « Je vais mettre un prêtre à la porte de l'enfer, tous ceux qui voudront se confesser sortiront ; mais je ne vous donne que huit jours ». Croyez-vous qu'il en resterait un seul ? Mes enfants, il n'en demeurerait pas un. Ils ne craindraient pas de dire leurs péchés, et même de les dire devant tout le monde. Ah ! comme l'enfer serait vite désert, et le ciel vite peuplé ! Eh ! bien, nous avons

le temps et les moyens que les damnés n'ont pas : profitons-en !

Combien qui sont en enfer qui n'ont peut-être pas fait tant de mal que nous ! Combien qui, après un péché mortel, sont morts et ont été jetés en enfer ! Ils n'ont pas eu le temps de se repentir. Qu'est-ce qui a retenu le bon Dieu de nous traiter de même ? Sa grande bonté pour nous, pas autre chose ! Et nous, orgueilleux et méchants, nous n'accusons pas nos péchés ! Oh ! que nous en serons fâchés à l'heure de la mort !

§ IV. — *Se confesser sans délai.*

Confessez-vous bien et *confessez-vous tout de suite.*

Oh ! que c'est triste une âme qui est en état de péché mortel ! Elle ne gagne rien pour le Ciel, toutes ses bonnes œuvres sont perdues ; elle mourrait en cet état, qu'aucune de ses bonnes œuvres ne recevrait de récompense. Voyez cet homme qui faisait beaucoup de bien pendant sa

vie, mais qui était en mauvais état ; il vint à mourir et le bon Dieu le condamna. Un saint dit à Notre Seigneur : « Mais vous condamnez cet homme ? Il a fait beaucoup de bonnes œuvres ». — « Oui, dit Notre Seigneur ; mais je lui ai donné sa récompense en ce monde, j'ai béni son travail, j'ai fait prospérer ses biens, il a réussi dans ses affaires : pour le Ciel il n'a rien fait, tout ce qu'il a fait est perdu, parce qu'il l'a fait dans le péché ». Oh ! que c'est triste ! après avoir travaillé quinze ou vingt ans, si nous avons été dans le péché mortel, tout est perdu à jamais ! Quel désespoir à l'heure de la mort si elle nous surprend ainsi ! Tandis que nous en verrons d'autres qui auront autant fait de mal que nous peut-être et qui jouiront au Ciel de la gloire de Dieu. Pourquoi ? Parce qu'ils se sont convertis et qu'ils ont confessé leurs péchés.

Et puis, mes enfants, rester dans le péché : vous pouvez mourir à tout moment. Voyez cet homme qui depuis si

longtemps ne s'était pas confessé ! Il se fit une mission, pas bien loin de chez lui. Ses camarades lui dirent : « Tu vas bien faire ta mission ? » — « Oh ! oui, lui dit cet homme ; vous viendrez m'appeler demain matin ». — « Oui », lui dirent ses amis. Le matin, ils vont l'appeler ; ils le trouvent mort dans son lit. Mes enfants, il n'eut pas le temps de se confesser : s'il eut prévu sa mort, il se serait bien confessé.

Voyez cette femme non loin d'ici : j'allais voir un malade ; je la trouvai écrasée sous un arbre par un coup de tonnerre, Eh bien ! mes enfants, elle ne savait pas sa mort si proche.

Mes enfants notre mort est certaine, mais le moment en est incertain. C'est pourquoi nous devons toujours nous tenir prêts pour aller rendre compte de notre âme à Dieu. Nous devons dire comme Luther, si nous sommes dans le péché. Cet homme se promenait un soir avec sa femme, et ensemble ils regardaient le Ciel. Sa femme lui dit : « Que le

ciel est beau ! » — « Oui, répondit Luther, mais nous ne l'aurons jamais ! » Quand vint l'heure de la mort, il répéta : « Beau Ciel, je ne te verrai pas » ! Nous devons dire de même à notre âme quand elle est dans le péché : « Pauvre âme, la porte du ciel t'est fermée et celle de l'enfer ouverte ». Cela est vrai. Mais dès que nous revenons au bon Dieu, nous ouvrons le Ciel et fermons l'enfer. Ah ! si l'on y pensait bien, on ne pourrait pas rester dans le péché. A l'heure de la mort le pécheur dira : « O mon âme, si tu avais voulu, tu serais sauvée : il ne te fallait que la volonté de dire tes péchés ; une bonne confession t'aurait valu le pardon. Ah ! les pauvres damnés maudiront les prêtres ; ils diront : « Maudits prêtres, si je ne vous avais pas connus, je ne serais pas si coupable ! »

Il y en a qui disent : « Je me confesserai au bon Dieu ». Eh ! mes enfants, vous vous confesseriez au bon Dieu vingt fois par jour que vous n'obtiendriez pas votre pardon. Mais si vous dites au

prêtre tous vos péchés, comme vous vous connaissez coupables, vous êtes bien sûrs de rentrer en grâce avec le bon Dieu.

§ V. — *De la satisfaction.*

Après votre confession, faites la pénitence sacramentelle.

Depuis le commencement du monde, nous voyons partout que Dieu, en pardonnant le péché, a toujours voulu une satisfaction temporelle, qui est un droit que sa justice demande. Sa miséricorde pardonne, mais sa justice veut être satisfaite en quelque petite chose.

Dieu, il est vrai, n'écoute au Baptême que sa miséricorde et nous pardonne sans rien exiger de nous; mais, dans le sacrement de Pénitence, il ne remet les péchés et ne nous rend la grâce qu'à la condition que nous subirons une peine temporelle, ou dans ce monde ou dans les flammes du Purgatoire.

Quelle est la satisfaction que Dieu

exige de nous quand nous allons nous confesser ? La pénitence que nous impose le confesseur ; elle fait partie du Sacrement.

Recevez-la avec joie et reconnaissance. Si vous craignez de ne pouvoir la faire, représentez humblement vos raisons au confesseur ; si elles lui paraissent bonnes, il la changera. Il y en a qui trouvent leurs pénitences longues et difficiles ; mais ils n'y pensent pas ! Comparez-les donc à celles de l'enfer que vous avez méritées. Hélas ! avec quelle joie un pauvre damné ne recevrait-il pas jusqu'à la fin du monde les pénitences que l'on vous donne, si, à ce prix, il pouvait terminer son supplice !

Accomplissez fidèlement la pénitence que le confesseur vous impose. Il y aurait péché grave à la manquer volontairement si les péchés que vous avez accusés étaient mortels.

Accomplissez-la tout entière et au temps marqué.

Accomplissez-la, autant que possible,

tout de suite après votre confession, ravis de pouvoir satisfaire à la justice de Dieu par un moyen si juste.

*
* *

Il eût été difficile de résister longtemps à de si persuasives instructions sans cesse renouvelées. Soit dans les sermons du Bienheureux, soit dans ses catéchismes, que d'appels véhéments au pécheur qui lasse la miséricorde divine par ses délais, alors qu'il pourrait obtenir le pardon à des conditions si douces ! Que de sentences, que de traits d'histoire par lesquels il inspire l'horreur de la confession sacrilège ! Que de fois il répète qu'il est plus facile de se sauver que de se damner, grâce au tribunal toujours ouvert de la miséricorde !

Il ne semble pas que ses paroissiens soient restés longtemps insensibles à ses exhortations, car cinq ou six ans après son arrivée à Ars, on s'y confessait en très grand nombre. Sans doute il resta

toujours quelques unités réfractaires : on cite deux ou trois hommes, une femme qui jamais ne voulurent céder à la grâce; mais au moins se confessèrent-ils au dernier moment, comme il l'avait annoncé, vaincus par les prières et les pénitences du Serviteur de Dieu.

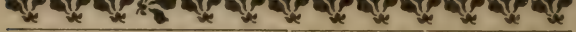

CHAPITRE VII

Les Vêpres et les pratiques de piété

L'assistance à la sainte messe, en un jour qui est dû tout entier à Dieu, remplit-elle complètement l'idée qu'on doit se former d'une sanctification véritable des dimanches et des fêtes ? Peuvent-ils se flatter de répondre à tout ce que Dieu et l'Eglise ont droit de leur demander, ceux qui, se bornant à remplir cette prescription essentielle, passent le reste du jour dans les distractions et dans l'oisiveté, sans consacrer un instant de plus à la prière et à l'adoration ? Le Curé d'Ars, d'accord

avec les Pères et les Conciles, ne le pensait pas.

Il savait du reste, l'expérience le lui avait appris, que la seconde partie du dimanche restée vide de tout acte et de tout sentiment religieux, bien loin de contribuer au salut des âmes, devient au contraire pour beaucoup une occasion de mal et une source de profanations ; qu'elle est d'ordinaire le premier pas vers l'oubli total du troisième commandement de Dieu : aussi les pages dans lesquelles il engage ses paroissiens à la sanctifier, sont-elles empreintes de ce même zèle communicatif et brûlant dont on l'a vu s'armer pour procurer l'assistance à la sainte messe.

Il émet d'abord cette proposition : Que ceux qui « ne font point difficulté, le dimanche, de manquer les Vêpres, le chapelet, le chemin de la croix et la prière du soir, qui ne font presque jamais de visites au Saint Sacrement entre les offices, et passent ce saint jour moins bien que les autres », sans com-

promettre absolument leur salut, le rendent, par ces omissions, plus difficile et plus incertain. « Oh ! comment osent-ils espérer le Ciel ? dit-il. Comment peuvent-ils croire que le bon Dieu leur fera miséricorde, dans ce moment terrible où les plus grands Saints ont tremblé, eux cependant, dont la vie n'a été que bonnes œuvres, et qui, pour quelques légères fautes, ont fait tant de pénitences ? » C'est le commentaire de la parole de saint Pierre : « Efforcez-vous de plus en plus, mes frères, de rendre certaine par les bonnes œuvres votre vocation et votre élection » (1).

Puis il énumère, tour à tour, les exercices par lesquels un chrétien, soucieux de son salut, se fait un devoir de sanctifier l'après-midi du dimanche. Au premier rang il inscrit les Vêpres.

*
* *

Quels sont ceux qui les manquent ? se demande-t-il.

(1) II. Petr. I, 10.

1° *Ceux qui « n'aiment pas Dieu de tout leur cœur.* » Ils les manquent « pour aller voir leurs parents, leurs amis » ou pour tout autre motif futile. Ils préfèrent ainsi la créature au bon plaisir de Dieu.

2° *Ceux qui n'acceptent pas la religion dans son intégrité.* Ils ont assisté à la messe avec indifférence et ennui. « Ils n'ont pas le courage de revenir aux Vêpres. » Si on leur demande pourquoi ils n'y vont pas : « Ah ! vous disent-ils, il faudrait être toute la journée à l'église ; nous avons autre chose à faire. » Ils voudraient être à Dieu et au monde : à Dieu le matin, au monde le soir. Quel regret ils éprouveront, à l'heure de la mort, de toutes ces concessions faites à l'esprit du siècle ! Ils se plaignent de la longueur des offices de la paroisse qui durent ensemble près de quatre heures : « Quatre heures ! quatre heures ! Mais si les anges et les saints n'avaient que quatre heures pour prier, adorer, aimer Dieu, ils se croiraient bien perdus ! »

3° *Ceux qui n'ont pas le don d'intelligence.* La religion est si douce et si consolante à qui la pratique fidèlement ! On lui doit les meilleures et les plus pures joies de la vie. Que ne le comprenez-vous ! « Pendant que nous disons les Vêpres, ne seriez-vous pas aussi heureux d'y venir que de rester chez vous à vous ennuyer, pendant qu'on chante les louanges de Dieu ? » Combien font pour le monde des choses plus pénibles que celles qu'exige le service divin !

Manquer les Vêpres, c'est attrister « le Cœur si bon de Jésus ».

Il en est qui y arrivent quand « elles sont à moitié dites : » ils témoignent bien peu d'empressement pour recevoir « les grâces du bon Dieu ! »

Mais est-ce aimer vraiment Dieu que de « vous contenter des Vêpres, le saint jour du dimanche ? » Non. Que faut-il faire encore ?

1° *Examiner votre conscience* : « le dimanche, rappelez à votre mémoire les

plus gros péchés de la semaine », afin de vous en souvenir, quand viendra le moment de les déclarer.

2° *Vous confesser, s'il en est besoin.* « Vous sentez-vous coupables de quelque faute, allez vous en délivrer, afin que vos prières et toutes vos bonnes œuvres soient plus agréables à Dieu et plus avantageuses à votre âme », et de peur « que la mort ne vous surprenne dans un état capable de vous conduire en enfer ».

3° *Assister en esprit de « pénitence » au catéchisme, à la prière publique, le soir, et au chapelet,* « afin que Dieu, voyant votre empressement, veuille bien vous pardonner toutes les négligences que vous avez commises dans son service ». En assistant au catéchisme, vous dissiperez aussi cette « ignorance crasse » qui damne tant de chrétiens. Il en est qui « regardent comme des riens le catéchisme, le chapelet, la prière du soir, »

le dimanche : ce sont ceux qui ne sont pas « tout à Dieu », des demi-chrétiens, qui mesurent à Dieu leur service et leur amour et ont toujours peur de trop lui donner.

4° *Exercer les œuvres de miséricorde.* Vous devez « employer le saint jour du dimanche à instruire les ignorants, à leur donner de bons conseils, à les porter au bon Dieu et à les détourner du mal. » Si vous ne l'avez point fait, Dieu vous demandera compte de cette omission, au jugement particulier.

5° *Faire quelque lecture pieuse.* « Avez-vous un moment entre les offices, au lieu d'aller voir vos voisins ou voisines, faites quelque lecture de piété, ce qui nourrira votre âme ; prenez un livre, comme l'Imitation de N.-S. J.-C., et surtout la vie des saints : vous y verrez comment ils ont combattu les tentations que le démon a tâché de faire naître dans leur esprit ; vous verrez combien

ils ont fait de sacrifices pour plaire à Dieu et sauver leurs âmes : cela vous encouragera. Vous ferez comme saint Ignace, qui, étant blessé, se mit à lire la vie des saints ; voyant les luttes qu'ils avaient éprouvées et le courage avec lequel ils combattaient pour le bon Dieu, il se dit à lui même : ah ! pourquoi ne ferai-je pas ce que ces saints ont fait ? N'ai-je pas le même Dieu qui m'aidera à combattre, le même ciel à espérer et le même enfer à craindre ?... — Vous ferez de même. »

6° *Visiter le Saint-Sacrement :*

a) « Pour lui demander pardon des péchés que vous avez commis pendant la semaine. »

b) Pour reconnaître son amour infini à votre égard. « Combien sont embarrassés de leur temps, le saint jour du dimanche ! Ils ne daignent pas seulement venir, quelques petits moments, visiter leur Sauveur qui brûle du désir de les voir auprès de lui, pour leur dire qu'il

les aime et qu'il veut les combler de bienfaits. Oh ! quelle honte pour nous !... Arrive-t-il quelque nouveauté, l'on quitte tout, et l'on court. Pour notre Dieu, nous le fuyons. Quelle différence entre les premiers fidèles et nous ! Ils regardaient comme le plus heureux temps de leur vie, lorsqu'ils avaient le bonheur de passer des jours et des nuits entières à chanter les louanges du Seigneur, ou à pleurer leurs péchés ; mais aujourd'hui, ce n'est plus de même. Il est délaissé, il est abandonné de nous... Mon Dieu ! que vos enfants vous aiment peu ! »

c) Pour lui dire votre amour et vous entretenir avec lui. « Si nous l'aimions bien, nous nous ferions une joie et un bonheur de venir, tous les dimanches, passer quelques instants pour l'adorer, pour lui demander la grâce de nous pardonner ; nous regarderions ces moments comme les plus beaux de notre vie. Ah ! que les instants passés avec ce Dieu de bonté sont doux et consolants !

Etes-vous dans le chagrin ? Venez un instant vous jeter à ses pieds et vous vous sentirez tout consolés. Etes-vous méprisés du monde ? Venez ici, et vous trouverez un bon ami qui ne vous manquera jamais de fidélité. Etes-vous tentés ? Oh ! c'est ici que vous allez trouver des armes fortes et terribles pour vaincre votre ennemi. Craignez-vous le jugement formidable, qui a fait trembler les plus grands saints ? Profitez du temps que votre Dieu est le Dieu de miséricorde, et qu'il est si aisé d'en avoir votre grâce. Etes-vous opprimés par la pauvreté ? Venez ici, vous y trouverez un Dieu infiniment riche et qui vous dira que tous ses biens sont à vous, non dans ce monde, mais dans l'autre : c'est là que je te prépare des biens infinis ; va, méprise ces biens périssables, et tu en auras qui ne périront jamais. Voulons-nous commencer à goûter le bonheur des saints ? Venons ici, et nous en éprouverons les heureux commencements.

« Ah ! qu'il fait bon, mes frères, jouir des chastes embrassements du Sauveur ! Ah ! vous ne les avez jamais goûtés ! Si vous aviez eu ce bonheur, vous ne pourriez plus en sortir. Ne soyons plus étonnés de ce que tant de saintes âmes ont passé leur vie dans sa maison, et le jour et la nuit ; elles ne pouvaient plus se séparer de sa présence.

« Nous lisons dans l'histoire, qu'un saint prêtre trouvait tant de douceurs et de consolations dans nos églises, qu'il couchait sur le marchepied de l'autel pour avoir le bonheur, en s'éveillant, de se trouver auprès de son Dieu ; et Dieu, pour le récompenser, permit qu'il mourût au pied de l'autel...

« Pourquoi, mes frères, avons nous tant d'indifférence et de dégoût, lorsqu'il faut venir ici ? Hélas ! mes frères, c'est que nous n'avons jamais ressenti » ces saintes ivresses.

*
* *

La loi du Seigneur, au témoignage du

Saint-Esprit, est le soleil du monde moral (1). Quand elle règne en maîtresse dans un cœur, elle l'éclaire, l'embrase, l'enrichit d'une fécondité céleste ; et quand ce cœur est celui d'un saint, il devient incandescent et projette à son tour la lumière, la chaleur et la sainteté. Ainsi en fut-il du Bienheureux Curé d'Ars. En dépit des obstacles que pouvaient opposer à la sanctification de l'après-midi du dimanche l'indifférence et l'habitude, M. Vianney réussit à en faire un temps de prière dans sa paroisse. Les fidèles assistaient nombreux au catéchisme, qu'il faisait régulièrement à une heure, et s'y laissaient interroger comme de petits enfants. Les vêpres étaient aussi suivies que la messe ; après l'office, le saint Curé récitait le chapelet, et, pour habituer ses paroissiens à donner à leurs prières un but déterminé, indiquait auparavant l'intention à laquelle on devait le réciter.

Vers la fin du jour, au son de la cloche,

(1) Ps. XVIII.

toute la paroisse se réunissait pour la troisième fois, à l'église. C'était l'heure de la prière. M. le Curé la faisait lui-même et ensuite adressait à ses paroissiens une de ces touchantes homélies, où il traitait tantôt du péché, du très saint Sacrement, de l'amour de N. S., des jugements de Dieu, etc., et où s'écoulait tout entière son âme, embrasée des ardeurs divines : son auditoire se retirait souvent, ravi, terrifié, ému jusqu'aux larmes.

Dans l'intervalle des exercices, les pieux fidèles se succédaient spontanément aux pieds de l'Hôte du Tabernacle ou allaient le visiter dans ses membres souffrants. Alors le dimanche présentait, à Ars, un rare spectacle d'édification, et l'on se serait cru transporté aux meilleurs âges de foi. Faut-il s'en étonner ? M. Vianney brillait dans le monde, à l'exemple du saint Précurseur, son Patron, comme une « lampe ardente et luisante », et, avant même de l'entendre on était persuadé ; ses longs séjours à

l'église montraient à tous « l'Agneau de Dieu », et les foules se portaient avec empressement vers « celui qui efface les péchés du monde ». Ne savait-on pas que le Serviteur de Dieu, en racontant l'histoire de ce saint qui passait les nuits sur le marchepied de l'autel, racontait sa propre histoire ? Il avait fait la confidence de ce détail au Frère Athanase : « Quand le sommeil vous surprend devant le Saint Sacrement, lui demandait un jour le Frère, que faites-vous ? — Il m'arrive quelquefois, répondit M. Vianney, de me coucher devant N. S., comme le petit chien aux pieds de son maître, et de m'y endormir ». Je dors, mais mon cœur veille, disait l'Epouse des Cantiques. O délicieux sommeil ! O veilles fécondes !

Ne savait-on pas la soif de sainteté qui le dévorait, et comment ne lui aurait-on pas obéi quand il conseillait de faire, de la vie des saints, la lecture préférée du dimanche ? C'était la sienne tous les jours ; son ambition était de reproduire

la vie de ces héros du christianisme, et il s'humiliait de ne point leur ressembler assez. Le fait était si connu qu'un brave homme de la paroisse se permit de lui dire un jour : « Monsieur le Curé, prenez donc la vie d'un saint, et imitez-la ; mais vous voulez mener la vie de tous les saints ensemble ! » Heureux paroissiens, qui se croient obligés de modérer le zèle de leur curé pour sa propre sanctification !

CHAPITRE VIII

Les Confréries

Les confréries, approuvées par l'Eglise, sont de puissants secours accordés à notre faiblesse, pour nous porter à la pratique du bien et nous y faire persévérer.

Que de fruits, si elles sont sagement dirigées, elles peuvent produire dans une paroisse !

Elles y sont des foyers où tous les membres, réunis dans une sainte émulation, s'enflamment de la charité divine ; des asiles où, malgré nos temps de refrodissement et de langueur, la foi se

conserve et la vertu garde sur les cœurs son aimable empire ; des sources de perfection et de salut, ouvertes aux âmes d'élite ; un levain précieux, qui peut sanctifier toute la masse.

Elles préservent l'innocence, maintiennent la jeunesse dans des habitudes vertueuses ; par elles, la piété est honorée, les sacrements fréquentés, les jours du Seigneur dignement sanctifiés ; elles édifient l'assemblée des fidèles, ajoutent à l'éclat des cérémonies saintes par la mélodie de leurs chants. Elles sont l'ornement de l'Eglise et l'exemple du troupeau.

On conçoit aisément que M. Vianney n'ait point voulu se priver de si utiles auxiliaires et qu'une des premières sollicitudes du pasteur ait été d'établir dans sa paroisse ces pieuses associations.

I. Voici en quels termes il en montre l'excellence et les avantages, et exhorte à y entrer.

1° *Les Confréries*, dit-il, *par la fin qu'elles se proposent, répondent à un besoin de l'âme chrétienne.*

« Chaque confrérie a un but particulier. Pourquoi est-ce que la confrérie du *Saint Sacrement* est établie? Pour remercier Dieu d'avoir institué ce grand Sacrement d'amour, et lui demander pardon du mépris que l'on fait de sa sainte présence. Ceux qui en font partie ont pour but de dédommager Jésus-Christ des outrages qu'il reçoit dans la réception des sacrements, et surtout dans le Sacrement adorable de l'Eucharistie ; ils se réunissent pour lui faire amende honorable de tant de communions et de confessions sacrilèges.

« La confrérie du *Sacré-Cœur de Jésus* est établie pour honorer ce Cœur adorable qui nous a tant aimés. Ceux qui en font partie veulent dédommager le divin Maître du mépris que l'on fait de son amour pour les hommes ; ils doivent souvent faire des actes d'amour de Dieu, et se plaindre auprès de lui de ce

que les hommes ont si peu d'amour pour Celui qui les aime tant.

« La Confrérie du *Saint Rosaire* a été établie pour honorer la vie cachée, la vie souffrante de Jésus-Christ, sa vie glorieuse, pour honorer les privilèges de la Très-Sainte Vierge.

« Celle du *Saint Scapulaire*, pour nous consacrer à Marie pour toute la vie. Dans cette confrérie, nous nous faisons un honneur de porter sur nous un signe, par lequel nous reconnaissons que la Sainte Vierge est notre souveraine et que nous lui appartenons d'une manière toute particulière. De son côté, elle s'engage à ne jamais nous refuser sa protection, pendant notre vie et à l'heure de notre mort, à prendre un soin tout spécial de nos âmes et de nos corps.

« Celle de Notre-Dame des *Sept Douleurs*, pour honorer la Sainte Vierge dans le cours de la Passion de Jésus-Christ, où elle a tant versé de larmes ».

Or, qu'y a-t-il de plus « propre à nous porter » à entrer dans ces confréries, que

« la fin pour laquelle elles sont établies ? » Quand on y « veut réfléchir, on ne peut comprendre qu'un chrétien, qui désire tant soit peu plaire à Dieu, puisse ne pas s'en mettre. Y a-t-il un plus grand bonheur que d'être choisi pour faire réparation à Jésus-Christ ? Quand on pense à l'ingratitude des hommes envers lui, on est tenté de s'en aller de l'autre côté des mers, pour ne pas la voir. C'est effrayant ! Encore s'il n'était pas si bon ! Mais il est si bon ! O Cœur de Jésus ! Cœur d'amour ! Fleur d'amour !... Si nous n'aimons pas le cœur de Jésus, qu'aimerons-nous donc ? Comment fait-on pour ne pas aimer ce qui est si aimable ? »

« Y a-t-il un plus grand bonheur que d'être choisi » pour entourer la Sainte Mère de Jésus, qui est aussi la nôtre, de respect, d'honneur, de toutes les attentions et de tous les témoignages que peut suggérer la piété filiale ? « Le cœur de cette bonne Mère est si tendre pour nous, que ceux de toutes les mères

réunies ne sont qu'un morceau de glace auprès du sien. Le bon Dieu pouvait créer un plus beau monde que celui qui existe ; mais il ne pouvait donner l'être à une créature plus parfaite que Marie ».

2° *Elles offrent un précieux moyen de salut, par la communauté de prières et de bonnes œuvres qu'elles assurent à leurs membres.*

« Je vous laisse à penser combien toutes ces confréries sont capables de nous aider à nous sauver ; car il n'y a pas un instant dans la journée que l'on ne prie pour nous sur *la terre*. Que de prières, que de bonnes œuvres font nos confrères !

« *Dans le Ciel*, que de confrères sont occupés à demander à Dieu toutes les grâces qui nous sont nécessaires !

« Il est très difficile qu'un chrétien, quelque mauvais qu'il soit, périsse, s'il a le bonheur d'être de quelque confrérie et s'il fait quelque prière : comme nous le voyons dans l'histoire, où tant de pé-

cheurs se convertissent d'une manière miraculeuse. Quand je vois un chrétien qui n'est d'aucune confrérie, je ne sais sur quoi m'appuyer pour espérer son pardon ; mais si un pécheur a le bonheur d'être de quelque confrérie, j'ai toujours l'espérance, malgré qu'il soit mauvais, que, tôt ou tard, les prières des autres confrères obtiendront du bon Dieu la grâce de son retour ».

En ce qui concerne en particulier « la confrérie du Saint Rosaire, c'est une des plus étendues ; elle est, pour ainsi dire, établie dans tout le monde catholique, et se compose de tout ce qu'il y a de plus fervents chrétiens. Si quelqu'un a le bonheur d'en être membre, il y a, dans toutes les parties de l'univers, des âmes qui, le jour et la nuit, prient pour sa conversion, s'il est assez malheureux d'être dans le péché : il est impossible que Dieu ne se laisse pas toucher par cette union de prières. Que de remords de conscience, que de bonnes pensées, que de bons désirs, que de moyens se

présentent à lui pour sortir du péché ! S'il se damne, étant de cette confrérie, il faudra qu'il se fasse autant de violence que pour se sauver, tant les grâces et les secours y sont abondants ! » Avez-vous, au contraire, « le bonheur d'être dans la grâce du bon Dieu, combien de fois ne vous êtes-vous pas trouvés en de tels dangers, que vous êtes étonnés de n'y avoir pas succombé ? Ah ! la véritable cause de votre résistance, c'est que, dans le temps où vous étiez tentés, il y avait un nombre presque infini d'âmes qui, par leurs prières, leurs pénitences et toutes leurs saintes communions, ont opposé aux efforts du démon un rempart impénétrable » et ont ainsi obtenu votre persévérance.

Ajoutez que « tous les mystères du Rosaire, bien médités, seraient capables de toucher les cœurs les plus endurcis et d'en arracher les habitudes les plus invétérées. Que de motifs capables de nous détacher de nous-mêmes et du monde, de nous faire supporter nos

peines en esprit de pénitence, de nous faire comprendre l'amour infini d'un Dieu pour nous et de nous faire soupirer après le Ciel ».

3° *Elles abrègent le Purgatoire :*

a) Par les innombrables indulgences dont elles sont enrichies. « Hélas ! si nous allons souffrir nombre d'années » dans cette prison de la justice de Dieu, « cela viendra bien de notre faute, puisque nous avons tant de moyens de nous procurer le Ciel. Que de trésors mis à notre disposition ! »

b) Par les prières des confrères vivants; car « dans tous les coins du monde chrétien, il y a des âmes qui prient pour la délivrance » de leurs confrères défunts.

*
* *

Mais quel est le devoir des membres d'une confrérie ? « De mener une vie bien plus parfaite que le commun des chrétiens ». Cette obligation ressort de

la fin même de l'association à laquelle ils appartiennent.

Ainsi, par exemple, confrères du Saint-Sacrement, « il ne suffit pas d'avoir un cierge à la main, pour montrer que vous êtes de ceux que Dieu a choisis; mais il faut que votre vie vous distingue, comme votre cierge vous distingue de ceux qui n'en ont point. Pourquoi, mes frères, ces cierges qui brillent ? Sinon, parce que votre vie doit être un modèle de vertu, que vous vous faites gloire d'être de véritables enfants de Dieu, et que vous êtes prêts à donner votre vie pour soutenir les intérêts de votre Dieu, à qui vous vous êtes voués. S'empresser de parer les autels et les reposoirs, fléchir les genoux » devant le Saint Sacrement : « toutes ces marques extérieures sont bien bonnes et louables; mais ce n'est pas assez : il faut garder son cœur pur de tout péché ».

II. Nous avons sous les yeux les registres des Confréries de la paroisse d'Ars, et nous les avons attentivement parcourus.

A l'arrivée de M. Vianney, en 1818, la Confrérie du Saint Sacrement existait déjà. Dès l'année suivante, il s'efforça de stimuler le zèle de ses membres et d'en accroître le nombre; il aurait voulu y attirer surtout les hommes et les jeunes gens, afin de les amener à l'église, de les grouper autour de l'autel, de les réunir en faisceau, de les discipliner. « Les hommes, disait-il, ont une âme à sauver aussi bien que les femmes; ils sont les premiers partout; pourquoi ne seraient-ils pas les premiers à servir Dieu et à rendre hommage à Jésus-Christ, dans le grand sacrement de son amour ? La dévotion devient plus influente quand elle est pratiquée par eux ».

Rien de mieux justifié. Il ne semble pas cependant que les hommes aient répondu avec empressement à l'appel du fervent Curé, car de 1818 à 1839, ils ne

forment qu'un cinquième, à peine, des membres inscrits sur le registre de la Confrérie. Était-ce mauvaise volonté ou tiédeur ? Non. Mais il n'est guère possible de demander à des cultivateurs de visiter le T. S. Sacrement dans le cours de la semaine, cette pratique de piété n'est point, d'ordinaire, compatible avec leurs occupations ; et, le dimanche, les hommes d'Ars trouvaient sans doute, pour la plupart, que l'assistance régulière et unanime à tous les offices de la journée et à la prière du soir, suffisait amplement à satisfaire leur dévotion envers la Ste Eucharistie. Aussi la Confrérie, quoique réservée en principe aux hommes, demeura-t-elle l'apanage plus ou moins exclusif des femmes et des jeunes filles. Ces dernières même répugnaient à porter un cierge aux processions de la Fête-Dieu : le respect humain a tant d'empire sur un cœur de dix-huit ans, surtout quand ce cœur est déjà en proie à des préoccupations de sotte vanité ! Elles se résignaient cependant à

cet acte héroïque, lorsque les désirs du saint Curé étaient secondés par l'autorité des mères de famille.

La Confrérie du Saint Sacrement fut, à nouveau, érigée canoniquement, le 1er décembre 1824, par Mgr Devie, évêque de Belley.

*
* *

Celle du *Saint Rosaire* le fut, le 23 février 1820. L'acte d'érection porte la signature de M. Courbon, vicaire général de Lyon. Mais dès 1818, M. Vianney s'occupa de préparer les éléments de cette Confrérie, en demandant à quelques jeunes filles de réciter chaque semaine le rosaire, et en les décidant à renoncer aux plaisirs du monde. Voici comment M. Monnin raconte le fait : « C'était un dimanche soir, à l'issue des vêpres ; plusieurs jeunes personnes, et non pas des plus ferventes, étaient restées à l'église pour se confesser. M. le Curé était au chœur comme à l'ordi-

naire, et en les observant du coin de l'œil : « Cette fois, se disait-il, je les tiens : voilà ma confrérie du Rosaire toute trouvée ! » Quand elles furent rassemblées autour de son confessionnal, il s'approcha d'elles : « Mes enfants, leur dit-il, si vous voulez bien, nous réciterons ensemble le chapelet, pour demander à la reine des Vierges qu'elle vous obtienne la grâce de bien faire ce que vous allez faire. » Puis il commence les prières, et la petite troupe de répondre. Il n'en fallut pas davantage. « C'est de ce jour-là, dit Mlle Catherine, que date la conversion de plusieurs. L'une d'elles, et c'était la première aux plaisirs, m'a avoué souvent qu'elle fut si émue et si déconcertée, lorsque M. le Curé leur proposa de réciter le chapelet, qu'elle se trouva heureuse d'avoir su y répondre. « Je crois bien, ajoutait-elle, que ce fut alors qu'il obtint mon changement ». La vérité est qu'elle devint, par la suite, un modèle de régularité pour ses compagnes.

Ce fut la première conquête du Curé d'Ars. D'autres allaient suivre. Le difficile n'était pas d'amener ces jeunes filles à se confesser, mais à renoncer à la danse ; cette dernière résolution coûtait un peu plus ; elles y vinrent cependant, petit à petit, une à une. A mesure qu'elles se détachaient, M. Vianney les invitait à passer la soirée du dimanche dans le jardin de la cure, où il ne se tenait jamais lui-même. Là, pendant que le bal s'agitait sur la place, on parlait du bon Dieu, on lisait la vie des Saints, on s'exerçait au chant des cantiques, on s'animait au bien.

La Confrérie du Rosaire était fondée ; il ne restait plus qu'à lui procurer l'érection canonique et, avec elle, le bénéfice des indulgences et de la communauté des prières et des bonnes œuvres. Les femmes s'y enrôlèrent nombreuses et les hommes y gardèrent à peu près la même proportion que dans la Confrérie du T. S. Sacrement.

M. Vianney « établit aussi, ajoute

Mlle Catherine, le Rosaire vivant dans la paroisse, et il encourageait à y être fidèle ; mais ses occupations ne lui permettaient pas d'assister aux réunions, qui avaient lieu tous les mois ».

*
* *

La Confrérie du *Saint Scapulaire* fut érigée par acte authentique de Mgr Devie, le 14 juin 1834. M. Vianney, nous disent les anciens de la paroisse, agrégeait les enfants à la Confrérie du Scapulaire et au Rosaire, le jour de la première communion. Il les rassemblait, le soir de ce beau jour, dans la chapelle de la Sainte Vierge et leur donnait tous les avis relatifs aux devoirs des associés ; puis il bénissait les chapelets, recommandait de les porter sur soi et de réciter le Rosaire, au moins en partie, tous les jours.

*
* *

La Confrérie du *Sacré Cœur* fut érigée en novembre 1839. Nous n'avons pas pu

en trouver le registre. Nous savons seulement qu'elle fonctionnait « d'une manière moins ostensible » que les autres, peut-être parce qu'elle n'avait pas de réunions. Les membres de cette Confrérie étaient tenus à une heure d'adoration par mois; ils la faisaient au jour indiqué, « très édifiés par les pèlerins qui entouraient le confessionnal du saint Curé, ou qui en sortaient en versant des larmes. Le temps ne durait pas, disent les anciens; on subissait l'influence de la sainteté du zélé pasteur, toujours occupé du salut des âmes ».

*
* *

M. Vianney affilia enfin sa paroisse à l'archiconfrérie de *N.-D. des Victoires*, le 17 décembre 1845. Le registre témoigne de la faveur qu'obtint cette confrérie. Une soixantaine d'hommes s'y firent inscrire et prirent ainsi leur revanche : c'est que l'association ne demandait à ses membres que la récitation quoti-

dienne d'un *Ave Maria* avec l'invocation : « *O Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous* », et que M. Vianney exhorta chaleureusement à y entrer. La conversion des pécheurs ! Il n'est pas d'œuvre qui fût plus chère à son cœur d'apôtre. « Prions pour la conversion des pécheurs, s'écriait-il : c'est la plus belle et la plus utile des prières, car les justes sont sur le chemin du Ciel, les âmes du Purgatoire sont sûres d'y arriver, mais les pauvres pécheurs ! les pauvres pécheurs !... Il y en a quelques-uns qui sont en suspens. Un *Pater* et un *Ave* suffiraient pour faire pencher la balance... Que d'âmes nous pouvons convertir par nos prières ! Celui qui tire une âme de l'Enfer sauve cette âme et la sienne propre. Toutes les dévotions sont bonnes, mais il n'y en pas de meilleure que celle-là ». Ce fut par centaines que, chaque jour, M. Vianney enrôla les pèlerins dans la Confrérie du Sacré-Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs.

*
* *

Gédéon livra bataille avec une poignée de braves et remporta une éclatante et décisive victoire.

Le Curé d'Ars, lui, s'en alla au combat avec ses Confréries du T. S. Sacrement, du Rosaire, du Scapulaire, du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint-Cœur de Marie. Poignée de braves aussi ! Une vingtaine d'hommes, parmi lesquels, il faut nommer le vicomte d'Ars, le comte des Garets, Louis Pertinand, Michel et Jean-Benoît Cinier; une soixantaine de femmes, quatre-vingts peut-être, au premier rang desquelles brillent Mademoiselle d'Ars, Catherine Lassagne, la veuve Renard, Catherine Sève, Benoîte et Anne Lardet, Jeanne-Marie Chanay, Jeanne-Marie Filliat, Antoinette Pignot, Catherine Lacand, Christine du Colombier, femme des Garets : cœurs fortement trempés, âmes d'élite dans ce groupe choisi ! Ils sont d'un dévouement admirable à la personne du Curé d'Ars et les

auxiliaires de toutes ses œuvres. A un signe de sa main, ils volent à tous les sacrifices. Avant-garde de la petite armée des Confréries, l'esprit de zèle, de pénitence, d'humilité, de prière et de détachement, les transporte, les arme contre eux-mêmes, les jette entre les bras de Dieu, centuple leurs forces et ils entraînent à leur suite la vaillante légion. Les Confréries font ainsi l'assaut du respect humain et de la mondanité, et après les avoir détruits, répandent et entretiennent la ferveur dans toute la paroisse, mettent en honneur la fréquentation des sacrements, font respecter et sanctifier le saint jour du dimanche dans les familles et provoquent un mouvement ascendant de religion et de piété.

Chapitre IX

Obstacles à la sanctification du Dimanche

La danse

Ars est situé à peu près à égale distance des bords de la Saône et des étangs de la Dombes. Dans cette zone, le climat est amollissant. Les habitants, aux mœurs douces et paisibles, ont une parole langoureuse qui ressemble à un chant et trahit une volonté assoupie ; ils sont avides de bien être et ardents au plaisir, et, à moins d'une forte dose de foi, ils se laissent facilement envahir par la vie des sens.

« A l'arrivée de M. Vianney, dit Ma-
« demoiselle Catherine, les jeunes per-
« sonnes et les jeunes gens d'Ars
« n'avaient en tête que les amusements.
« Chaque dimanche, ou peu s'en faut,
« ils s'assemblaient sur la place, à quel-
« ques pas de l'église, ou dans les
« cabarets du village, pour s'y livrer aux
« danses et aux divertissements de toutes
« sortes ». Les parents, les hommes même qui penchaient vers la tombe, n'échappaient point à cette fièvre : « J'ai
« vu, un jour, dit le Curé d'Ars, un
« vieillard qui allait à la danse avec son
« bâton et ses lunettes ! Quelle pitié !...
« Un autre allait voir danser, avec un
« enfant sur les bras et un enfant à la
« main ! Je pensais : il conduit tout cela
« en enfer ! »

Les mères n'étaient guère plus réservées ; on en voyait qui s'efforçaient de décider leurs filles hésitantes à prendre part à ces désordres et faisaient d'éloquents plaidoyers dans le but de dissiper ce qu'elles appelaient de vains scrupules.

Ainsi profané, que pouvait être le dimanche, sinon un jour de scandale et de perdition? Ou l'on manquait les offices, ou l'on y assistait avec une désolante indifférence, et il se commettait, en ce jour, selon la remarque de M. Vianney, plus de péchés que durant toute la semaine.

Cet état de choses, on le conçoit, attristait le saint Curé et faisait couler ses larmes.

Comment y remédier? Il pensa qu'il importait avant tout d'éclairer ses paroissiens par de solides et vigoureuses instructions. Ceux-ci, en effet, au lieu d'apprécier les bals et les danses à la lumière de l'Evangile, de les regarder comme une infiltration du paganisme dans la société chrétienne, les proclamaient licites et innocents: préjugés et ignorance conspiraient à former ce jugement intéressé.

Peut-être la doctrine de M. Vianney sur la danse, paraîtra-t-elle à plusieurs empreinte de sévérité. Elle ne l'est que

pour un observateur superficiel. Le Serviteur de Dieu, dans sa prédication, n'est point le théologien qui établit une thèse générale, avec tous ses principes et ses distinctions. C'est le directeur d'âmes qui, ayant étudié les danses locales, les réprouve au nom de la morale chrétienne. C'est le pasteur qui a touché de ses mains les plaies de ses brebis, et qui les veut guérir. C'est l'artiste qui peint la hideuse vérité, afin d'inspirer l'horreur du vice : ce qu'il représente, il l'a vu. Si ses tableaux sont réalistes, pourquoi lui en a-t on fourni les couleurs ? Lui n'a fait que les broyer et tenir le pinceau.

I

« Vous ne voulez pas croire qu'il y ait du mal » à danser, dit-il. « Suivez-moi un instant ».

1° « *Il n'est pas un commandement de Dieu que la danse ne fasse transgresser.* » Le premier commandement

vous ordonne de faire votre prière. La ferez-vous le jour « où vous aurez résolu d'aller danser? Quel amour aurez-vous pour Dieu? »

Le second commandement « nous défend le jurement. Hélas ! que de querelles, de jurements et de blasphèmes, causés par la jalousie que font naître les jeunes personnes, quand elles sont dans de telles assemblées !

« Le troisième commandement nous ordonne de sanctifier le saint jour du dimanche. Peut-on croire qu'un jeune homme qui aura passé plusieurs heures avec une jeune fille, dont le cœur est semblable à une fournaise, satisfera ainsi au précepte ? »

« Le quatrième commandement ordonne aux enfants de respecter leurs parents. Ces jeunes gens qui fréquentent les danses, ont-ils le respect et la soumission qu'ils doivent à leurs parents? Non, sans doute : ils les font mourir de chagrin, soit en les méprisant, soit en dépensant leur argent mal à propos, soit même en les accablant d'outrages ».

« Le cinquième commandement défend la colère et les injures. Or « n'avez-vous pas souvent vu » à l'occasion des danses, « des disputes ou des batailles ? »

Quand aux péchés d'impureté, « y a-t-il un lieu, un temps, une occasion, où il s'en commette autant que dans les danses et à la suite des danses ? N'est-ce pas là que tous les sens sont portés à la volupté ?... Si, malgré l'éloignement des occasions et les secours de la prière, un chrétien a encore tant de peine pour garder la pureté du cœur, comment pourrait-il conserver cette vertu, au milieu de tant d'objets capables de le faire succomber ? Voyez cette fille mondaine et volage qui, par sa beauté et ses vaines parures, allume dans le cœur de ce jeune homme le feu de la concupiscence : ne cherchent-ils pas, aussi bien l'un que l'autre, à se charmer par leurs airs, leurs gestes et leurs autres manières ? Comptez, malheureux, si vous le pouvez, le nombre de vos mauvaises pensées, de vos mauvais désirs et de vos mauvaises

actions. N'est-ce pas là que vous entendez ces airs qui flattent les oreilles, enflamment les cœurs, et font de ces assemblées des fournaises d'impudicité ? N'est-ce pas là, mes frères, que les garçons et les filles s'abreuvent à la source du crime, qui va bientôt, comme un torrent ou une rivière débordée, inonder, perdre et empoisonner tous les environs ? »

« Les mères disent bien : « Oh ! je veille sur mes filles. » — Vous veillez sur leur toilette, mais vous ne pouvez pas veiller sur leur cœur ». Et « ces filles mondaines font commettre plus de péchés, qu'elles n'ont de cheveux sur la tête ».

« Allez, pères et mères réprouvés, allez dans les enfers où la fureur de Dieu vous attend, vous et les belles actions que vous avez faites, en laissant *courir* vos enfants ; allez, ils ne tarderont pas à vous y rejoindre, puisque vous leur en avez si bien tracé le chemin... Vous verrez si votre pasteur avait raison de vous défendre ces joies infernales ».

« Ah ! vous en dites plus qu'il n'y en a ! »

— « J'en dis trop ? Eh bien ! écoutez : les saints Pères en disent-ils trop ? » Ils appellent la danse « la perdition des filles et des femmes, l'aveuglement des hommes, la tristesse des anges et la joie des démons ». Ils nous disent que « la danse est la ruine des âmes, un renversement de toute honnêteté, un spectacle honteux, une profession publique du crime, une école d'incontinence, la perte des bonnes mœurs et l'aliment du vice, le temple de Vénus, le consistoire de l'impudicité et la citadelle de toutes les turpitudes ». Ainsi parlent saint Ephrem, saint Augustin, saint Jean Chrysostôme et Tertullien. « Saint Augustin a bien raison de dire que les hommes feraient bien mieux de labourer la terre, et les filles de filer leur quenouille, le dimanche, que d'aller danser : le mal serait moindre ».

« Hélas ! que de pauvres personnes ont perdu dans les danses la piété et la

foi ! Que de gens n'ouvriront les yeux sur leur malheur que pour tomber en enfer ! »

2° « *Il n'est pas un sacrement que la danse ne fasse profaner.* »

« Hélas ! que de jeunes gens, depuis qu'ils vont aux danses, ne fréquentent plus les sacrements » ou reçoivent avec de mauvaises dispositions la Pénitence et l'Eucharistie ! Depuis quand ces jeunes filles vivent-elles dans le sacrilège, se confessent-elles sans ferme propos et sans contrition ? Depuis qu'elles aiment éperdument la danse. Dès qu'elles sont « établies », elles éprouvent le besoin « de faire une confession de toute leur vie pour réparer » les confessions précédentes, sinon, disent-elles, elles « ne mourraient point tranquilles. »

Et le baptême, ne le profanez-vous point par la danse ? « A quelles conditions vous l'a-t-on donné ? N'est-ce pas en vous faisant prêter serment que vous renonciez aux plaisirs et à toutes les

vanités du monde, que vous marcheriez à la suite d'un Dieu crucifié ? Ne profanez-vous pas aussi celui de la Confirmation, en changeant contre de vains ajustements la Croix de Jésus-Christ que vous y avez reçue, en rougissant de cette Croix qui devrait être votre gloire et votre bonheur ?... Plusieurs ne profanent-ils pas le sacrement de l'Extrême-Onction, en faisant des mouvements indécents des pieds, des mains et de tout le corps, qui doit être sanctifié par les Huiles saintes ? N'outrage-t-on pas le sacrement de l'Ordre, par le mépris que l'on fait des instructions de son pasteur ? Mais pour le sacrement de Mariage, hélas ! que d'infidélités ne médite-t-on pas dans ces assemblées ! Il semble qu'alors tout soit permis. »

« Il n'y a point de mal » à danser ?

— Je pourrais vous répondre « que huit conciles tenus en France défendaient la danse, même aux noces, sous peine d'excommunication. Au temps de saint Charles Borromée, l'on condamnait

à trois ans de pénitence publique une personne qui allait à la danse, et, si elle continuait, on menaçait de l'excommunier. Les Saints Pères et l'Eglise se seraient-ils trompés ? »

« Il n'y a point de mal » à danser ? « Qui vous le dit ? Ce ne peut être qu'un libertin, une fille volage et mondaine, qui tâchent d'étouffer, autant qu'ils peuvent, les remords de leur conscience ». Moi, je vous dis que ceux qui se livrent à la danse, « sont des victimes engraissées pour l'enfer. »

« La danse et les bals sont le moyen dont le démon se sert pour enlever l'innocence, au moins aux trois quarts des jeunes gens. Combien de jeunes filles, à la suite de la danse, ont perdu leur réputation, leur pauvre âme, le ciel, leur Dieu ! »

« Le démon entoure une danse comme un mur entoure un jardin.

« La danse est la corde par laquelle il traîne le plus d'âmes en enfer. »

« Les personnes, qui entrent dans un

bal, laissent leur ange gardien à la porte, et c'est un démon qui le remplace, en sorte qu'il y a bientôt dans la salle autant de démons que de danseurs. »

« N'est-ce pas que vous ne voudriez pas mourir en venant d'une danse ? Vous ne seriez guère prêts à paraître devant le tribunal de Dieu. Vous sentez donc vous-mêmes que vous faites mal. »

« — Mais il y a des prêtres qui ne parlent pas de la danse, ou qui, sans la permettre, ne refusent pas l'absolution. — Ah ! je ne sais pas s'il y a des prêtres si aveugles ; mais je crois que ceux qui vont à des prêtres si faciles, vont chercher un passeport qui les conduit en enfer. Pour moi, si j'allais à la danse, je ne voudrais pas recevoir l'absolution, n'ayant pas un véritable désir de n'y pas retourner... »

« Cette jeune fille paraîtra de temps en temps à la Table sainte, mais elle paraîtra aussi dans les danses, les assemblées où les bons chrétiens ne se trouvent jamais. Allez, pauvre hypocrite ! allez,

fantôme de chrétienne ! Un jour viendra où vous verrez que vous n'avez travaillé qu'à vous perdre. »

II

« Hélas ! que de gens n'ouvriront les yeux sur leur malheur que pour tomber en enfer !... Laissez dire à ces pauvres aveugles qu'il n'y a point de mal. Pour vous, écoutez la voix de votre pasteur, il connaît mieux les dangers que vous ; il a à cœur de vous conduire au Ciel, et vous regretteriez toute l'éternité de ne l'avoir pas écouté.

1° *Convertissez-vous*, et pour vous y décider, « venez ma sœur, laissez pour un instant ce musicien et cette danse ; venez, et vous verrez ce que vous serez un jour. » Voici « un mourant qui, toute sa vie, a fait comme vous, a vécu dans le péché, mais toujours dans l'espérance qu'il en sortirait avant de mourir. « Voyez-vous ces démons qui l'envi-

ronnent, qui le jettent au désespoir ? Voyez-vous ces convulsions affreuses ? Il est resté dans le péché en méprisant le temps et les grâces que le bon Dieu lui avait donnés, et, selon la justice de Dieu, il doit mourir dans le péché. » Ce sera votre sort si vous ne vous convertissez pas.

Voici une mourante à qui le prêtre administre les derniers sacrements. « Il fait l'onction aux pieds, ces pieds qui autrefois étaient actifs à courir au mal; ces pieds qui l'ont tant de fois portée dans les danses et les bals : les voilà donc liés dans ces draps, incapables même de se remuer. Voilà ce corps déjà enlacé dans les bras de la mort... Un jour viendra que vous serez à la place de cette pauvre malade : quelles seront vos pensées dans ce moment ? Que penserez-vous et que direz-vous de vos plaisirs ? Quelle vie pour aller paraître devant un Dieu qui ne vous fera pas grâce d'une minute et qui voudra savoir comment vous l'avez employée ! »

2° *Donnez des marques sérieuses de conversion :*

a) *Changez de vie.* « Ne serait-ce pas vous moquer de Dieu que de lui demander pardon d'un péché que vous voudriez encore commettre ? Il n'y a de miséricorde à espérer que pour celui qui renonce à ses péchés de tout son cœur et pour jamais. » Vous vous êtes « accusés d'avoir suivi les plaisirs du monde, les danses. » A merveille ! Mais on reconnaîtra que « votre confession a été bien faite si, vous cherchant ensuite dans une veillée ou une partie de plaisir, on ne vous trouve plus désormais qu'à l'église ou chez vos parents.

« Dites-moi, oseriez-vous penser que cette fille, que vous voyez dans ces parties de plaisirs, dans ces assemblées mondaines où l'on ne fait que le mal, et jamais le bien, se livrant à tout ce qu'un cœur gâté et perverti peut désirer, est la même que vous avez vue, il y a à peine quinze jours ou un mois, au pied du tribunal de la Pénitence, faire l'aveu de

ses fautes, protestant à Dieu qu'elle est prête à mourir, plutôt que de retomber dans le péché ? Est-ce bien là cette personne que vous avez vue monter à la Table sainte, les yeux baissés, la prière sur les lèvres ? O mon Dieu ! Quelle horreur ! Peut-on bien y penser sans mourir de compassion ! »

Mais que votre conversion soit *persévérante*. « Le bon Dieu ne peut pas souffrir cette perpétuelle inconstance où l'on passe de la vertu au vice et du vice à la vertu. Dites-moi, mes frères, n'est-ce pas là votre conduite ? N'est-ce pas que vous avez promis au bon Dieu de ne plus retourner aux danses et que vous êtes retombés dans ces fautes ? Pourquoi cela ? Parce que vous n'avez qu'une religion d'habitude » et de surface.

b) *Fuyez le monde*. « Dites-moi, ma sœur, depuis quel temps est-ce que vous avez tant de goût pour les plaisirs, les danses et les bals ? N'est-ce pas depuis le moment que vous fréquentez cette jeune fille mondaine, qui n'est pas encore con-

tente d'avoir perdu sa pauvre âme et qui a perdu la vôtre ?... Non, non, jamais vous ne persévérerez dans la vertu, si vous ne fuyez les compagnies du monde. Ou l'enfer, ou la fuite ; point de milieu ! »

« Les ravissantes beautés » du ciel « vous font envie ? Vous avez bien raison. » Mais pour les mériter, « au lieu de vous voir dans les plaisirs et dans les danses, que l'on vous voie désormais dans la maison du Seigneur, à le prier, à vous purifier de vos péchés et à nourrir votre âme du Pain des Anges. » Vous dites que c'est un sacrifice que l'on vous demande ? C'est vrai. Le Ciel est une récompense, il faut la mériter, on n'entre au Ciel qu'en se renonçant soi-même.

3° *Faites pénitence.* « Pour avoir dansé devant une église, un jour de dimanche ou de fête, l'on était condamné, dans les premiers temps de l'Eglise, à 7 ans de pénitence. Quelles sont les pénitences que nous faisons en comparaison » de celles-là ? « Cependant la justice de Dieu

est la même; nos péchés ne sont pas moins affreux aux yeux de Dieu et ne méritent pas moins d'être punis. »

III

Pour extirper la danse de sa paroisse, M. Vianney employa plusieurs moyens :

1° *La parole de Dieu.* C'est un « glaive », dit saint Paul, qui pénètre dans l'intimité des cœurs, une arme offensive et défensive (1). Le saint Curé d'Ars s'en servit en chaire pour terrasser la sensualité, pour faire frissonner d'horreur les âmes encore droites, en ouvrant sous leurs yeux l'abîme d'immoralité où elles se jetaient; il s'en servit au Tribunal de la Pénitence, auprès des filles et des mères : aux unes, il fit observer qu'elles sacrifiaient ce qu'elles avaient de plus précieux à un moment de vertige et de folie, aux autres, que pour n'avoir pas le courage aujourd'hui de résister à

(1) Ad Ephes. VI. 17.

un caprice de leur enfant, elles pleureraient demain sur les suites de leur funeste complaisance ; il s'en servit chaque fois que l'ennemi abattu relevait la tête et jusqu'à ce qu'il l'eût mis hors de combat.

2° *La prière et la pénitence*. Il y a des démons, au témoignage de Notre-Seigneur, qui ne se chassent que par la prière et le jeûne (1). Le démon de la danse est de ce nombre. M. Vianney était trop éclairé pour ignorer que la parole sainte, toute puissante qu'elle fût, ne lui suffirait point pour réduire son adversaire. Le glaive de la parole n'a de la vertu que parce qu'il est teint du sang du Rédempteur ; mais il faut qu'achevant ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ, le prédicateur trempe ce glaive dans son propre sang et qu'il invoque avec ferveur le Dieu des armées : alors seulement ses coups portent juste et droit et font à l'ennemi du salut des blessures dont il ne se relève pas.

(1) Math. IX. 28,

C'est pourquoi le Serviteur de Dieu traita si durement son corps : jeûne perpétuel, chaînes de fer, cilice, insomnies provoquées par la dureté de sa couche autant que par les obsessions diaboliques, contribuèrent à mortifier sa chair et à en faire une hostie vivante. C'est pourquoi il pria sans interruption. « Il consacrait un temps considérable à ce saint exercice. On le trouvait, presque à toutes les heures du jour, agenouillé devant le Saint Sacrement; il passait même une partie de la nuit à l'église où il se rendait de fort grand matin, sa chandelle à la main. Un homme qui demeurait dans le voisinage de la cure, témoin de ce lever matinal, eut la curiosité de savoir ce qu'il allait faire. Il le suit et, entr'ouvrant sans bruit la porte de l'église, il le voit à genoux au milieu du sanctuaire, immobile, dans l'attitude d'une humble supplication. En s'en retournant, il disait : « notre curé n'est pas un homme comme un autre ! » (1)

(1) Notes de Mademoiselle Catherine.

M. Vianney n'était curé que depuis un an, et déjà il s'accomplissait dans les esprits et les cœurs un travail secret et mystérieux : la lumière commençait à pénétrer les esprits et la grâce inclinait les cœurs à l'obéissance. « Notre curé, disait-on dans les veillées, au coin du feu, fait tout ce qu'il dit, il pratique tout ce qu'il enseigne : jamais nous ne l'avons vu prendre sa part d'aucun plaisir ; son seul plaisir, à lui, c'est de prier le bon Dieu : il faut bien qu'il y en ait, puisqu'il en trouve... Suivons donc ses conseils, il ne veut que notre bien ».

Les jeunes filles furent les premières ébranlées. C'était en 1819 : « plusieurs avaient déjà abandonné les plaisirs. J'étais encore bien jeune, raconte Mademoiselle Catherine : M. le Curé, un dimanche, après les Vêpres, invita ses nouvelles converties à aller manger des groseilles dans son jardin. J'eus la hardiesse de les suivre, et je me rappelle qu'il leur disait : « N'êtes-vous pas plus contentes et plus heureuses que celles

qui dansent sur la place ? » Il nous fit ensuite entrer dans sa cuisine où il nous lut la vie de sainte Catherine et ne nous parla que des choses du bon Dieu ».

Cependant le nombre des danseuses diminuait peu à peu, et M. le Curé, chaque année, faisait, parmi elles, quelques conquêtes. Bientôt il n'y eut plus, à fréquenter le bal du dimanche, qu'une ou deux jeunes filles récalcitrantes. Les jeunes gens auraient voulu danser encore, mais ils demeuraient seuls. Le feu s'éteignit faute d'aliment en 1833.

3° *Les industries du zèle.* Restait la fête patronale : elle ne passait jamais sans un cortège obligé de danses, de fanfares, de joies tumultueuses ; les environs y accouraient, Trévoux et Villefranche y envoyaient leurs contingents. Cette foule turbulente, cette dissipation et ce bruit gâtaient le pays pour bien longtemps. C'était l'ennemi qu'il s'agissait maintenant d'attaquer et de vaincre. La lutte fut vive et la victoire chaudement disputée.

A chaque retour de la fête, M. le Curé exhortait avec larmes et instruisait : « Dans le monde, mes frères, on ne pense qu'à se divertir. Cependant on ne peut pas offrir une danse en expiation de sa pauvre vie. Si vous ne voulez que vous amuser en ce monde, alors n'offensez pas le bon Dieu !... Voici ce que dit le Saint-Esprit par la bouche d'un prophète : « Les gens du monde se divertissent au son des instruments... ; un moment après, ils sont dans l'enfer ». Celui qui veut s'amuser avec le diable, disait saint Pierre Chrysologue, ne pourra pas se réjouir avec Jésus-Christ. On ne va pas au ciel sans l'avoir mérité, et on ne le mérite pas en désobéissant à Jésus-Christ, qui a condamné le monde et ses plaisirs. N'a-t-il pas dit : « Ce maudit monde ! Ce malheureux monde ! je ne prierai pas pour lui ?... » Voyez, mes frères, Notre-Seigneur ne dit pas : « Bienheureux ceux qui rient ! bienheureux ceux qui dansent ! » Il dit au contraire : « Bienheureux ceux qui pleurent ! »

Une année, le saint Curé supprima l'âme de la fête, en congédiant le ménétrier. On lui apprend qu'un de ces artistes en vielle ou en orgue de barbarie s'apprête à faire danser. Il va aussitôt le trouver : « Mon ami, lui dit-il, vous faites-là un métier que le bon Dieu n'aime pas. — Monsieur le Curé, il faut bien vivre. — Oui, mon ami, mais il faut mourir aussi, et je crains bien qu'à la mort, vous ne vous trouviez pas bien d'avoir vécu de la sorte. Tenez, nous allons faire un marché : combien vous donne-t-on par jour ? — Vingt francs. — En voici quarante, et laissez-nous tranquilles ».

Cet acte de zèle et de générosité dessilla les yeux du pauvre homme, en lui montrant le danger de sa profession, et affirma éloquemment devant la paroisse le désir ardent du Pasteur : il causa une salutaire impression.

Mais le moment était venu de frapper un grand coup. La prédication pleine d'onction et de force du saint Curé, en

effet, sa bonté communicative, lui avaient gagné les cœurs ; la plupart des familles et des jeunes personnes semblaient conquises à sa direction : si trop de jeunes gens s'en affranchissaient encore, n'était-il point possible de la leur faire subir d'abord et accepter ensuite ? M. Vianney le pensa. Pour la quatorzième ou quinzième fois peut-être, depuis son arrivée à Ars, allait se célébrer la fête du Patron et se reproduire le scandale qui désolait son âme : il avait résolu d'en finir.

Il commença par s'assurer le concours du maire. Puis, durant toute la semaine, il redouble ses prières et ses jeûnes ; il se prosterne avec une grande abondance de larmes aux pieds de Jésus crucifié, lui demandant par ses cinq plaies, source éternelle de miséricorde, d'avoir pitié de son peuple, de faire mourir à l'amour du monde ceux pour l'amour desquels il a daigné mourir en croix lui-même.

Le dimanche, il supplie ses paroissiens de s'abstenir de la danse ; il leur rappelle que la vie est une chose sérieuse, que

nous n'avons pas été créés et mis au monde *pour danser....* ; que le temps passé dans les divertissements défendus, est un vol fait à Dieu ; qu'il y a, du temps ainsi perdu et profané, une vengeance inévitable qui s'exerce même dans ce monde ; que c'est une folie de sacrifier son éternité pour un instant de plaisir. Ses larmes, et son visage empreint d'une tristesse profonde, en disent plus encore que ses paroles.

Cependant, les têtes avaient fermenté. La veille du grand jour, une députation de jeunes gens était allée trouver le maire du village et lui avait demandé l'autorisation de tenir le bal comme les années précédentes. « Mes amis, leur avait-il ré-
« pondu, j'ai promis à notre saint Curé
« de m'y opposer ; je lui tiendrai parole.
« Faites comme moi, suivez ses sages
« conseils ; vous ne vous en repentirez
« pas ». Nos jeunes étourdis n'ayant point goûté cet avis, étaient partis pour Trévoux et en étaient revenus avec la signature du Sous-Préfet.

Le jour de la fête, le bal fut donc installé sur la place. Mais les organisateurs eurent une déception ; ils avaient compté sur le concours des jeunes filles ; toutes ou à peu près leur firent défaut ; elles restèrent en prière à l'église, sous l'aile de leurs mères. Leur absence ôtait à la fête tout son intérêt ; aussi quand, à la nuit tombante, le maire, ceint de son écharpe, vint intimer aux attroupements l'ordre de se disperser, on ne se le fit pas dire deux fois. En même temps, la cloche sonnait à toute volée le signal de la prière. Ce soir-là l'église fut comble ; on sentait que cette réparation était due au cœur navré du pasteur.

Confus, désappointés de leur triomphe, qui avait l'air d'une défaite, les jeunes gens d'Ars firent leurs réflexions, et, les conseils maternels aidant, plusieurs demandèrent à leur curé d'être agrégés à quelqu'une des confréries qu'il avait établies ; ils voulaient ainsi le consoler du chagrin qu'ils lui avaient causé. En dépit des efforts, faits par quelques meneurs

du voisinage pour conserver à cette fête son caractère baladoire, elle le perdit entièrement dans la suite : on ne voulait pas attrister le bon Curé. « Vous ferez comme vous voudrez, avait-il dit; mais, s'il y a le moindre bruit, je ne reste plus, je pars tout de suite ».

4° *La Direction.* — La partie était-elle gagnée ? On aurait pu le croire. Mais l'esprit du mal est tenace et ingénieux ; le foyer du désordre n'était point éteint, il s'était simplement transporté ailleurs et devait subsister longtemps encore. N'osant plus danser à Ars, la jeunesse prenait occasion des fêtes des environs pour se livrer, quelquefois au moins, à ses amusements favoris. M. Vianney fut impitoyable : il était décidé à arracher le mal par la racine. Dieu inspire à ses saints des procédés qui sortent souvent des voies ordinaires : le Curé d'Ars adopta le parti de refuser l'absolution, jusqu'à conversion parfaite, à ceux qui avaient dansé, même une seule fois, et

l'on vit des jeunes gens, des jeunes filles, éloignés, pour cette cause, de la communion pascale, pendant plusieurs années consécutives ; à l'égard des pères et des mères qui n'empêchaient pas leurs enfants de danser, il tint la même conduite. En chaire il ne cessa d'exhorter, de reprendre et d'éclairer. Et ce ne fut guère qu'à l'issue du jubilé de 1847 que le triomphe devint complet et définitif (1).

Vaincu sur le terrain où il s'était le plus solidement fortifié, l'esprit de désordre essaya bien de se relever sous une autre forme, prenant prétexte des réjouissances qui sont le cortège accoutumé des noces campagnardes. Mais, grâce à l'influence qu'il s'était acquise auprès des parents, M. Vianney eut assez promptement raison de cet abus qui, sauf de rares exceptions, ne reparut plus.

*
* *

Dieu daigna consacrer par un miracle

(1) Témoignage des anciens de la paroisse.

la direction, la doctrine et le zèle de M. Vianney.

Un homme se présente un jour à lui, pour implorer la guérison de son enfant qui était estropié. Le Curé d'Ars l'engage à se confesser. Il a de la peine à s'y résoudre, parce que son métier est de faire danser les villageois et qu'il ne veut pas l'abandonner. Cependant il s'exécute, et la grâce parle à son cœur, ainsi qu'il arrive toujours après cet acte d'humilité et de repentir. De retour chez lui, il prend son violon, le met en pièces sous les yeux de sa femme et en jette les débris au feu. A l'heure même, son enfant saute de joie et s'écrie : « Je suis guéri ! »

CHAPITRE X

Obstacles à la sanctification du Dimanche

Le cabaret

A la question du dimanche touche de fort près celle du cabaret ; c'est une des plaies de nos campagnes. Partout où le cabaret s'installe, il fait concurrence à l'église ; partout où il se remplit, l'église se vide dans les mêmes proportions. C'est grâce au cabaret qu'en beaucoup d'endroits, le dimanche, qui existe pour les femmes, n'existe plus pour les hommes. Que de mal il nous a fait ! L'air que nos

villageois y respirent est mortel, tous les bons instincts s'y flétrissent, tous les mauvais y reçoivent de perfides et violentes excitations.

A son arrivée, M. Vianney en trouva quatre établis dans sa paroisse. Ils comptaient des hôtes assidus et variés : jeunes gens et jeunes filles, qui s'y réunissaient presque tous les dimanches pour danser ; buveurs sans conscience qui y demeuraient attablés durant la messe et les vêpres ; joueurs effrénés, qui y faisaient d'interminables séances. Comme dans toutes les maisons du même genre, on y tenait des propos obscènes et l'on y cultivait l'ivrognerie avec un lamentable succès.

M. Vianney travailla aussitôt à détruire ces foyers de désordre, en stigmatisant cabarets et cabaretiers, en qualifiant, comme elle le méritait, la conduite de ceux qui fréquentaient ces tavernes, en menaçant des jugements de Dieu les parents qui y laissaient aller leurs enfants.

*
* *

I. *Qu'est-ce que le cabaret ?* C'est, dit-il, « la boutique du démon, l'école où l'enfer débite et enseigne sa doctrine, où se détruisent la religion et les mœurs, où les ménages se ruinent, où les santés s'altèrent, où les disputes commencent ; un lieu de malheur, où l'on commet le mal et où l'on fait rarement le bien, où l'on perd sa réputation et son argent ; un réservoir d'iniquités, un calvaire où Jésus-Christ est sans cesse crucifié ».

II. *Dangers du cabaret.* 1° *Il est la perte de la jeunesse et de l'âge mûr.* « Dans ces repaires d'impureté, quelle est la conversation des jeunes gens, même des personnes d'un certain âge ? N'est-ce pas ce maudit péché ? Ne vont-ils pas jusqu'à se faire gloire à celui qui en dira le plus ? Leur bouche n'est-elle pas semblable à un *tuyau*, dont l'enfer se sert pour vomir toutes les ordures de ses iniquités sur la terre et entraîner les âmes à

lui ? Que font ces mauvais chrétiens, ou plutôt ces envoyés de l'abîme ? Sont-ils dans la joie ? Au lieu de chanter les louanges de Dieu, ce sont les chansons les plus honteuses qui devraient faire mourir un chrétien d'horreur. Ah ! grand Dieu ! qui ne frémirait pas en pensant au jugement que Dieu en portera ! Qu'est-ce qu'on entend encore au cabaret ? Vous le savez mieux que moi : blasphèmes, jurements, imprécations. Et que d'actions inconvenantes que l'on ne ferait pas partout ailleurs ! »

2° *Il élève autel contre autel.* Il en est « qui passent une partie du dimanche, et même le temps des offices, au jeu ou au cabaret, plutôt que de déplaire à quelque misérable ami ; qui vont au cabaret pendant la messe » et s'efforcent d'en « emmener d'autres avec eux » ; qui, afin de se délasser un peu, sortent de l'église, cherchent quelques-uns de leurs semblables pour les accompagner au cabaret, pendant que les autres sont à entendre la sainte messe ». Quelle impiété !

3° *Il est la cause que l'on ne paie pas ses dettes.* « Ah ! mon ami, si vous vouliez retrancher un peu de vos jeux, aller un peu moins au cabaret et à la danse, et redoubler votre travail, vous auriez bientôt acquitté une partie de vos dettes... Combien en est-il, parmi ceux qui m'écoutent, que leurs parents ont chargés, il y a peut être plus de vingt ans, de faire des aumônes, ou bien de donner des messes, et aucun ne l'a fait. Ils s'en sont bien gardés ! Ils préfèrent fréquenter les jeux et les cabarets. Prenez bien garde : si vous ne faites pas votre possible pour rendre à chacun ce que vous lui devez, quelque pénitence que vous fassiez, vous ne laisserez pas que de tomber en enfer, vous en êtes sûrs !... »

4° *Il est le lieu où naît et se développe l'espèce de « bête brute » que l'on appelle ivrogne.* « Voyez ce malheureux : il est plein de vin et sa bourse est vide. Il se jette sur un banc ou sur une table ; le lendemain, il est tout étonné de se trou-

ver dans un cabaret, tandis qu'il se croyait chez lui. Il s'en va, après avoir dépensé tout son argent, et souvent il est obligé de laisser en gage son chapeau ou ses vêtements avec un billet, afin de pouvoir emporter son corps avec le vin qu'il a bu. Quand il rentre, sa pauvre femme et ses enfants, qu'il a laissés sans pain, avec leurs seuls yeux pour pleurer, sont obligés de vite prendre la fuite, sinon ils vont être maltraités, comme s'ils étaient la cause de la dépense de son argent et des mauvaises affaires qu'il a faites ».

« Réveillez-vous, ivrognes, dit le Seigneur par la bouche du prophète Joël, pleurez et criez à la vue des châtiments que la juste colère de Dieu vous prépare dans les enfers, à cause de votre ivrognerie. Réveillez-vous aux clameurs de cette pauvre femme, que vous avez maltraitée, après avoir mangé son pain ; réveillez-vous, ivrognes, aux cris de ces pauvres enfants que vous réduisez à la mendicité ou que vous mettez dans le cas de mourir de faim. Ecoutez, infâme ivrogne, ce

voisin qui vous demande l'argent qu'il vous a prêté, et que vous avez mangé en débauche et dans les cabarets. Il en a besoin pour nourrir sa femme et ses enfants, qui pleurent la misère que votre ivrognerie leur a causée. Ah ! malheureux pécheur, qu'aviez-vous promis au bon Dieu quand il vous a reçu pour son enfant ? vous lui aviez promis de le servir ». Vos promesses, qu'en avez-vous fait ? « Qu'avez-vous fait de votre âme, de cette âme si belle, que Dieu seul la surpasse en beauté ? Vous l'avez rendue toute charnelle, toute défigurée par vos excès. Qu'avez-vous perdu ?... Hélas ! le plus grand de tous les biens, le Ciel... votre Dieu. Mais qu'avez-vous mérité ? Rien autre chose que l'enfer, pour y être brûlé pendant toute l'éternité ».

III. Ceux qui vont au cabaret conservent souvent, néanmoins, quelques pratiques de religion. Mais :

1° *Ils n'ont qu'une fausse vertu.* « Ce

jeune homme, par exemple, fréquente les offices et même, peut-être, les sacrements : » Sa vertu est-elle de bon aloi ? Non, car « nous le voyons aussi fréquenter les cabarets et les jeux ». Or, « la vertu parfaite », celle qui sauve, « ne se contente pas d'observer un commandement », elle les observe tous sans distinction.

2° *Ils n'ont pas un véritable amour de Dieu.* « Dites-moi, mon frère, quand vous vous confessez, votre confesseur ne vous dit-il pas : Si vous cessez d'aller au cabaret, je vous donnerai votre Dieu, vous aurez le bonheur de le recevoir aujourd'hui dans votre cœur ? » — Vous lui répondez : « Mon Père, je ne me sens pas le courage de faire ce sacrifice ». — « Donc, vous préférez que le démon règne en vous, à la place du bon Dieu ».

Quand vous faites votre prière, ne dites-vous pas : « Mon Dieu, je vous adore ? » — Vous êtes un « charlatan », mon ami, car à Dieu vous substituez une idole : le cabaret !

Ne dites-vous pas : « Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur ? » — Vous êtes « un menteur », car vous aimez le cabaret plus que Dieu, puisque vous ne pouvez pas fréquenter l'un sans perdre l'autre.

3° *Ils « mènent une vie des plus malheureuses »*. Ces jeunes filles, car il y en a, « qui ont passé la nuit dans les cabarets, où elles se sont livrées à toutes sortes de désordres », ont réussi à extorquer une absolution : « elles se cachent pour communier et tremblent d'être vues des compagnons ou des compagnes de leurs débauches. Cela est si vrai, qu'un jour quelqu'un m'a demandé de le faire communier à la sacristie, afin que personne ne le vît ».

« Voici les Pâques qui approchent ». Elles voudraient ne pas les faire, parce qu'elles ne renoncent pas au cabaret et aux plaisirs ; mais elles s'y voient contraintes par leurs parents : quelles angoisses de conscience ! Si au moins leur curé n'était pas si « scrupuleux ! »

Que feront-elles ? Elles chercheront un confesseur facile, qui consente à les absoudre, à la seule condition qu'elles « tâcheront d'être bien sages », et elles iront crucifier ensuite Notre-Seigneur par une communion indigne.

IV. *Moyens de se corriger :*

1° *La fuite.* Evitez la société des buveurs : sinon, « quelques sobres et bien rangés que vous soyez, ils vous auront bientôt perdus, en vous faisant manger votre argent dans les jeux et les cabarets ; vous finirez par devenir la désolation de votre famille et le scandale de toute la paroisse ».

Mais peut-être avez-vous déjà l'habitude de « fréquenter les cabarets » et de perdre votre argent et votre temps à jouer. Depuis quand avez-vous contracté cette habitude ? « N'est-ce pas depuis l'instant que vous avez connu ce débauché ? » Fuyez-le donc, sinon, « vous aurez beau vouloir vous sauver, vous ne laisserez pas d'être damnés ».

2° *La pensée de la mort :* « Mon ami, quittez un moment votre verre... Voyez-vous ce jeune libertin ? Il n'y a pas même quinze jours qu'il faisait retentir les cabarets de ses chansons les plus infâmes ». Aujourd'hui « ses joues sont pâles et livides, ses cheveux sont baignés des sueurs de la mort et se lèvent sur sa tête... Hélas ! tout est fini pour lui, il faut mourir et être damné... Voyez-vous ces démons, qui l'environnent et le jettent au désespoir... ? Ame chrétienne, lui dit le prêtre, sortez de ce monde ! — Et où voulez-vous qu'elle aille, puisqu'elle n'a vécu que pour le monde... ? — Vous lui souhaitez le Ciel, mon Père... vous vous trompez ; dites-lui plutôt : Sortez de ce monde, âme criminelle, allez brûler, parce que vous n'avez travaillé toute votre vie que pour cela ». Il lui faudrait, à ce moment, pour se convertir, une grâce extraordinaire, dont elle s'est rendue indigne par ses coupables délais ; elle quitte la vie dans l'impénitence. Prenez garde qu'il ne vous arrive semblable malheur.

3° *La pensée du jugement.* La fortune, la santé, le corps sont des bienfaits de Dieu ; les gaspiller « dans les cabarets », c'est méconnaître les intentions du créateur et assumer au jugement particulier une épouvantable responsabilité. Car viendra l'heure où le bon Dieu vous demandera compte de ces dons ; « il appliquera le sceau de son immortalité et le cachet de son éternité sur votre dette, au point où elle se trouvera en ce moment ; et ce sceau et ce cachet ne seront jamais rompus. O moment terrible ! mais si peu médité, si court et si long, qui coule avec tant de rapidité et qui entraîne avec soi une suite si effroyable de siècles ! »

4° *La pensée de la vanité des plaisirs du monde.* Vous me dites qu'il est difficile de vous corriger, « qu'il vous manque du courage, que vous n'osez pas même entreprendre ». — « Mon ami, ce n'est pas si malaisé que vous le croyez bien. Tournez seulement du côté du bon

Dieu les soins et les peines que vous avez donnés au monde, et vous verrez que Dieu n'en demande pas tant que le monde. Vos plaisirs sont toujours mêlés de tristesse et d'amertume, et de plus, suivis du repentir de les avoir goûtés. Combien de fois vous dites, en revenant de passer une partie de la nuit dans un cabaret : « Je suis fâché d'y avoir été ; si j'avais su tout ce qui s'y passe, je n'y aurais pas été ». Mais, au contraire, si vous aviez passé une partie de la nuit en prière, bien loin d'être fâché, vous sentiriez au dedans de vous-mêmes une certaine joie, une douceur qui dévorerait votre cœur par ses traits d'amour. Pleins de joie, vous diriez comme le saint roi David : « O mon Dieu ! qu'un jour passé dans votre temple est préférable à mille passés dans les assemblées du monde ! ».

V. — *Les cabaretiers. a)* « En donnant du vin à ces ivrognes, qui dépensent, le dimanche, tout ce qu'ils ont gagné la semaine, les cabaretiers volent le pain des

pauvres femmes et de leurs enfants », et doivent, à ce titre, être classés parmi les malhonnêtes gens.

b) Ils sont indignes d'absolution, s'ils « donnent à boire aux ivrognes, ou pendant les offices ou la nuit », parce qu'ils mettent leurs clients dans une occasion prochaine de péché.

c) Le démon les épargne pour qu'ils perdent les âmes. « S'il avait ôté la vie à ce cabaretier, à ce musicien, à ce teneur de bals, combien ne seraient pas damnés et qui le seront ! Le démon ne tourmente pas beaucoup ces personnes, au contraire, il les méprise et leur crache dessus ».

d) Au jugement particulier, les cabaretiers rendront compte de tous les péchés qu'ils ont fait ou laissé commettre chez eux : 1° « en donnant à boire aux ivrognes » ; 2° en n'empêchant pas « les paroles sales ou d'autres actions impures, car, dans les cabarets, tout est permis : c'est là où l'on fait couler de son cœur le venin de l'impureté, qui enivre de ses sales plaisirs presque tous ceux qui se

trouvent dans la maison » ; 3° en recevant « les jeunes gens, qui volent leurs parents pour avoir de quoi aller au cabaret. Qui en porte le péché ? personne autre, sinon les cabaretiers... Tout cela leur sera imputé à péché, tout cela sera cause de leur condamnation. Toutes les âmes qu'ils ont perdues, viendront demander vengeance en ce moment. Hélas ! Que vont devenir ces malheureux ? Quel étonnement, lorsqu'ils verront qu'ils ont jeté tant d'âmes dans les enfers ! »

VI. — *Les pères et mères*, complices des péchés de leurs enfants, seront-ils épargnés ? Qui oserait le dire ? Au jugement, Dieu leur reprochera « les dépenses inutiles » qu'ils ont laissé faire à leurs fils et à leurs filles « dans les jeux et les cabarets. Hélas ! que de péchés auxquels ils n'ont jamais pensé, qu'ils ne veulent pas reconnaître maintenant et qu'ils reconnaîtront bien dans ce moment, mais trop tard ! » Ils verront alors « les suites funestes de leur négligence

et de tous les désordres dont ils ont été la cause et l'occasion. O mon Dieu, quelle sera pour lors leur surprise ! N'attendons pas ce moment malheureux, qui nous causera tant de regrets. Jugeons-nous rigoureusement nous-mêmes, afin que Dieu nous épargne dans son jugement ».

*
* *

Les régions purement spéculatives de la théologie étant inconnues de M. Vianney, les principes qu'il énonçait marquaient sa règle de conduite au Tribunal de la Pénitence ; il les appliquait avec fermeté à ses paroissiens, qui, de ce fait, se trouvaient exclus des Sacrements, des années entières ; il les appliquait sans ménagement aux étrangers : un jour, un homme du Mâconnais se présente à lui. Quelle est votre profession ? lui demande le saint Curé. — Cabaretier, répond le pénitent. — Fermez-vous votre cabaret pendant la messe et les vêpres.

— Non, c'est impossible. — Je ne puis pas vous absoudre; allez-vous en. — Et cet homme s'en retourna, maugréant contre la vigoureuse leçon qu'il venait de recevoir, mais résolu enfin à la mettre à profit.

A Ars, l'opinion se forma aussi peu à peu sur celle de M. Vianney. Trois des cabarets existants furent fermés par leurs propriétaires ; l'autre, celui du père Bachelard, qui essaya de lutter contre le zèle du saint prêtre, vit sa vogue diminuer assez rapidement et sa clientèle disparaître. Le Serviteur de Dieu put enfin déterminer le propriétaire à cesser son commerce (1).

A la place d'établissements, qui ne répondaient à aucun besoin réel et qui

(1) Les cabarets durent disparaître d'Ars à peu près en même temps que les danses (voir page 216). En 1820, ils existent encore, comme le reconnaît implicitement M. Vianney en mentionnant dans un procès-verbal de l'église dressé par lui, qu'ils « *ne sont pas fermés pendant les offices* ».

n'avaient la raison de leur existence dans aucun motif avouable, M. Vianney permit d'élever, dès que le pèlerinage commença, de modestes hôtels pour loger et nourrir les étrangers. Dans ces maisons, tout se passait avec convenance : fermées régulièrement, les dimanches et les jours de fêtes, pendant les offices, elles ne s'ouvraient qu'à l'heure des repas.

Alors, dit M. Monnin, Ars prit cette physionomie grave et religieuse, qui ne ressemblait à rien de ce qu'on observait ailleurs. Durant le jour, tout le mouvement se concentrait autour de l'église ; le soir, on y veillait en famille ; la nuit, on y dormait en paix. On n'a pas d'exemples que le sommeil des habitants ait été troublé, à cette époque, par ces cris et ces chants si communs dans les autres villages, et qui accusent autant l'insuffisance de nos règlements de police qu'ils font peu d'honneur à l'organisation musicale des paysans de nos contrées.

Combien de temps se maintint cet heureux état de choses ? « L'homme ennemi » ne dormait pas, et il ne fallut rien moins que la clairvoyance et la fermeté de notre Saint, pour arracher l'ivraie à mesure qu'elle levait.

Les cabarets renaissaient en effet, grâce à l'appât du gain et à l'amour du plaisir. Il en parut un d'abord : il était fort peu fréquenté ; puis un second, qui le fut davantage. M. le Curé ne laissa passer aucune occasion d'exprimer sa pensée à leur sujet, soit dans ses conversations, soit dans l'exercice de son ministère. Un dimanche, à la prière du soir, c'était vers 1849, il monte en chaire et prophétise leur ruine : « si ces maisons ne changent pas d'allure, dit-il, on en vendra le mobilier sur la place, et leurs propriétaires, dépossédés d'un bien malhonnêtement acquis, s'en iront mendier de porte en porte. Du reste, qu'on le sache bien, tous ceux qui tiendront des cabarets à Ars feront de mauvaises affaires et deviendront pauvres ».

Cette prédiction s'accomplit à la lettre et elle n'a pas cessé de se vérifier.

Le propriétaire d'un de ces établissements, par déférence, peut être, à l'avis du Saint, ferma sa maison au public. Mais l'autre, qui s'obstina contre toute raison, vit ses affaires décliner de jour en jour, son mobilier se vendit aux enchères et sa famille fut réduite à la mendicité.

Tel est cependant l'aveuglement de l'homme, que ces exemples, si éclatants qu'ils fussent, ne convainquaient pas entièrement. La voix du crieur public résonnait encore sur la place, qu'un habitant de la localité avait déjà ouvert un autre débit de boisson, persuadé que son savoir-faire, non seulement le mettrait à l'abri d'une faillite, mais lui permettrait de réaliser de bons bénéfices. Hélas ! Il avait compté sans la justice de Dieu. Elle fut terrible pour lui et ses enfants... (1)

Depuis cette époque, les cabaretiers se

(1) Témoignage des anciens de la paroisse.

sont succédé à Ars, toujours incrédules à la parole du Bienheureux Curé, mais toujours victimes de leur incrédulité. La parole des saints est comme celle du Maître : « elle ne passe pas ».

DEUXIÈME PARTIE

LA SEMAINE A ARS

Au temps du Bienheureux Vianney

En même temps que M. Vianney travaillait à obtenir de ses paroissiens la sanctification du dimanche, il cherchait à éliminer de leur vie quotidienne les mauvaises habitudes qui s'y étaient glissées et à y faire fleurir toutes les pratiques de la piété chrétienne. Avec quel zèle il entreprit cette grande œuvre, avec quel succès il l'accomplit, nous allons maintenant l'étudier.

Chapitre Premier

Désordres

Les veillées

Du commencement de Novembre à la fin de Février, les habitants de la campagne goûtent un repos relatif : les grands travaux sont achevés, les jours sont courts et mauvais, les nuits interminables. Que faire, le soir surtout ?

A Ars, on allait veiller dans les écuries, salons inconnus de la fine fleur de nos Parisiens, mais chers aux paysans, qui, faisant économie de combustible, y jouissent d'une douce atmosphère. Les femmes et les jeunes filles y apportaient leurs quenouilles, les hommes et les jeunes gens du chanvre à teiller : tous travaillaient. Mais les occupations manuelles n'empêchaient pas les langues de se donner libre cours, et la matière des

conversations semblait tout indiquée par l'air parfumé que l'on y respirait : plaisanteries grossières et de mauvais goût, médisances, entretiens qu'assaisonnait la luxure, faisaient tout l'agrément de ces soirées. Les libertés, d'une indécence qui ne prenait pas la peine de se voiler, y étaient admises sans protestation, et l'on voyait se renouveler sous les yeux de parents, muets ou complices, certaines pratiques en honneur dans le paganisme lui-même.

M. Vianney fit de vigoureuses sorties contre ce désordre qui animalisait tant d'âmes créées et rachetées pour vivre en enfants de Dieu. Il ne se consolait pas de penser que le ciel, ouvert seulement aux cœurs purs, serait fermé à ses paroissiens.

Il leur montra les dangers et les conséquences de ces veillées : l'innocence des jeunes gens perdue, l'honneur des familles compromis, la responsabilité des parents et des maîtres au jugement de Dieu, leurs intérêts temporels lésés, les sacrements profanés.

*
* *

I. « Ces assemblées nocturnes, dit-il, sont ordinairement *l'école où les jeunes gens perdent toutes les vertus de leur âge et apprennent toutes sortes de vices.* En effet, mes frères, quelles sont les vertus de la jeunesse ? N'est-ce pas l'amour de la prière, la fréquentation des sacrements, la soumission à ses parents, l'assiduité au travail, une admirable pureté de conscience, une vive horreur du péché impur ? Telles sont les vertus que les jeunes gens doivent s'efforcer d'acquérir. Eh bien ! mes frères, moi je vous dirai que, si affermis que soient un jeune homme ou une jeune fille dans ces vertus, s'ils ont le malheur de fréquenter certaines veillées, ils les auront bientôt toutes perdues. Dites-moi, mes frères, vous qui en êtes témoins, qu'y entend-on, sinon les paroles les plus sales et les plus honteuses, les chansons les plus infâmes ? Qu'y voit-on, si ce n'est, entre les jeunes personnes, des fa-

miliarités qui font rougir la pudeur ? J'ose dire que, quand ce seraient des infidèles, ils n'en feraient pas davantage ». De telles « actions feraient horreur à des païens. Hélas ! combien de jeunes gens qui auraient encore leur innocence s'ils n'avaient pas été à ces veillées et qui, peut-être, ne reviendront jamais à Dieu ! »

« Mais il faut bien aller en quelque endroit. — Cela est bien vrai ; mais toutes les veillées ne sont pas de même ».

Mais je ne dis et ne fais rien de malséant. — Soit ! Mais n'êtes-vous pas tout yeux et tout oreilles ? Mais n'écoutez-vous pas ? « Au jour du jugement, vous allez vous trouver coupables de tous les péchés » dont vous aurez été les témoins complaisants. « Vous ne le croyez pas, mais vous le verrez. Hélas ! que vous serez fâchés de vous être rendus coupables de tant de péchés, et cela par votre seule présence ! »

II. Dangereuses en elles-mêmes, les veillées ne le sont pas moins à *cause de*

leurs suites. « N'est-ce pas au sortir de là, que vont courir les jeunes gens et qu'ils forment des liaisons qui, le plus souvent, finissent par le scandale et la perte de la réputation d'une jeune fille? N'est-ce point de là que ces jeunes libertins, après avoir vendu leur âme au démon, vont encore perdre celle des autres ? »

III. Le Bienheureux Curé *menace ensuite des jugements de Dieu les parents et les maitres qui tolèrent ces infamies*. « Ah ! mon Dieu, comment se fait-il que des pères et des mères, des maîtres et maîtresses entendent et voient » toutes ces abominations et « gardent le silence? Un faux respect humain leur ferme la bouche ! Et vous êtes chrétiens, et vous avez de la religion et vous espérez aller un jour au Ciel ! O mon Dieu, quel aveuglement ! Peut-on bien le concevoir? Oui, pauvres aveugles, vous irez, mais ce sera en enfer : voilà où vous serez jetés ». Vous prétendez que ces paroles

et ces actions ne sont « que des enfantillages et, sous ce prétexte, vous les souffrez... Ah ! malheureux, le bon Dieu vous attend au grand jour des vengeances !... Hélas ! que de péchés vos enfants et vos domestiques auront commis pour vous ! »

IV. *En ce monde même et dès cette vie, maitres et parents portent la peine de leur péché :* « Comment ! dit-il, vous vous plaignez de ce que vos bêtes périssent ? Vous avez sans doute oublié tous ces crimes, qui se sont commis pendant cinq ou six mois de l'hiver dans vos écuries ? Vous avez oublié ce que dit l'Esprit Saint : que partout où le péché se commettra, la malédiction de Dieu tombera ».

V. *Relativement au Sacrement de Pénitence*, il enseigne à ses paroissiens, que ceux qui continuent d'aller dans ces veillées, malgré les remords de leur conscience et la défense de leur confes-

seur, font de mauvaises confessions » ; il les prévient « qu'ils mourront comme ils auront vécu ». — Il déclare à « ceux qui tiennent des veillées dans leurs maisons » qu'ils sont indignes de l'absolution et qu'on doit la leur refuser.

VI. Enfin il termine en traçant *la conduite à suivre pour que ces assemblées soient édifiantes* :

a) « Si vous êtes chrétiens, dit-il, et que vous désiriez sauver vos âmes et celles de vos enfants et de vos domestiques, vous ne devez jamais tenir de veillées chez vous, à moins que vous n'y soyez, vous, un des chefs de la maison, pour empêcher que Dieu soit offensé.

b) « Lorsque vous êtes tous entrés, vous devez fermer la porte et n'y laisser entrer personne.

c) « Commencez votre veillée en récitant une ou deux dizaines de chapelet, pour attirer la protection de la Sainte Vierge, ce que vous pouvez en travaillant.

d) « Ensuite, bannissez toutes ces chansons lascives ou mauvaises : elles profanent votre cœur et votre bouche, qui sont les temples du Saint-Esprit; ainsi que tous ces contes qui ne sont que des mensonges, et qui, le plus ordinairement, sont contre des personnes consacrées à Dieu, ce qui les rend plus criminels.

e) « Et vous ne devez jamais laisser aller vos enfants dans les autres veillées. Pourquoi est-ce qu'ils vous fuient, sinon pour être plus libres? Si vous êtes fidèles à remplir vos devoirs, Dieu sera moins offensé, et vous, moins coupables ».

* * *

Cette direction du saint Curé triompha, et jusqu'à ce que l'habitude des veillées eût disparu, elles s'ouvraient par la récitation du chapelet, on y chantait des chansons populaires comme la chanson du Juif-Errant, de pieux cantiques, des complaintes, comme le cantique de la

Passion, la complainte de sainte Geneviève de Brabant, etc. Avant de se séparer, on faisait en commun la prière du soir ; et en rentrant chez elles, à minuit ou à une heure du matin, les femmes allaient trouver M. le Curé au tribunal de la Pénitence : elles aimaient ces confessions de nuit ; M. le Curé n'était point encore fatigué ni harcelé par la foule, il les accueillait avec une bonté touchante, leur consacrait tout le temps qu'elles désiraient, puis les congédiait avec quelques paroles empreintes de la plus paternelle charité : « Allons, ma petite, allez vite vous reposer, vous avez trop sommeil !... » — Ces bonnes femmes avaient gardé de ces confessions un souvenir reconnaissant et attendri, et vingt ans après la mort du saint, elles s'écriaient encore : « Oh ! qu'il faisait bon se confesser à ce moment ! »

Chapitre II

Désordres

Les réjouissances des jeunes gens à l'occasion des fiançailles et le blasphème

§ I

Le Serviteur de Dieu n'eut pas aussi facilement raison d'un autre abus, qui avait plus d'une affinité avec le précédent. Les jeunes gens, à l'occasion des mariages, avaient coutume d'aller offrir leurs félicitations aux futurs époux.

C'était un acte de courtoisie dicté par une arrière-pensée d'intérêt, et les fiancés auraient cru déroger aux règles de la civilité s'ils n'avaient fait quelques lar-

gesses à des amis, souvent improvisés de la veille. Pour eux, ils réquisitionnaient la basse-cour, le plus beau coq était immolé avec une partie de ses meilleurs sujets, et notre joyeuse bande s'en allait festoyer à l'auberge, chanter un hymne de bénédiction en l'honneur du jeune couple qui s'était montré si généreux. L'histoire locale raconte que, dans ces plantureux festins, les limites de la modestie et de la sobriété furent plus d'une fois franchies d'une manière tapageuse, et que nos gais convives promenaient leur bruyante reconnaissance le long des rues du village.

De telles équipées, on le comprend, n'étaient point du goût du Bienheureux Curé. Il protesta vivement; il recommanda aux parents de n'y prendre aucune part, de n'y point laisser participer leurs enfants, de refuser toute contribution à des libations que réprouvait la conscience. On ne se rendit que lentement et à contre-cœur. Et quand il eut persuadé aux jeunes gens de renoncer à

ce désordre, les hommes reprirent la coupable tradition, sans penser peut-être à la peine qu'ils causeraient à leur saint Curé. C'était deux ans avant sa mort. Le dimanche suivant, M. Vianney leur adressa, en effet, des reproches indignés, qui se terminèrent par la menace de se séparer d'eux : « Il y aura prochainement un autre mariage : recommencez... recommencez..., et vous verrez comme je m'en irai ! »

§ II

Le nom de Dieu !

C'est ce nom éternel, dit un orateur, qu'invoquaient tous les patriarches, et que les prophètes exaltèrent à l'envi ; c'est en ce nom trois fois saint qu'espérèrent tous les élus des deux Testaments; c'est ce nom, tout ensemble terrible et béni, qui fut annoncé à toutes les nations comme le premier objet de leur adoration et de leur amour. Le Seigneur ne donne aux hommes que dix

commandements, et l'un des dix a pour objet exclusif le respect dû à son nom; le Fils de Dieu n'enseigne à son Eglise qu'une formule de prière, et des sept demandes de cette oraison dominicale, la première ne se rapporte qu'à la sanctification du nom du Seigneur, tant il est dans la volonté de Dieu que toute bouche humaine évite avec un saint effroi tout ce qui pourrait déroger à l'honneur dû à ce nom redoutable, et que toute langue le confesse et dans le temps et dans l'éternité !

Et cependant, quoi de moins respecté de nos jours que le saint nom de Dieu ?

« On a la douleur de voir sortir le blasphème, disait M. Vianney, même de la bouche des enfants, qui à peine savent leur *Notre Père* »; ils le profèrent souvent « sans y penser », si forte est l'habitude qu'ils en ont contractée.

Le Serviteur de Dieu trouva cette « maudite » coutume en pleine vigueur dans sa paroisse. Quel martyre ce fut pour son cœur dévoré des ardeurs de

l'amour divin, nous n'essaierons pas de le dire. On en peut juger par la véhémence de ses exhortations.

*
* *

1° Le blasphème est *un crime de lèse-majesté divine*, car « il s'attaque directement au bon Dieu », dit-il. « Peut-on bien entendre sans frémir ces malheureux qui osent porter leur fureur jusqu'à jurer ce nom adorable que les anges ont tant de joie à répéter sans cesse : Saint, Saint, Saint, le grand Dieu des armées ! qu'il soit béni dans les siècles des siècles ! »

2° C'est *une profanation de la parole*, car vous vous servez, pour insulter Dieu, du don merveilleux que seuls dans le monde vous avez reçu « pour le prier, le bénir et chanter ses louanges. »

3° C'est *un sacrilège*, puisque « vous employez à maudire le Créateur une

langue qui a été consacrée au bon Dieu par le baptême, arrosée par le sang précieux de Jésus-Christ qui, tant de fois, a servi de reposoir au Sauveur lui-même. » Ce péché « fait dresser les cheveux de la tête à toute personne qui n'a pas encore entièrement perdu la foi. »

4° Le blasphème *est condamné par la raison* : un dépit, un mécompte, un accident inattendu vous exaspère : « vous avez perdu dans un marché ou au jeu. Lorsque cela vous arrive, vous vous en prenez à Dieu même, vous vous emportez contre lui ; c'est comme si vous lui disiez : vous êtes un... ! un... ! un malheureux ! un vindicatif ! Vous me punissez pour telle action, vous êtes injuste ! » Il faut que Dieu essuie toutes les fureurs de votre colère, comme s'il était la cause de votre perte ou de l'accident qui vous est arrivé ! »

5° Le blasphème est *une ingratitu e* : « Ah ! malheureux, celui qui vous a tirés

du néant, qui vous conserve et qui vous comble continuellement de biens, vous osez encore profaner son saint nom ; tandis que, s'il avait écouté sa justice, depuis longtemps vous seriez abîmés dans les enfers. N'est-ce pas lui, ce tendre Sauveur, qui vous a créés à son image, qui vous a rachetés par son sang précieux... ? Il vous aime d'un amour incomparable et vous le méprisez ! Quelle horreur ! Y a-t-il un crime plus monstrueux que celui-là ? N'est-ce pas imiter le langage des démons ? des démons qui ne font que cela dans les enfers ! Hélas ! mes frères, si vous les imitez en cette vie, vous êtes bien sûrs d'aller leur tenir compagnie. O mon Dieu ! Un chrétien peut-il bien se livrer à de telles horreurs ! »

6° « Le blasphème est *un péché plus grand que le parjure :* car, dans celui-ci on prend Dieu à témoin d'une chose fausse ; dans celui-là, au contraire, c'est une chose fausse que l'on attribue à

Dieu. Quel crime ! qui de nous a pu le comprendre ? »

Aussi « les Juifs avaient tant d'horreur des blasphèmes, que quand ils entendaient blasphémer, ils déchiraient leurs vêtements en signe de douleur. Ils n'osaient pas même prononcer ce mot, ils l'appelaient : bénédiction. Le saint homme Job redoutait ce péché à tel point, que, dans la crainte que ses enfants ne l'eussent commis, il offrait à Dieu des sacrifices pour l'expier. »

•

7° Mes frères, évitez le blasphème. « Ce péché est si grand et si affreux aux yeux de Dieu qu'*il attire toutes sortes de malheurs sur la terre*. Le prophète Nathan dit au Roi David : « Parce que vous avez été cause que l'on a blasphémé le nom du bon Dieu, votre enfant mourra, et le châtiment ne sortira point de votre maison de toute votre vie. » Le bon Dieu nous dit : « Celui qui blasphémera le nom du Seigneur, je veux qu'il soit mis à mort. » Pendant que les

Hébreux étaient dans le désert, on surprit un homme qui blasphémait : le Seigneur ordonna qu'il fut assommé à coups de pierres. L'empereur Justin faisait arracher la langue à ceux qui avaient commis un si grand crime. Pendant le règne du roi Robert, la France fut affligée d'une grande guerre. Le bon Dieu révéla à une sainte âme que tous ces maux dureraient jusqu'à ce que le blasphème eût été banni du royaume. On porta une loi qui condamnait tous ceux qui blasphémaient à avoir la langue percée d'un fer rouge pour la première fois et ordonnait que, la deuxième fois, on les ferait mourir. Saint Louis, roi de France, avait tellement en horreur ce crime, qu'il avait ordonné que tous les blasphémateurs seraient marqués d'un fer rouge au front. Un bourgeois de Paris, dans une dispute, jura le saint nom de Dieu. Il fut conduit devant le roi qui le condamna sur le champ. Tous les puissants de la ville étant venus pour demander sa grâce, le roi leur répondit

qu'il voudrait mourir lui-même pour détruire ce maudit péché. Et il ordonna que la sentence fut exécutée. »

« Une personne, qui se livre à ce péché, doit s'attendre à une vie malheureuse, et même dès ce monde. Il est raconté qu'un homme, après avoir été pendant toute sa vie un blasphémateur, dit au prêtre qui le confessait : Hélas ! mon Père, que ma vie a été malheureuse ! J'avais l'habitude de jurer, de blasphémer le saint nom de Dieu; j'ai perdu tous mes biens qui étaient considérables; mes enfants, sur qui je n'ai attiré que des malédictions, ne *valent rien*; ma langue, qui a juré, blasphémé le saint nom de Dieu, est ulcérée et tombe en pourriture. Hélas ! après avoir été bien malheureux en ce monde, je crains encore d'être damné à cause de mes jurements. »

« N'est-ce pas un miracle extraordinaire qu'une maison où se trouve un blasphémateur, ne soit pas écrasée par la foudre et accablée de toutes sortes de

malheurs ? Prenez bien garde ! Si le blasphème règne dans vos maisons, tout ira en périssant.

Et « si par malheur vous êtes sujets à ce péché, il faut vous en confesser avec grande douleur et en faire une rude pénitence ; sans quoi vous irez en subir le châtiment en enfer. Purifiez votre bouche, en prononçant avec respect le nom de Jésus. Demandez souvent à Dieu la grâce de mourir plutôt que de retomber dans ce péché.

*
* *

C'est par ces fortes instructions, ces accents émus, que le saint Curé combattit le blasphème dans sa paroisse. Avec quelle désolation il abordait ce sujet ! Que de larmes il répandit en le traitant ! Quelle insistance il mettait à y revenir dans sa prédication et ses catéchismes ! On sentait que le blasphème blessait au vif cette âme dont la gloire de Dieu était la passion et qui aurait voulu consumer tous les cœurs du saint amour.

Il nous souvient d'avoir entendu un vénérable prêtre nous raconter que, dans sa jeunesse sacerdotale, il était venu à Ars, accompagné d'un enfant de douze à quatorze ans. Le prêtre et l'enfant se confessèrent au saint Curé. « Tu communieras à ma messe..., » dit le prêtre à l'enfant. — « Non, répondit celui-ci, je ne le puis pas. — « Pourquoi ? » — « M. le Curé m'a refusé l'absolution, parce que j'avais blasphémé le saint Nom de Dieu. »

Le blasphème le faisait frémir, et il savait, au besoin, en inspirer l'horreur par une courageuse sévérité.

Dieu lui réservait la consolation de l'extirper de sa paroisse : blasphèmes, imprécations, jurements, devaient bientôt céder la place à l'usage fréquent de la prière et des cantiques.

Chapitre III

Désordres

Les paroles obscènes et le vice impur.

« Dans les autres vices, a dit un Docteur de l'Eglise, c'est à l'hameçon, ici c'est au filet que le démon pêche ; de sorte qu'il fait pour l'enfer bien plus de conquêtes par le vice de l'impureté que par tous les autres ensemble ».

» Oh ! s'il n'y avait pas quelques âmes pures, pour dédommager le bon Dieu et désarmer sa justice, disait M. Vianney, vous verriez comme nous serions punis !.. Car, maintenant, ce crime est si commun dans le monde, qu'il y a de quoi faire trembler. Il y en a qui s'en nourrissent comme d'un pain quotidien ».

Pour ces raisons, le Serviteur de Dieu

lui déclara, dans sa paroisse, une guerre implacable : en chaire, au tribunal de la Pénitence, dans ses catéchismes, il instruit, il menace, il supplie, il pleure ; dans le secret de sa demeure, il se livre à d'effroyables pénitences, le sang coule et se mêle à celui du Rédempteur : il faut que germe la pureté en ces âmes défigurées par le vice et appelées cependant « à refléter l'image de Dieu ».

*
* *

Le saint Curé commence par décrire la nature du vice impur, il en expose ensuite les effets.

1° « Celui qui commet le péché d'impureté, dit-il, se rend coupable *d'une espèce de sacrilège*, puisque notre cœur étant le temple du Saint-Esprit, nous le profanons véritablement par les impuretés auxquelles nous nous abandonnons.

« Je ne parle pas d'un païen, qui n'a pas le bonheur de connaître le bon Dieu, mais

d'un chrétien qui connaît combien ce vice est opposé à la sainteté de sa condition d'enfant de Dieu, d'un chrétien qui a été tout arrosé du sang adorable, qui tant de fois lui a servi de demeure et de tabernacle. Comment ce chrétien peut-il bien commettre un tel péché ! O mon Dieu ! peut-on y penser et ne pas mourir d'horreur ! Ecoutez ce que dit le Saint-Esprit : celui qui est assez malheureux pour s'abandonner à ce maudit péché, mérite d'être foulé sous les pieds du démon comme le fumier sous les pieds des hommes ».

2° Ce péché *détruit les germes de toutes les vertus et traîne à sa suite tous les vices*. « Saint Jean nous dit que Jésus-Christ lui fit voir, dans une révélation, le péché d'impureté sous la figure d'une femme assise sur une bête qui avait sept têtes et dix cornes, pour nous montrer que ce péché attaque les dix commandements de Dieu et renferme les sept péchés capitaux. Si vous voulez vous en con-

vaincre, vous n'avez qu'à examiner la conduite d'un impudique ; vous verrez qu'il n'y a pas un commandement qu'il ne transgresse, ni un des péchés capitaux dont il ne se rende coupable, en contentant les désirs de son corps ».

3° L'impureté *dégrade l'homme au rang de la bête.* « Comme je vous l'ai dit souvent, il n'y a rien de si vilain que l'âme impure. Il y avait une fois un saint qui avait demandé au bon Dieu de lui en montrer une : il vit cette pauvre âme comme une bête crevée, qu'on a traînée pendant huit jours, au gros soleil, le long des rues ».

« Il y a des âmes qui sont tellement mortes, tellement pourries, qu'elles croupissent dans leur infection sans s'en apercevoir, et ne peuvent plus s'en débarrasser. Tout les porte au mal, tout leur rappelle le mal, même les choses les plus saintes ; elles ont toujours ces abominations devant les yeux ; semblables à l'animal immonde qui s'habitue

dans l'ordure, qui s'y plaît, qui s'y roule, qui s'y endort, qui ronfle dans la saleté... ces personnes sont un objet d'horreur aux yeux de Dieu et des saints anges ; elles se mettent plus bas que les pourceaux ».

4° Pardonné, ce péché *laisse dans l'âme une faiblesse presque incurable.* « Ceux qui ont perdu la pureté sont comme une pièce de drap trempée dans l'huile ; lavez-la, faites-la sécher, la tache revient toujours. De même il faut un miracle pour laver l'âme impure ».

5° Ce vice *ferme le ciel.* Notre-Seigneur a dit que rien d'impur n'entrera dans son royaume. En effet, comment voulez-vous qu'une âme qui s'est roulée dans ces saletés, aille paraître devant un Dieu si pur et si saint ? »

« Nous sommes tous comme de petits miroirs dans lesquels Dieu se contemple. Comment voulez-vous que Dieu se reconnaisse dans une âme impure ? »

6° Le péché d'impureté *a été une cause spéciale de la passion de Notre-Seigneur.* « Voyez, mes enfants, Notre-Seigneur a été couronné d'épines pour expier nos péchés d'orgueil ; mais, pour ce maudit péché, il a été flagellé et mis en pièces, puisqu'il dit lui-même qu'après sa flagellation, on aurait pu compter ses os ».

7° « Il n'y a point de péché dans le monde *qui fasse faire tant de sacrilèges* ; les uns ne connaissent pas la moitié des péchés qu'ils commettent de cette manière, par conséquent ils ne les disent pas ; les autres ne veulent pas les dire quoiqu'ils les connaissent ; de sorte que nous verrons au jour du jugement qu'il n'y a point de péché qui ait jeté tant d'âmes en enfer ».

« O mon Dieu ! un chrétien peut il bien se livrer à un crime qui fait tant de ravages dans une pauvre âme ! »

*
* *

Mais de *quelles manières* péche-t-on « contre la sainte vertu de pureté » et qu'est-ce qui conduit le plus ordinairement au vice honteux ? Le Serviteur de Dieu entre à ce sujet dans tous les détails que peut suggérer une expérience consommée unie à la prudence chrétienne.

A propos des paroles libres, hélas ! de tout temps si fréquentes, il s'écrie : « Rien de plus abominable, de plus affreux ! Ces paroles outragent Dieu, scandalisent le prochain, perdent tout. Il ne faut souvent qu'une parole déshonnête pour occasionner mille mauvaises pensées, mille désirs honteux, peut-être même pour faire tomber dans un nombre infini d'autres infamies, et pour apprendre aux âmes innocentes le mal qu'elles avaient le bonheur d'ignorer. Il y a de pauvres enfants pour lesquels il vaudrait bien mieux trouver sur leur chemin un tigre ou un lion que certains impudiques. Notre-Seigneur nous dit qu'on peut

reconnaître un arbre à son fruit : jugez, d'après le langage de certaines personnes, quelle doit être la corruption de leur cœur. Si, comme Jésus-Christ nous l'assure lui-même, une seule parole inutile ne restera pas sans punition, quelle sera donc la punition de ces discours licencieux, de ces propos indécents, de ces horreurs infâmes qui font dresser les cheveux ? Et cependant rien de plus commun. Quelle est la conversation des jeunes gens ? N'est-ce pas ce maudit péché ? Ont-ils autre chose à la bouche ? Leurs lèvres ne sont qu'un tuyau » de l'enfer.

Mais, « vous disent-ils, je n'ai point de mauvaise intention ; c'est pour rire, ce ne sont que des bagatelles et des bêtises qui ne font rien. — Eh ! quoi ! mes frères, un péché aussi affreux aux yeux de Dieu ! C'est une bagatelle pour vous ! Oh ! c'est que votre cœur est gâté et pourri par ce vice odieux. Oh ! non, non, l'on ne peut pas rire et badiner de ce que nous devrions fuir avec plus d'horreur

qu'un monstre qui nous poursuit pour nous dévorer. D'ailleurs, mes frères, quel crime d'aimer ce que Dieu veut que nous détestions souverainement ! Vous me dites que vous n'avez point de mauvaise intention ; mais dites-moi aussi, pauvre et misérable victime des abîmes, ceux qui vous entendent en auront-ils moins de mauvaises pensées et de désirs criminels ? Votre intention arrêtera-t-elle leur imagination et leur cœur ?... Vous êtes la cause de leur perte et de leur damnation éternelle ! »

Et vous qui entendez des paroles qui outragent « la sainte vertu de pureté », vous les avez souffertes sans « oser reprendre personne ; bien plus, vous en avez souri ! » — Mais l'on est bien forcé ; sans quoi l'on serait trop souvent raillé ». — « Vous craignez, mon ami, d'être raillé ! Ce fut bien aussi la crainte qui porta saint Pierre à renier son divin Maître ; mais la crainte n'empêcha pas qu'il ne commît un gros péché, qu'il pleura toute sa vie ».

« O mon Dieu ! Si au moins, après de telles horreurs, l'on avait recours au bon Dieu pour lui demander de nous tirer de cet abîme ! Mais non ! L'on vit tranquille, et la plupart n'ouvrent les yeux qu'en tombant en enfer ! »

*
* *

Quels *châtiments*, en effet, sont réservés aux impudiques !

Le Bienheureux rappelle d'abord les fléaux par lesquels Dieu a puni ce vice dans le monde : « les eaux de la colère du Seigneur, qui purifièrent la terre souillée ; la pluie de feu et de soufre, qui brûla et anéantit les habitants de Sodome et de Gomorrhe, ainsi que les autres villes voisines » ; la mort des 24.000 Israélites pendus sur l'ordre du Seigneur, à cause de leur fornication avec les filles de Moab, les calamités déchaînées sur le peuple d'Israël par les crimes de David et de Salomon. « O mon Dieu ! conclut-il, que ce péché vous ravit d'âmes ! »

Mais surtout il menace les coupables des tourments éternels : « Allez, vieux pécheurs endurcis ! allez, bourbiers d'iniquité ! Vous souffrirez plus que des nations entières de païens, parce qu'à vous seuls vous avez abusé de plus de grâces qu'elles » ; votre « pauvre vie n'est qu'un monceau de graisse que vous amassez pour enflammer les feux de l'enfer pendant l'éternité ».

Vous y serez jetés en corps et en âme, car voici la résurrection, voici le jugement. Oh ! « terrible et effrayante révolution !... Alors l'ange criera : Abîmes des enfers, ouvrez vos portes ! Vomissez tous ces réprouvés ! leur juge les appelle ! Oh ! terrible moment ! toutes ces malheureuses âmes, horribles comme des démons, sortiront des abîmes ; elles iront comme des désespérées, chercher leur corps.

« Ah ! cruel moment ! Dans l'instant où l'âme entrera dans son corps, ce corps éprouvera toutes les rigueurs de l'enfer. Ah ! ce maudit corps, ces maudites âmes

se donneront mille et mille malédictions. Ah ! maudit corps, dira l'âme à son corps qui a roulé et traîné dans la fange de ses impuretés, il y a déjà plus de mille ans que je souffre et que je brûle dans les enfers. Venez, maudits yeux qui, tant de fois, avez pris plaisir à faire des regards déshonnêtes... venez en enfer pour y contempler les monstres les plus horribles. Venez, maudites oreilles, qui avez pris tant de plaisir à ces paroles, à ces discours impurs, venez éternellement entendre les cris, les hurlements et les rugissements des démons. Venez, maudite langue et maudite bouche qui, tant de fois, avez donné des baisers impurs et qui n'avez rien épargné pour contenter votre sensualité, venez en enfer, où vous n'aurez que le fiel des dragons pour nourriture. Viens, maudit corps, que j'ai tant cherché à contenter, viens, tu seras étendu pendant l'éternité dans un étang de feu et de soufre, allumé par la puissance et par la colère de Dieu ! Ah ! qui pourra comprendre et nous raconter les

malédictions que le corps et l'âme vont se vomir pendant toute l'éternité ?

* * *

Le Serviteur de Dieu termine en indiquant *les moyens de « se garantir de ce péché* qui est si terrible aux yeux de Dieu et qui traîne tant de pauvres âmes en enfer ».

1° *La fuite des mauvaises compagnies.* Fuyez « ce jeune ou vieux *malembouché*, qui n'a que de sales paroles à la bouche. Prenez bien garde, mes frères, cette personne a la peste ! Si vous la fréquentez, vous êtes sûrs qu'elle vous la donnera et que vous mourrez, à moins d'un miracle de la grâce ; le démon se servira de ce misérable pour salir votre imagination et pourrir votre cœur. Non, mes frères, non, jamais vous ne persévérerez dans la vertu, si vous ne fuyez les compagnies du monde ; vous aurez beau vouloir vous sauver, vous ne laisserez

pas d'être damnés. Ou l'enfer, ou la fuite, point de milieu. Choisissez lequel des deux vous voulez prendre. Dès qu'une jeune fille ou un jeune homme suit ses plaisirs, fille et jeune homme réprouvés. Vous aurez beau dire que vous ne faites point de mal, que peut-être je suis scrupuleux. Moi, je vous dis que vous en viendrez toujours là, qu'un jour vous serez en enfer, si vous ne changez pas ; non seulement vous le verrez, mais de plus vous le sentirez ».

Le Serviteur de Dieu cite ailleurs les exemples de Joseph, dans la maison de Putiphar, de la chaste Suzanne, de saint Martinien, de saint Thomas d'Aquin ; tous ont « combattu les tentations et fui les occasions ».

2° *L'amour de la prière.* « Si vous me demandez pourquoi il faut prier pour conserver la pureté de notre âme, je vous en donnerai la raison : c'est que cette belle vertu vient du ciel ; c'est donc par la prière que nous devons la deman-

der et la conserver. Il est certain qu'une personne, qui n'a pas recours à la prière, ne conservera pas son âme pure aux yeux de Dieu. Par la prière, nous conversons avec le bon Dieu, les anges et les saints, et par cet entretien céleste nous devenons nécessairement spirituels ; notre esprit et notre cœur se détachent peu à peu des choses créées pour ne considérer et n'aimer que les biens du ciel... »

3° *La fréquentation des Sacrements.* « Une personne qui a le bonheur de fréquenter les Sacrements souvent et saintement, peut très facilement conserver cette belle vertu. Nous avons une preuve que les Sacrements nous sont d'un grand secours, dans les efforts du démon pour nous en éloigner ou nous les faire profaner. Voyez, quand nous voulons nous en approcher, combien le démon suscite en nous de craintes, de troubles, de dégoûts. Tantôt il nous dit que nous agissons presque toujours mal, tantôt que le

prêtre ne nous connaît pas, ou bien que nous ne nous faisons pas assez connaître, que sais-je ? Mais, pour nous moquer de lui, il faut redoubler de soins, nous en approcher encore plus souvent, et ensuite nous ensevelir dans le sein de la miséricorde de Dieu, en lui disant : « Vous savez, mon Dieu, que je ne cherche que vous et le salut de ma pauvre âme ». Non, mes frères, il n'y a rien qui nous rende si redoutables au démon que la fréquentation des Sacrements ; en voici la preuve : voyez sainte Thérèse. Le démon avoua, par la bouche d'un possédé, que cette Sainte lui était devenue si redoutable par la sainteté puisée dans la sainte Communion, qu'il ne pouvait pas même respirer l'air où elle avait passé. Si vous en cherchez la raison, elle est très facile à comprendre : le Sacrement adorable de l'Eucharistie n'est-il pas ce vin qui produit la virginité ? Comment n'être pas vierge en recevant le roi de la pureté ? .. »

4° « *Une grande dévotion à la très sainte Vierge*, puisqu'elle est la Reine des Vierges. C'est elle qui, la première, a levé l'étendard de cette incomparable vertu... Saint Jean Damascène nous dit que tout ce que l'on demande au bon Dieu en l'honneur de la pureté de la Sainte Vierge, on l'obtient toujours... Êtes-vous tentés, dit saint Bernard, appelez Marie à votre secours, et vous êtes sûrs de ne pas succomber à la tentation... Plusieurs saints Pères nous recommandent d'avoir une grande dévotion envers Marie, et de faire quelques communions en son honneur, et surtout en l'honneur de sa sainte pureté ».

5° *La mortification.* « Voyez saint Benoît, qui, pour se délivrer de ses mauvaises pensées, se roulait dans les ronces où il se mettait tout en sang. D'autres fois il se plongeait dans l'eau glacée jusqu'au cou pour éteindre ce feu impur... »

« Il n'y a point de vertu qui nous

rende si agréables au bon Dieu que la vertu de pureté, et point de vice qui plaise tant au démon que le péché d'impureté. Cet ennemi ne peut souffrir qu'une personne qui est à Dieu possède cette vertu ; et c'est ce qui doit vous engager à ne rien négliger pour la conserver... »

*
* *

Les enseignements du Vénérable Curé furent entendus. Comment aurait-on résisté à de si pathétiques exhortations ? Comment n'aurait-on pas été impressionné par la laideur du vice que le Serviteur de Dieu peignait avec des couleurs si vraies ; par la beauté de la vertu qu'il savait montrer si attrayante ? La virginité chrétienne devint en honneur à Ars ; on y voyait toute une pléiade de ces personnes que le monde appelle avec dédain « de vieilles filles », mais qui, selon la remarque aussi juste que spirituelle du saint Curé, « valent bien les

vieilles femmes » ; les scandales y étaient rares ; les conversations même des hommes des champs n'avaient rien qui pût d'ordinaire offenser les oreilles chastes. « Je me suis promené souvent dans la campagne au moment des récoltes, disait un habitué d'Ars ; je n'ai pas entendu un seul blasphème, pas une seule parole inconvenante. J'en fis un jour mon compliment à un des habitants ; il me répondit avec simplicité : « Nous ne sommes pas meilleurs que les autres ; mais nous aurions trop de honte de nous livrer à de semblables désordres si près d'un Saint ».

CHAPITRE IV

Les pratiques de piété

La messe quotidienne

« Une messe qui se célèbre, c'est autant que la mort du Christ sur la croix », dit saint Alphonse (1).

C'est pourquoi les chrétiens, éclairés et fervents, ont toujours assisté avec un pieux empressement au saint Sacrifice.

Les chrétiens des âges apostoliques y assistaient tous les jours, disent les Actes.

(1) *Selva*, I. 265-267.

Les chrétiens des premiers siècles entouraient de leurs adorations la sainte Victime du Calvaire que l'on offrait dans les catacombes, et lui demandaient, par la vertu de son sang, la grâce de verser le leur sans faiblir.

Aux jours néfastes de la révolution française, les fidèles bravaient le danger de mort pour avoir la consolation de prendre part au saint Sacrifice que l'on célébrait dans un réduit obscur, dans une cave ou une grange, et le jeune Vianney, nous le savons, ambitionnait alors comme une inestimable faveur d'être admis à ces fêtes réconfortantes, mais dangereuses.

Aujourd'hui même, dans les pays où la foi a gardé tout son empire, l'assistance quotidienne aux Saints Mystères est à peu près générale. En Bavière, par exemple, dans certains cantons de la Suisse, au Canada, les fidèles commencent d'ordinaire leur journée par l'audition de la messe : tant cette pratique est naturelle à une âme que n'a point glacée

le souffle du matérialisme ou que l'ignorance n'a point rendue indifférente aux choses de la religion.

Le Bienheureux Curé d'Ars aurait voulu faire fleurir cette habitude dans sa paroisse : sa piété ne pouvait se résigner à voir le divin Rédempteur descendre chaque jour au milieu des siens et n'être point reçu, et son cœur de prêtre gémissait en pensant aux grâces nombreuses dont se privaient ses paroissiens : ils étaient si près de la source, et ils négligeaient d'y aller puiser !

Cette source, il la leur montra jaillissant tous les matins, afin de les engager à en boire les eaux salutaires.

Ces grâces, il leur en fit voir tout le prix, afin de les exciter à les recueillir.

*
* *

Grâces de conversion : « Voulez-vous, leur disait-il, obtenir votre changement de vie, c'est-à-dire quitter le péché pour revenir au bon Dieu ? Entendez quelques

messes à cette intention, et vous êtes sûrs, si vous les entendez dévotement, que le bon Dieu vous aidera à sortir du péché, eussiez-vous le malheur d'être aussi obstinés que les Juifs, plus aveugles que les Gentils, plus durs que les rochers qui se fendirent » à la mort de Jésus-Christ. En voici un exemple. Il est rapporté dans l'histoire qu'une jeune fille, pendant plusieurs années, avait mené une vie bien misérable. Tout à coup elle se sentit frappée de frayeur, en considérant l'état de sa pauvre âme. De suite, après la messe, elle va trouver un prêtre pour le prier de l'aider à sortir du péché. Le prêtre, qui connaissait sa vie, lui demanda ce qui l'avait portée à un tel changement. — Mon Père, lui dit-elle, pendant la sainte messe, que ma mère, avant de mourir, me fit promettre d'entendre tous les samedis, j'ai conçu une si grande horreur de mon état, que je ne puis plus y tenir. — O mon Dieu ! s'écria ce prêtre, voilà une âme sauvée par le mérite de la sainte messe ! » « Le Saint

Concile de Trente » a donc raison de dire « que la sainte messe apaise la colère de Dieu et convertit les pécheurs ».

Grâces multiples de salut. « Saint Thomas nous dit qu'il vit un jour, pendant la sainte messe, Jésus-Christ, les mains pleines de trésors qu'il cherchait à distribuer, et que, si nous avions le bonheur d'assister saintement et souvent à la messe, nous aurions beaucoup plus de grâces que nous n'en avons pour sauver nos âmes et même pour le temporel ».

« Saint Jean Chrysostome nous dit à son tour qu'il n'y a point de temps plus précieux pour traiter avec Dieu de notre salut que celui de la sainte messe, où Jésus-Christ s'offre lui-même en sacrifice à Dieu, son Père, pour nous obtenir toutes sortes de bénédictions et de grâces. Sommes-nous dans l'affliction ? dit ce grand Saint, nous trouvons à la messe toutes sortes de consolations ; sommes-nous accablés de tentations ? allons entendre la sainte messe et nous y trouverons la manière de vaincre le démon ».

« Et en passant, je vais vous citer un exemple. Il est rapporté par le pape Pie II, qu'un gentilhomme de la province d'Ostie était continuellement combattu d'une tentation de désespoir. Etant allé trouver un saint religieux pour lui découvrir l'état de son âme et lui demander conseil, le Serviteur de Dieu, après l'avoir consolé et fortifié le mieux qu'il put, lui conseilla d'avoir dans sa maison un prêtre qui lui dit tous les jours la sainte messe. Le gentilhomme lui dit qu'il le ferait volontiers. Dans le même temps, il alla se retirer dans un château qu'il avait ; et tous les jours un prêtre lui disait la messe, à laquelle il assistait aussi dévotement qu'il pouvait. Il obtint par ce moyen une grande tranquillité d'esprit.. Et à l'heure de la mort, il avoua que, depuis qu'il avait eu le bonheur d'assister tous les jours au saint Sacrifice, le démon ne l'avait plus tenté de désespoir ».

« Oui, mes Frères, si nous avions assez de foi, la sainte messe serait un remède

pour tous les maux que nous pourrions avoir pendant notre vie ; en effet, Jésus-Christ n'est-il pas notre médecin de l'âme et du corps..? »

Grâces d'une bonne mort. « Sache, ma fille, dit Jésus-Christ à sainte Mechtilde, que les saints assisteront à la mort de tous ceux qui auront entendu dévotement la sainte messe, pour les aider à bien mourir, pour les défendre contre les tentations du démon et pour présenter leurs âmes à mon Père ». — Quel bonheur pour nous, mes Frères, d'être assistés à ce moment redoutable par autant de saints que nous aurons entendu de messes ! ».

Grâce de la délivrance du purgatoire. « Après la consécration, Dieu arrête ses regards sur l'autel. « C'est là, dit-il, mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » Aux mérites de l'offrande de cette victime, il ne peut rien refuser. Vous vous rappelez l'histoire que je vous ai déjà racontée de ce saint prêtre qui priait pour son ami ; apparemment

Dieu lui avait fait connaître qu'il était au purgatoire ; il lui vint à la pensée qu'il ne pouvait rien faire de mieux que d'offrir le saint Sacrifice de la messe pour son âme : quand il fut au moment de la consécration, il prit l'hostie entre ses doigts et dit : « Père saint et éternel, faisons un échange. Vous tenez l'âme de mon ami qui est au Purgatoire, et moi je tiens le corps de votre Fils qui est entre mes mains : eh bien ! délivrez mon ami, et je vous offre votre Fils avec tous les mérites de sa mort et passion ». En effet, au moment de l'élévation, il vit l'âme de son ami, toute rayonnante de gloire, qui montait au ciel.

*
* *

Le Bienheureux réfute ensuite les objections que l'on formule communément pour se dispenser d'aller à la messe la semaine :

a) « Vous craignez, dit-il, que la sainte messe ne vous retarde dans vos affaires ?

— C'est bien tout le contraire. Soyez sûrs que tout ira mieux et que vos affaires vous réussiront mieux que si vous avez le malheur de ne pas y assister. En voici un exemple admirable ». Et le Serviteur de Dieu raconte l'histoire de deux hommes, dont l'un chargé d'enfants, assistait à la messe tous les jours et vivait dans une honnête aisance, tandis que l'autre, en travaillant même le dimanche et la nuit, ne trouvait pas le pain nécessaire à sa subsistance et à celle de sa femme. Le second demanda au premier le secret de sa prospérité ; celui-ci le conduisit à la messe trois jours de suite et lui dit : « Je ne sais pas d'autre moyen de vivre à l'aise que d'entendre tous les jours la sainte messe : c'est le seul que j'ai employé pour avoir tout le bien qui vous étonne. N'avez-vous pas lu ce que Jésus-Christ nous dit dans l'Evangile, de chercher premièrement le royaume des cieux, et que tout le reste nous sera donné par surcroît ? » — Ces paroles firent impression sur cet homme : « Je veux faire

comme vous, répondit-il, et j'espère que le bon Dieu me bénira ». Il devint, en effet, « plus riche sans travailler davantage, mais en entendant la messe tous les jours ».

« Cela vous surprend peut-être, mes Frères ? conclut M. Vianney. Pas moi. C'est ce que nous voyons tous les jours dans les maisons où il y a de la piété : ceux qui viennent souvent à la sainte messe, font beaucoup mieux leurs affaires que ceux à qui leur peu de foi fait croire qu'ils n'ont jamais le temps. Hélas ! si nous avions mis toute notre confiance en Dieu, combien nous serions plus heureux ! — Mais, me direz-vous, si nous n'avons rien, l'on ne nous donne rien. — Que voulez-vous que le bon Dieu vous donne, quand vous ne comptez que sur votre travail et rien sur lui ? puisque vous ne vous donnez pas seulement le temps de faire vos prières le matin ni le soir et que vous vous contentez de venir une fois la semaine à la sainte messe. Hélas ! vous ne connaissez pas les ressour-

ces de la Providence du bon Dieu pour celui qui se confie enlui. En voulez-vous une preuve bien frappante ? Elle est devant vos yeux : jetez les yeux sur votre pasteur et examinez cela devant le bon Dieu. — Oh ! me direz-vous, c'est que l'on vous donne. — Mais qui me donne, sinon la Providence du bon Dieu ? Voilà où sont mes trésors et pas ailleurs. Hélas ! que l'homme est aveugle de tant se tourmenter pour se damner et être bien malheureux en ce monde ! Si vous aviez le bonheur de bien penser à votre salut et d'assister à la sainte messe aussi souvent que vous le pouvez, vous verriez bientôt la preuve de ce je que vous dis ».

b) Mais si je vais « à la sainte messe dans la semaine on se moquera de moi, et l'on dira : ce n'est que pour ceux qui n'ont rien à faire, qui ont de quoi vivre de leurs rentes ».

« Vous avez honte, mon ami, de servir le bon Dieu par crainte d'être méprisé ? Mais, regardez donc Celui qui est mort sur cette croix : demandez lui donc s'il a

eu honte de mourir de la manière la plus humiliante. Oh ! maudit respect humain qui nous fait perdre « toutes les grâces que le bon Dieu nous a méritées par sa mort et sa passion ! » Mais quels sont ceux qui vous raillent ? « De pauvres malheureux, des insensés, des aveugles. Ne craignez rien et suivez votre route ; ils se font beaucoup de mal sans point vous en faire, plaignez-les et marchez à votre ordinaire ».

Et le Curé d'Ars poursuit en déplorant l'indifférence des chrétiens de nos jours : « S'il n'y avait dans le monde qu'une seule église, où l'on célébrât l'auguste mystère de nos autels, « où l'on consacrât, nous porterions sans doute une sainte envie à ceux qui seraient aux portes de cette église. M. F., nous sommes ce peuple choisi, nous sommes à la porte de ce lieu si saint, si pur, où Dieu s'immole chaque jour ». En profitons-nous ? « Hélas ! pour gagner cinq francs, vous feriez trois ou quatre lieues ; et vous ne feriez pas seulement trente pas pour

entendre une messe les jours de la semaine ! » Où est votre foi ? « Nous avons des grâces et des faveurs de prédilection ». Et nous n'en usons pas : prenons garde que Dieu ne nous enlève ses dons pour les confier à d'autres qui les apprécieront mieux.

Quand « vous avez la pensée d'aller à la messe les jours ouvriers », c'est un mouvement de la grâce, que « Dieu veut bien vous accorder » : suivez-le. « Les Saints ne se sont sanctifiés que par leur grande attention à suivre toutes les bonnes inspirations que le bon Dieu leur envoyait, et les damnés ne sont tombés en enfer que parce qu'ils les ont méprisées ». Vous serez jugés sur ces pensées que vous n'aurez pas accueillies, sur ces messes que vous auriez pu entendre et que vous n'avez pas entendues. « Ah ! grand Dieu, où en serons-nous ? ». Les flammes du Purgatoire seront le châtiment de notre « paresse » ou de nos vues trop intéressées.

*
* *

Quel fut le résultat de cette prédication si lumineuse et si pressante ? Chaque matin on vit une soixantaine de femmes et une vingtaine d'hommes assister à la messe. C'était un cinquième environ de la paroisse. Il y avait des familles qui ne manquaient jamais d'y envoyer quelqu'un de leurs membres : nous avons eu le bonheur d'en connaître les derniers survivants ; leur visage portait une empreinte de sainteté que nous avons rarement retrouvée au même degré : le calme, la sérénité, une sorte de béatitude rayonnante permettaient de les distinguer entre mille. Les jours de petites fêtes, l'église s'emplissait dès le matin et l'on revivait, en ce coin de terre privilégié, les plus beaux âges du christianisme.

Chapitre V

Les pratiques de piété

La prière du soir à l'église.

Notre-Seigneur ne se contente pas de s'immoler sur les autels et de nous appliquer, par son oblation mystique, les fruits du sacrifice de la croix : il se fait notre hôte et demeure dans nos tabernacles.

Il s'y cache, il est vrai, sous des apparences de mort, dénué de tout éclat et de toute pompe ; mais il ne laisse pas d'être, même dans cet état humilié, le Roi des cieux et de la terre, l'Ami divin des hommes, notre Sauveur et notre

Père. Au Roi, il faut une cour ; au Dieu, des adorateurs ; à l'Ami, des cœurs dévoués ; au Père, la société de ses enfants ; au Sauveur, des malheureux qui lui présentent avec larmes des liens à briser, des blessures à guérir.

Le Bienheureux Curé le sentait mieux que personne, et longtemps il remplit à lui seul, et le jour et la nuit, tous ces rôles auprès de Notre-Seigneur.

Son amour ne fut satisfait que quand *il eut amené au « sacrifice du soir » sa paroisse tout entière*, comme il l'avait amenée au sacrifice du matin.

« Notre-Seigneur est là caché, qui attend que vous veniez le visiter et lui adresser vos demandes, disait-il. Voyez comme il est bon ! Il s'accommode à notre faiblesse. Dans le ciel, où nous serons triomphants et glorieux, nous le verrons dans toute sa gloire ; s'il se fût présenté maintenant avec cette gloire devant nous, nous n'aurions pas osé l'approcher ; mais il se cache comme une personne qui serait dans une prison, et

nous dit : « Vous ne me voyez pas, mais ça ne fait rien ; demandez-moi tout ce que vous voudrez, je vous l'accorderai ». Il est là dans le sacrement de son amour, qui soupire et intercède sans cesse auprès de son Père pour les pécheurs. A quels outrages n'est-il pas exposé pour rester au milieu de nous ? Il est là pour nous consoler ; aussi devons-nous lui rendre visite souvent. Combien un petit quart-d'heure que nous dérobons à nos occupations, à quelques inutilités, pour venir le prier, le visiter, le consoler de toutes les ingratitudes qu'il reçoit, lui est agréable ! Lorsqu'il voit venir avec empressement les âmes pures, il leur sourit... Elles viennent, avec cette simplicité qui lui plaît tant, lui demander pardon pour tous les pécheurs, des insultes de tant d'ingrats. Quel bonheur n'éprouvons nous pas en la présence de Dieu, lorsque nous nous trouvons seuls à ses pieds !... « Allons, mon âme, « redouble d'ardeur ! Tu es seule pour « adorer ton Dieu ; ses regards se

« reposent sur toi seule... » Ce bon Sauveur est si rempli d'amour pour nous, qu'il nous cherche partout... »

Puis le saint Curé engage ses paroissiens à *prolonger leurs visites* au Captif de nos tabernacles.

« Ah ! si nous avions les yeux des anges, dit-il, en voyant Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est ici présent sur cet autel, et qui nous regarde, comme nous l'aimerions ! Nous ne voudrions pas nous en séparer ; nous voudrions toujours rester à ses pieds : ce serait un avant-goût du ciel, tout le reste nous deviendrait insipide. Mais voilà !... c'est la foi qui nous manque. Nous sommes de pauvres aveugles : nous avons un brouillard sur les yeux. La foi seule pourrait dissiper ce brouillard... »

Plus loin il enseigne à ses auditeurs *la manière de s'entretenir avec Notre-Seigneur dans l'Eucharistie :* « Lorsque nous sommes devant le Saint-Sacrement, dit-il, au lieu de regarder autour de nous, fermons nos yeux et ouvrons

notre cœur ; le bon Dieu ouvrira le sien. Nous irons à lui, il viendra à nous, l'un pour demander, l'autre pour recevoir : ce sera comme un souffle de l'un à l'autre; que de douceur ne trouvons-nous pas à nous oublier pour chercher Dieu ! »

« On n'a pas besoin de tant parler pour bien prier. On sait que le bon Dieu est là dans le tabernacle ; on lui ouvre son cœur, on se complaît en sa sainte présence : c'est la meilleure prière, celle-là ».

Ailleurs, *il concrète sa doctrine dans des exemples*, oubliant qu'en les citant, il se peint au naturel et fait songer à ses longues heures d'adoration : « C'est comme ce bon M. de Vidaud : il avait coutume de se lever de grand matin et d'aller adorer le Saint-Sacrement dès que l'église était ouverte. Un jour qu'il était dans son château, on fut obligé de l'envoyer chercher trois fois à la chapelle pour le déjeûner ; la maîtresse de la maison s'impatientait. A la troisième

sommation, il sortit de la présence de Notre-Seigneur en disant : « Mon Dieu, on ne pourra donc pas rester un moment tranquille avec vous ! »

Le Curé d'Ars ajoutait en pleurant : « Il était là depuis quatre heures du matin. Il y a de bons chrétiens qui passeraient toute leur vie ainsi abîmés devant le bon Dieu. Ah ! qu'ils sont heureux ! »

* * *

On devine la profonde influence que devait produire sur ses paroissiens ce langage séraphique. Dans sa parole s'écoulait toute l'âme du Serviteur de Dieu, et c'était une âme aux accents persuasifs, parce qu'elle était enflammée d'un amour tendre, généreux et fort pour le Dieu de l'Eucharistie.

Mademoiselle d'Ars fut la première à répondre aux appels de son saint Curé ; trois ou quatre autres personnes se joignirent immédiatement à elle ; le groupe

des âmes, qui se laissaient vaincre par la grâce et goûtaient les délices de la Présence réelle, augmentait peu à peu, et l'on compta bientôt à toute heure du jour, dans la petite église d'Ars, naguère abandonnée comme le sont tant de pauvres églises de campagne, de nombreux anges adorateurs, l'un dans le sanctuaire, les autres dans la nef ou la chapelle de la Sainte Vierge. « J'ai connu des personnes, rapporte un témoin au procès de béatification, qui passaient, pour ainsi dire, leur vie à l'église ».

Le rêve de M. Vianney était accompli.

Les hommes eux-mêmes n'échappèrent point à ce mouvement qui poussait les âmes vers le tabernacle, et leur piété ne le cédait en rien à celle des femmes. « Il y avait un homme, a souvent raconté le saint Curé, qui ne passait jamais devant l'église sans entrer. Le matin quand il allait au travail, le soir quand il en revenait, il laissait à la porte sa pelle et sa pioche, et il restait longtemps en adoration devant le Saint-Sacrement. Oh !

j'aimais bien ça !... Je lui demandais un jour ce qu'il disait à Notre-Seigneur pendant les longues visites qu'il lui faisait. Savez-vous ce qu'il m'a répondu : « Eh ! Monsieur le Curé, je ne lui dis rien. Je *l'avise* et *il m'avise...* » Ici les larmes interrompaient les paroles du saint catéchiste. Il reprenait : « Que c'est beau, mes enfants, que c'est beau ! ! ! »

Les pieux adorateurs, pour la plupart, se rendaient à l'église à la tombée de la nuit ; la journée, commencée par l'offrande du saint Sacrifice, se terminait régulièrement par la récitation du chapelet et la prière du soir en commun. Cette réunion ne tarda pas à devenir un exercice public auquel un nombre toujours croissant d'habitants du village prirent part. On l'annonçait au son de la cloche. La joie du pasteur était au comble lorsque, à la chute du jour, il voyait s'acheminer vers l'église, en bandes compactes, des représentants de toutes les familles, qui venaient s'y

reposer un instant de leurs travaux. En carême, l'affluence était plus considérable encore ; toute la paroisse venait, en ce temps de pénitence, prier, entendre la parole de Dieu, chanter des hymnes et des cantiques.

A partir de ce jour, M. Vianney ne manqua jamais une seule fois cet exercice ; c'est dire qu'il ne passa pas une seule nuit hors de sa paroisse, sauf pendant le temps qu'il consacra à évangéliser les populations du voisinage.

Chapitre VI

Les pratiques de piété

Les prières du matin et du soir.

Tous les fidèles d'une paroisse, si fervente qu'elle soit, ne peuvent chaque jour assister à la messe et faire une visite au Saint-Sacrement. Les devoirs d'état s'imposent et prennent le pas sur les pratiques, même les plus excellentes, de la piété chrétienne. Mais il n'est personne qui ne puisse et ne doive adorer Dieu le matin et le soir, lui consacrer les prémices de la journée et lui demander une dernière bénédiction avant de se livrer au repos. Le foyer domestique

restauré par Jésus-Christ est un sanctuaire où sans cesse brûle l'encens de la prière, et la famille, non moins que la paroisse, a des obligations sacrées envers son auteur.

I

Le Curé d'Ars, pour exciter ses paroissiens à l'accomplissement de ce devoir de religion, établit d'abord *la nécessité de la prière en général, sa nature et ses effets.*

a) « Ce n'est que par la prière, dit-il, que tous les justes ont eu *le bonheur de persévérer*. La prière est à notre âme ce que la pluie est à la terre. Fumez une terre tant que vous voudrez : si la pluie manque, tout ce que vous ferez ne servira de rien. De même, faites des bonnes œuvres tant que vous voudrez : si vous ne priez pas souvent et comme il faut, jamais vous ne serez sauvés, parce que la prière ouvre les yeux de notre âme, lui fait sentir la grandeur de sa misère

et redouter sa faiblesse. Ne voyons-nous pas nous mêmes que, dès que nous négligeons nos prières, nous perdons tout de suite le goût des choses du Ciel ? »

« Tous les pécheurs, à moins d'un miracle extraordinaire, ne doivent *leur conversion qu'à la prière*. Voyez sainte Monique, ce qu'elle fit pour demander la conversion de son fils... Voyez saint Augustin lui-même, lorsqu'il voulut sérieusement se convertir... Oh ! que de pécheurs sortiraient du péché, s'ils avaient le bonheur d'avoir recours à la prière ! »

« Tous les damnés enfin, *se sont damnés*, parce qu'ils n'ont pas prié ou prié mal. De là je conclus, mes frères, que sans la prière nous ne pouvons que nous perdre pour l'éternité, et qu'avec la prière bien faite nous sommes sûrs de nous sauver.

b) « Une prière bien faite est une huile embaumée qui se répand dans toute notre âme, qui semble déjà lui faire sentir le

bonheur dont jouissent les Bienheureux dans le ciel.

« La prière est un doux entretien d'un enfant avec son père ; d'un sujet avec son roi ; d'un serviteur avec son maître ; d'un ami avec son ami, dans le sein duquel il dépose ses chagrins et ses peines... Elle fait que nos croix sont moins pesantes, elle attire sur nous le regard de la miséricorde de Dieu, elle fortifie notre âme contre le péché, elle nous fait désirer la pénitence et nous la fait pratiquer avec plaisir, elle nous fait sentir et comprendre combien le péché outrage le bon Dieu. Par la prière, nous plaisons à Dieu, nous enrichissons nos âmes, nous nous assurons la vie éternelle ».

*
* *

Mais *quand faut-il prier?* « Ouvrez votre catéchisme, répond le Serviteur de Dieu, et vous verrez que le devoir d'un bon chrétien est de prier le matin et le soir ».

1° *Le matin.* « Ne perdons jamais de vue, mes frères, que c'est le matin que le bon Dieu nous prépare toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour passer saintement la journée, parce que le bon Dieu sait toutes les occasions que nous aurons de pécher, toutes les tentations que le démon nous livrera pendant le jour ; et, si nous prions comme il faut, il nous donne toutes les grâces dont nous avons besoin pour ne pas succomber. C'est pour cela que le démon fait tout ce qu'il peut pour nous les faire manquer ou pour nous les faire faire mal, étant très convaincu, comme il l'avoua un jour par la bouche d'un possédé, que s'il peut avoir le premier moment de la journée, il est très sûr d'avoir tout le reste ».

— Ici M. Vianney nous laisse entrevoir l'état de dégradation où étaient descendus certains de ses paroissiens, dont la vie tout animale était exclusivement remplie des préoccupations terrestres : pas un moment, dans leurs jour-

nées, à consacrer à Celui qui distribue les jours, pas une pensée pour l'affaire capitale de l'homme, l'activité tout entière dépensée pour les misérables intérêts d'un monde qui s'évanouit, quelle folie digne d'être pleurée !

« Qui de nous, mes frères, s'écrie-t-il, pourrait entendre, sans pleurer de compassion, ces pauvres chrétiens qui osent vous dire qu'ils n'ont pas le temps » de prier le matin ! « Vous n'avez pas le temps, pauvres aveugles ! Quelle est l'action la plus précieuse, ou de travailler à plaire à Dieu et à sauver votre âme, ou d'aller donner à manger à vos bêtes qui sont à l'écurie, ou bien d'appeler vos enfants ou vos domestiques pour les envoyer remuer la terre ou le fumier ? Mon Dieu, que l'homme est aveugle !... Vous n'avez pas le temps ! Mais dites-moi, ingrats, si le bon Dieu vous avait fait mourir cette nuit, auriez-vous travaillé ? Si le bon Dieu vous avait envoyé trois ou quatre mois de maladie, auriez-vous travaillé ? Allez, misérables, vous

méritez que le bon Dieu vous abandonne à votre aveuglement, que vous périssiez. Nous trouvons que c'est trop de lui donner quelques minutes pour le remercier des grâces qu'il nous accorde à chaque instant ! Vous voulez faire votre ouvrage, dites-vous. Mais, mon ami, vous vous trompez grandement, vous n'avez pas d'autre ouvrage que de plaire à Dieu et de sauver votre âme, tout le reste n'est pas votre ouvrage : si vous ne le faites pas, d'autres le feront ; mais si vous perdez votre âme, qui la sauvera ? Allez, vous êtes un insensé : quand vous serez en enfer, vous apprendrez ce que vous eussiez dû faire, mais ce que, malheureusement, vous n'avez pas fait ».

2° *Le soir.* a) « On doit terminer la journée par la *prière du soir*, que l'on doit faire en commun autant qu'il est possible, car, mes frères, rien n'est plus avantageux que cette pratique de piété ; Jésus-Christ nous dit lui-même que « si deux ou trois personnes s'unissent en-

semble pour prier en son nom, il sera au milieu d'elles ». D'un autre côté, quoi de plus consolant pour un père de famille de voir chaque jour toute sa maison prosternée aux pieds de Dieu pour l'adorer et le remercier des bienfaits reçus pendant la journée, et, en même temps, pour gémir sur ses fautes passées ! N'a-t-il pas lieu d'espérer que tous passeront saintement la nuit ?

« Celui qui fait la prière ne doit pas aller trop vite, afin que les autres puissent le suivre ; ou trop lentement, ce qui donnerait des distractions aux autres, mais tenir un juste milieu.

b) « A cette prière du soir, on doit ajouter un examen en commun, c'est-à-dire s'arrêter un instant pour se remettre ses péchés devant les yeux. Voici l'avantage de cet examen : il nous porte à la douleur de nos péchés, il nous inspire la résolution de n'y plus retomber, et, lorsque nous allons nous confesser, nous avons beaucoup plus de facilité à nous les rappeler. Enfin si la mort nous frap-

pait, nous paraîtrions avec plus de confiance devant le tribunal de Dieu, puisque saint Paul nous dit que si nous nous jugeons nous-mêmes, Dieu nous épargnera dans ses jugements.

c) « Il serait encore à souhaiter, qu'avant d'aller vous coucher, vous fissiez une *petite lecture de piété*, du moins pendant l'hiver ; cela vous donnerait quelques bonnes pensées qui vous occuperaient en vous couchant et en vous levant, et par là, vous graveriez plus profondément les vérités du salut dans votre cœur. Dans les maisons où l'on ne sait pas lire, eh bien ! l'on peut dire le chapelet, ce qui attirerait la protection de la sainte Vierge ».

II

Dans les pages qui suivent, M. Vianney enseigne la manière de prier. On remarquera une fois de plus son esprit d'observation : il a souvent visité ses paroissiens au moment de la prière

du soir en famille, il les a surpris dans une attitude nonchalante et paresseuse, il les a écoutés sans être vu. Voici comment il énumère leurs irrévérences et les caractérise :

*
* *

Le chrétien fidèle à ses prières du matin et du soir persévérera-t-il dans la grâce de Dieu ? Sans doute, dit-il, « avec la prière, nous pouvons tout ; nous sommes, pour ainsi dire, maîtres des volontés de Dieu ». Sans doute, « tous les saints ont commencé leur conversion par la prière et ont persévéré par la prière ; et tous les damnés se sont perdus par leur négligence de la prière ». Mais il importe de bien distinguer : il est une prière que Dieu n'exauce pas, une prière inutile, coupable même : c'est la « prière faite en s'habillant et en se déshabillant, en marchant ; la prière faite en poussant son bois au feu, en criant après ses enfants ou ses domesti-

ques ; la prière faite en tournant son chapeau ou son bonnet entre ses mains, en coupant le pain de sa soupe ; la prière faite en baisant ses enfants, en rangeant son mouchoîr ou son tablier ; la prière faite en laissant occuper son esprit par un étranger ; la prière que nous faisons avec précipitation, comme une chose qui nous ennuie et dont nous ne voyons que le moment de nous débarrasser ; tout cela n'est pas une prière, mais une insulte que nous faisons à Dieu. Bien loin d'être un moyen de nous préserver du péché, cette prière elle-même nous est un sujet de chute ; au lieu d'y trouver un nouveau degré de grâce, Dieu nous retire celle qu'il nous avait donnée, pour punir le mépris que nous faisons de sa présence. Au lieu d'y affaiblir nos ennemis, nous les fortifions ; au lieu de leur arracher les armes qu'ils avaient pour nous combattre, nous leur en donnons de nouvelles ; au lieu de fléchir la justice de Dieu, nous l'irritons davantage ! »

Y a-t-il donc des chrétiens qui fassent

leurs prières avec cette négligence irrespectueuse ? Oui, les chrétiens tombés dans un état de tiédeur, et ils sont nombreux, prient ainsi : « ils deviennent un objet insipide et dégoûtant aux yeux de Dieu, qui finit par les vomir de sa bouche, c'est-à-dire qu'il les maudit et les réprouve ».

Comment devrons-nous donc faire nos prières du matin et du soir, pour qu'elles nous obtiennent la grâce de la persévérance et assurent notre salut ?

1° *Préparez-vous y par le recueillement.* Le matin, « après avoir donné votre cœur à Dieu en vous éveillant, débarrassez-vous de toutes les pensées qui n'ont pas rapport à lui, habillez-vous avec modestie, sans perdre sa présence ».

2° « *Prenez bien garde de ne jamais rien faire avant votre prière :* comme faire votre lit, une partie de votre ménage, mettre votre marmite sur le feu, appeler vos domestiques ou vos

enfants, aller donner à manger aux bêtes ; ni de jamais rien commander à vos enfants et à vos domestiques avant qu'ils aient fait leur prière. Si vous l'avez fait, il faut vous en confesser et ne plus recommencer ». Une prière remise est souvent une prière omise, et ce retard est presque toujours offensant pour le bon Dieu. « Saint Séverin, archevêque de Cologne, apparut à un de ses amis longtemps après sa mort, et lui dit qu'il avait été en purgatoire, pour avoir remis au soir des prières qu'il devait faire le matin. Oh ! que d'années de purgatoire pour ces chrétiens qui ne font point de difficulté de remettre leur prière à un autre temps, sous prétexte qu'ils ont de l'ouvrage qui presse ! ».

3° « Pour faire votre prière comme il faut, *prenez de l'eau bénite*, afin d'éloigner de vous le démon, et faites le signe de la croix, disant : « Mon Dieu, par cette eau bénite et par le sang précieux de Jésus-Christ votre Fils, lavez-moi, puri-

fiez-moi de tous mes péchés ». Il faut bien nous persuader que si nous le faisons avec foi, nous effacerons tous nos péchés véniels, en supposant que nous n'en ayons point de mortel ».

4° « Faites *votre prière à genoux* », en signe de respect, « et non couchés sur une chaise ou contre un lit, ni devant le feu ; quoique vous puissiez vous appuyer les mains sur le dossier d'une chaise ». Le saint roi David, le prophète Daniel, Notre-Seigneur lui-même, saint Jacques, saint Barthélemy, et *quantité* d'autres saints, adoraient souvent Dieu à genoux ».

5° « Commencez votre prière *par un acte de foi*, la plus vive qu'il est possible, en vous pénétrant de la grandeur d'un Dieu si bon, qui veut bien vous souffrir en sa sainte présence, vous qui depuis longtemps mériteriez d'être abîmés dans les enfers ».

6° « Prenez garde *de ne jamais vous*

déranger ni déranger ceux qui font leur prière, à moins que ce ne soit bien nécessaire : parce que vous seriez cause qu'ils s'occupent de vous ou de ce que vous leur dites ».

7° *Priez avec une profonde humilité*, « vous reconnaissant indignes de comparaître devant Dieu et d'oser lui demander votre grâce, vous qui l'avez déjà tant de fois reçue et l'avez toujours payée d'ingratitude, ce qui doit vous porter à chaque instant de votre vie, à croire que la terre va s'ouvrir sous vos pieds, que toutes les foudres du ciel sont prêtes à vous frapper, que toutes les créatures crient vengeance à la vue des outrages que vous avez faits à leur Créateur ».

Avec confiance, « en vous représentant la miséricorde de Dieu, le désir qu'il a de vous rendre heureux, ce qu'il a fait pour vous mériter le ciel.

Avec le sentiment de vos besoins, « songeant que vous êtes en danger de

vous perdre, et que, par conséquent, vous avez besoin des grâces du bon Dieu pour ne pas vous damner ».

« Voilà, mes frères, la prière dont je veux parler, qui nous est absolument nécessaire pour avoir notre pardon et le don précieux de notre persévérance ».

*
* *

Avec un tel enseignement, qui tombait sans cesse des lèvres du Serviteur de Dieu, il est facile de se représenter ce que devaient être les familles d'Ars. Le matin et le soir, le père et la mère, les enfants et les serviteurs se groupaient au pied du crucifix ou devant l'image de la sainte Vierge et faisaient écho aux prières publiques que l'on récitait à l'église ; chaque maison du village était comme un prolongement de l'église paroissiale. Les recommandations de M. le Curé étaient prises à la lettre et l'on se reprochait comme un désordre de s'être livré à une occupation quelconque avant la

prière du matin : nous en avons eu maintes fois des preuves. Dieu occupait vraiment la première place dans la famille.

Quelle sainte mère nous avions ! me disait André Verchère, le 16 janvier 1913, nous la voyions souvent faire sa prière les bras en croix. Sa mortification était habituelle et générale ; souvent elle avalait la nourriture sans la mâcher, afin de ne pas la savourer.

Chapitre VII

Les pratiques de piété

La sanctification de la journée

La sanctification des actions est souverainement importante dans la vie chrétienne. De cette pratique, en effet, dépendent la richesse spirituelle d'une âme, son élévation dans la gloire, le degré de son union avec Dieu ici-bas. Etant donné que la vie présente n'est qu'un passage et qu'elle aboutit à l'éternité, où chacun recevra selon ses œuvres, il n'est pas de chrétien qui ne devrait mettre son ambition à amasser pour le Ciel des trésors que « la rouille ne mord point et

que les voleurs ne peuvent atteindre », et par suite se proposer exclusivement dans toutes ses actions et ses souffrances le service de Dieu, son Maître adoré.

C'est ce que faisait excellemment M. Vianney : « Pendant ma jeunesse, disait-il, j'ai travaillé la terre... En donnant mon coup de pioche, je me disais souvent : Il faut cultiver ton âme ; il faut en arracher la mauvaise herbe afin de la préparer à recevoir la bonne semence du bon Dieu ». Ses actions, même les plus matérielles, étaient déjà sanctifiées par l'esprit de foi.

Plus tard, il s'écriait un jour, en faisant son catéchisme : « Oh ! que c'est beau : tout pour plaire à Dieu ! car voyez, mes enfants, il faut tout offrir au bon Dieu : son travail, ses pas, son repos, tout ! Ce que nous faisons sans le lui offrir est perdu. Oh ! que c'est beau : tout faire avec le bon Dieu ! Allons, mon âme, tu vas prier avec le bon Dieu, travailler avec lui ! C'est toi qui travailleras, mais il bénira ton travail ; tu marcheras, mais il

bénira tes pas; tu combattras, tu souffriras avec lui... Que c'est consolant de tout faire en la compagnie et sous les yeux d'un Dieu, de penser qu'il voit tout, qu'il compte tout! Disons donc chaque matin : Que vas-tu faire aujourd'hui ? Tout pour vous plaire, ô mon Dieu; toutes mes actions avec vous ! Et tout sera compté : la privation d'un regard, d'un mouvement, d'une petite satisfaction ».

Ces paroles étaient le cri d'une âme habituellement unie à Dieu par le lien étroit d'un amour dont les œuvres avivaient sans cesse la flamme; la vie de M. Vianney se consumait toute pour Dieu.

Aussi, non content de voir la vertu fleurir sur la terre d'Ars, les commandements observés, les vices détruits, il s'efforçait de faire monter les âmes vers la perfection, et dans ce but apprenait à ses paroissiens à *sanctifier leurs actions quotidiennes.*

*
* *

I. *Il établit d'abord les principes généraux.* Pour sanctifier nos actions et les rendre méritoires pour le ciel, il faut :

1° *Les faire en état de grâce.* « Vous savez aussi bien que moi, dit-il, que toutes les bonnes œuvres que nous faisons en état de péché sont mortes. Il est vrai qu'elles peuvent mériter notre conversion, ce qui est déjà un grand bonheur, mais elles ne seront point récompensées dans l'éternité : c'est une vérité expressément marquée dans l'Evangile... Ah ! malheureux qui, depuis tant de temps, croupissez dans le péché, que de bonnes œuvres perdues, qui vous auraient conduits sûrement au Ciel ! Hélas ! de quoi vous servent tous vos maux et toutes les misères de la vie ? »

2° *Les faire en vue de plaire à Dieu.* « Si vous agissez par un motif purement naturel, comme, par exemple, si vous ne

travaillez que pour bien faire vos affaires, gagner votre vie, nourrir et entretenir vos enfants, cela n'a rien de plus parfait que ce que font les païens, dans cela il n'y a point de récompense pour le Ciel. Si vous ne rendez service au prochain que parce qu'il est votre parent ou votre ami, parce que vous êtes touché de compassion des maux qu'il éprouve, mais que vous n'ayez pas en vue de plaire à Dieu et de procurer le salut de votre âme, votre travail et toutes vos aumônes pourront bien être récompensés en ce monde, mais jamais dans le Ciel. Hélas ! que de bonnes œuvres perdues ! Que de chrétiens qui ont peut-être plus de cinquante ans et qui n'ont jamais eu cette pensée de plaire à Dieu en faisant leur travail, leurs prières, leurs aumônes, et en rendant quelques services au prochain ! Ah ! que de fruits nous pourrions porter pour le Ciel, si nous voulions ne plaire qu'à Dieu dans tout ce que nous faisons ! »

Cette intention générale peut se diversifier à l'infini.

« Si nous faisons quelque aumône », par exemple, « dirigeons notre intention, en disant : Mon Dieu, recevez cette aumône ou ce service que je viens de rendre à mon prochain : c'est pour vous demander telle grâce.

« Une fois, vous les ferez en l'honneur de la mort et passión de Jésus-Christ, pour obtenir votre conversion ou celle de vos enfants, de vos domestiques ou d'autres personnes qui vous intéressent; une autre fois en l'honneur de la très Sainte Vierge, pour demander sa sainte protection pour vous et pour d'autres.

« Si l'on nous commande quelque chose qui nous répugne, disons au bon Dieu : Mon Dieu, je vous offre cela pour honorer le moment où l'on vous a fait mourir pour moi.

« Faisons-nous quelque chose qui nous fatigue bien ? Offrons-le au bon Dieu, afin qu'il nous délivre des peines de l'autre vie.

« Lorsque nous nous reposons un moment, regardons le Ciel qui, un jour, sera notre demeure.

« Voyez, si nous avions le bonheur de nous comporter de cette manière, combien nous gagnerions pour le Ciel, en ne faisant que ce que nous faisons » tous les jours ! Car « Jésus-Christ par ses souffrances et sa mort a rendu tous nos actes méritoires, de sorte que, pour un bon chrétien, il n'y a pas un mouvement de notre cœur et de notre corps qui ne soit récompensé si nous le faisons pour lui ».

II. Descendant ensuite dans le détail de la journée, il trace à ses paroissiens ce programme :

« Suivez-moi un instant, dit-il, et vous allez voir la manière de rendre toutes vos actions méritoires pour la vie éternelle.

1° « Le matin, a) *en vous éveillant*, pensez aussitôt à Dieu et faites vite le signe de la croix en lui disant : Mon Dieu, je vous donne mon cœur, et puisque vous êtes si bon que de me donner encore un jour, faites-moi la grâce que tout ce que je ferai ne soit que pour votre gloire

et le salut de mon âme. Hélas ! devons-nous dire en nous-même, combien qui, depuis hier, sont tombés en enfer, qui peut-être étaient moins coupables que moi : il faut donc que je fasse mieux que je n'ai fait jusqu'à présent ».

« Dès ce moment, il faut offrir à Dieu toutes vos actions de la journée, en lui disant : Recevez, ô mon Dieu, toutes les pensées, toutes les actions que je ferai, en union avec ce que vous avez enduré pendant votre vie mortelle pour l'amour de moi.

b) « Quand *l'heure de vous lever sera venue*, levez-vous promptement : prenez bien garde de ne pas écouter le démon qui vous tentera de rester encore quelque temps au lit, afin de vous faire manquer votre prière, ou de vous la faire faire avec distraction, par la pensée que l'on vous attend ou que votre ouvrage presse.

c) « *Lorsque vous vous habillez*, faites-le avec modestie, pensez que Dieu a les yeux fixés sur vous et que votre

ange gardien est à côté de vous, comme vous ne pouvez en douter.

d) « *Mettez-vous de suite à genoux*, n'écoutez pas non plus le démon qui vous dit de remettre votre prière à un autre moment, afin de vous faire offenser Dieu dès le matin ; au contraire, faites votre prière avec autant de modestie et de respect que vous le pourrez ; après votre prière, prévoyez les occasions que vous pourriez avoir d'offenser Dieu pendant la journée, afin de les éviter. Prenez ensuite quelque résolution que vous vous efforcerez d'exécuter dès les premiers moments : comme par exemple, de faire votre travail en esprit de pénitence, d'éviter les impatiences, les murmures, les jurements, de retenir votre langue. Le soir, vous examinerez si vous y avez été fidèles ; si vous y avez manqué, il faut vous imposer quelque pénitence pour vous punir de vos infidélités, et vous êtes sûrs que, si vous vous servez de cette pratique, vous serez bientôt venus

à bout de vous corriger de tous vos défauts ».

2° *a*) *Lorsque vous allez travailler*, au lieu de vous occuper de la conduite de l'un et de l'autre, occupez-vous de quelques bonnes pensées, par exemple : *de la mort* : pensez que bientôt vous allez sortir de ce monde ; examinez quel bien vous y faites depuis que vous y êtes : gémissez surtout des jours perdus pour le Ciel, ce qui vous portera à doubler vos bonnes œuvres, vos pénitences, vos larmes ; ou bien *du jugement:* pensez que peut-être, avant que la journée finisse, vous allez rendre compte de toute votre vie, et que ce moment décidera de votre sort, ou éternellement malheureux, ou éternellement bienheureux ; ou *du feu de l'enfer* dans lequel brûlent ceux qui ont vécu dans le péché ; ou *du bonheur du paradis*, qui est la récompense de ceux qui ont été fidèles à servir Dieu ; ou bien, si vous voulez, entretenez-vous *de la laideur du péché*,

qui nous sépare de Dieu, qui nous rend les esclaves du démon, en nous jetant dans un abîme de maux éternels.

« Mais, me direz-vous, nous ne pouvons pas faire toutes ces méditations.

— Eh bien ! faites quelques prières, dites votre chapelet. Et par là vous éviterez un nombre infini de paroles inutiles, ou peut-être même des propos qui souvent ne sont pas des plus innocents. Il faut vous accoutumer à employer saintement le temps. Souvenez-vous que nous ne pouvons pas nous sauver sans y penser, et que, s'il y a une affaire qui mérite qu'on y pense, c'est bien l'affaire de notre salut, puisque Dieu ne nous a mis sur la terre que pour cela.

b) « Il faut, *avant de commencer votre travail*, ne jamais manquer de faire le signe de la croix, et ne pas imiter ces gens sans religion qui n'osent pas à cause qu'ils sont en compagnie.

c) « *Offrez tout simplement vos peines au bon Dieu*, et renouvelez de temps en temps cette offrande ; par là

vous aurez le bonheur d'attirer la bénédiction du Ciel sur vous et sur tout ce que vous ferez ».

Voyez, du reste, « combien d'actes de vertu vous pouvez pratiquer en vous comportant de cette manière, sans rien changer à ce que vous faites : si vous travaillez en vue de plaire à Dieu, qui vous ordonne de gagner votre pain à la sueur de votre front, voilà un acte d'obéissance.

« Si c'est pour expier vos péchés, vous faites un acte de pénitence.

« Si c'est afin d'obtenir quelques grâces pour vous ou pour d'autres, voilà un acte de confiance et de charité.

Oh! combien nous pouvons mériter chaque jour le Ciel en ne faisant que ce que nous faisons, mais en le faisant pour Dieu et le salut de notre âme !

d) « Qui vous empêche, *lorsque vous entendez sonner les heures*, de penser à la brièveté du temps et de dire en vous-mêmes : les heures passent et la mort s'avance, je cours vers l'éternité. Suis-je

prêt à paraître devant le tribunal de Dieu ? Ne suis-je pas en état de péché ? Et si vous aviez ce malheur, faites vite un acte de contrition pour témoigner à Dieu votre regret, et ensuite prenez vite la résolution d'aller vous confesser ».

Soyez fidèles à ces pratiques et « au lieu de rendre vos actions plus pénibles en les faisant pour Dieu, elles ne les rendront au contraire que plus douces et plus légères ».

Mais, hélas ! « combien y en a-t-il qui passent des journées entières sans penser au bon Dieu et sans faire un petit retour sur leur pauvre vie... ; on ne pense nullement à son salut, on est tout occupé des affaires temporelles, on regarde la mort comme ne devant jamais venir. Cependant ce moment arrive pour tout le monde, et si nous n'avons rien fait pour nous assurer le Ciel », quels regrets à cette heure redoutable ! quel malheur !

III. — Le Bienheureux Curé recommandait aussi le *Benedicite* et les *Grâces*

avant et après les repas, la pratique de l'*Angelus* à l'aube, à midi et au crépuscule, la récitation, chaque fois que sonnait l'heure, de l'*Ave Maria* et de l'Invocation : Bénie soit la Sainte et Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu.

*
* *

Les conseils du zélé pasteur, nous n'en pouvons douter, furent religieusement suivis par l'élite de ses paroissiens.

Au son de la cloche de midi, les étrangers voyaient avec admiration les hommes s'arrêter au milieu de leurs travaux, se découvrir et réciter l'*Angelus*. En certaines maisons, le chef de famille prenait lui-même l'initiative de cet hommage au Verbe incarné et à sa divine Mère ; les serviteurs en témoignaient parfois de l'étonnement : « Je crois que les hommes de ce pays sont fous », disait une servante de Misérieux ; « quand midi sonne, ils quittent tous leur chapeau ».

Lorsque l'heure sonnait à l'horloge de l'église, M. le Curé récitait l'*Ave Maria*, tout bas s'il était au confessionnal, à haute voix s'il se trouvait en chaire ou faisait son catéchisme, et toute l'assistance répondait. Il imposait ainsi par l'exemple une habitude qu'il avait à cœur d'enraciner dans sa paroisse.

C'était la coutume de planter, au printemps, des croix bénites, afin d'obtenir par les mérites de Jésus-Christ la préservation des fléaux auquels étaient exposées les récoltes. Au moment où les moissonneurs, faisant tomber les épis sous leur faucille, découvraient l'une de ces croix et arrivaient auprès d'elle, tous les ouvriers se prosternaient à genoux, récitaient un *Pater* et un *Ave* ou entonnaient l'*O crux ave*. L'esprit de foi le plus intense animait cette population (1).

(1) Témoignage des anciens de la paroisse.

Pour la Neuvaine Préparatoire

A LA FÊTE

DU BIENHEUREUX CURÉ D'ARS

1° CHAQUE JOUR DE LA NEUVAINE, FAIRE LA LECTURE CI-APRÈS INDIQUÉE :

Le 1er jour, lire le chapitre sur le repos du dimanche, pages 1-15.

Le 2e jour, lire le même chapitre, pages 15-29.

Le 3e jour, lire le chapitre sur la messe.

Le 4e jour, lire le chapitre sur l'instruction religieuse.

Le 5e jour, lire le chapitre sur la communion, première partie.

Le 6e jour, lire le chapitre sur le sacrement de Pénitence.

Le 7e jour, lire le chapitre sur la danse.

Le 8e jour, lire le chapitre sur les prières du matin et du soir.

Le 9e jour, lire le chapitre sur la sanctification de la journée.

2° Chaque jour de la neuvaine, après la lecture, réciter les invocations suivantes :

INVOCATIONS
AU BIENHEUREUX CURÉ D'ARS

Bienheureux Jean-Marie, apôtre de la sanctification du dimanche, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que « ceux qui charrient le dimanche, charrient leur âme en enfer », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que le travail du dimanche et le vol sont « deux moyens bien sûrs de devenir pauvres », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que les biens de ceux qui manquent la messe le dimanche « vont en décadence et que la foi abandonne leur cœur », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que l'instruction religieuse est aussi nécessaire au salut d'un adulte que le baptême, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que les chrétiens qui « ne se nourrissent pas de la parole sainte », qui négligent de l'entendre ou « qui en abusent » sont « des malades sans médecin, des voyageurs égarés et sans guide, des pauvres sans ressources », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que les chrétiens qui manquent les Vêpres « n'aiment pas Dieu de tout leur cœur et qu'ils attristent le cœur si bon de Jésus », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que les confréries sont un précieux moyen de salut, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que « le démon entoure une danse comme un mur entoure un jardin », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que « le cabaret est la boutique du démon où se détruisent la religion et les mœurs, où les ménages se ruinent, où les santés s'altèrent », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que « tout va en périssant dans les maisons où règne le blasphème », priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que le péché d'impureté a été une cause spéciale de la passion de Notre-Seigneur, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui recommandiez l'assistance quotidienne à la sainte messe, à cause des grâces précieuses et innombrables qu'elle procure, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui exhortiez vos paroissiens à visiter chaque soir Jésus-Christ dans son tabernacle, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui avez dit que sans la prière les justes ne peuvent persévérer ni les pécheurs se convertir, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui vouliez que chaque famille fût un sanctuaire où se fît en commun la prière du matin et du soir, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui appreniez à vos paroissiens à sanctifier toutes les actions de leur journée en les faisant en état de grâce et en vue de plaire à Dieu, priez pour nous.

Bienheureux Jean-Marie, qui recommandiez avec insistance la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, priez pour nous.

V. Priez pour nous, Bienheureux Jean-Marie.

R. Afin que nous ayons part aux promesses de Jésus-Christ.

ORAISON

Vous avez dit, Bienheureux Jean-Marie, que les familles où est observée la loi de Dieu sont de « petits paradis sur la terre » : faites, par votre intercession, que nos familles sanctifient le dimanche, respectent le saint nom de Dieu et fuient les occasions du péché, qu'elles soient fidèles au grand devoir de la prière, se nourrissent fréquemment du Pain descendu des cieux et vivent dans une parfaite pureté de cœur. Obtenez qu'elles remplissent ainsi les conditions nécessaires au bonheur ici-bas et se préparent les joies du paradis. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

MESSE PROPRE

DU

B. CURÉ D'ARS

PRIÈRE AVANT LA SAINTE MESSE

O DIEU, qui avez consommé sur le Calvaire le sacrifice de notre rédemption, et qui voulez bien le renouveler encore tous les jours sur nos autels, accordez-moi, je vous prie, d'assister à cet auguste sacrifice avec tant d'attention, de foi et de piété, que j'obtienne de votre miséricorde les grâces que vous aimez à répandre sur vos fidèles serviteurs. Ainsi soit-il.

Le Prêtre, au pied de l'autel, fait le signe de la Croix, et dit :

IN nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen.

Introibo ad altare Dei.

R. Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

AU nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Je m'approcherai de l'autel de Dieu.

R. Du Dieu qui remplit mon âme d'une joie toujours nouvelle.

PSAUME 42

JUGEZ-MOI, Seigneur, et séparez ma cause de celle des impies : délivrez-moi de l'homme injuste et trompeur.

R. Car vous êtes ma force, ô mon Dieu : pourquoi m'avez-vous repoussé ? et pourquoi me laissez-vous dans la tristesse, et opprimé par mon ennemi ?

Faites luire sur moi votre lumière et votre vérité, qu'elles me conduisent sur votre montagne sainte et dans vos tabernacles.

R. Et je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui remplit mon âme d'une joie toujours nouvelle.

Je chanterai vos louanges sur la harpe, ô Seigneur mon Dieu : pourquoi êtes-vous triste, ô mon âme, et pourquoi me troublez-vous ?

R. Espérez en Dieu, car je lui rendrai encore mes actions de grâces ; il est mon Sauveur et mon Dieu.

JUDICA me, Deus et discerne causam meam de gente non sancta ; ab homine iniquo et doloso erue me.

R. Quia tu es, fortitudo mea ; quare me repulisti, et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus ?

Emitte lucem tuam et veritatem tuam : ipsa me deduxerunt et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua.

R. Et introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus : quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ?

R. Spera in Deo quoniam adhuc confitebor illi : salutare vultus mei et Deus meus.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.

R. Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

Introibo ad altare Dei.

R. Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Adjutorium nostrum in nomine Domini.

R. Qui fecit cœlum et terram.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

R. Maintenant et toujours, comme dès le commencement, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Je m'approcherai de l'autel de Dieu.

R. Du Dieu qui remplit mon âme d'une joie toujours nouvelle.

Notre secours est dans le nom du Seigneur.

R. Qui a fait le ciel et la terre.

Le Prêtre dit le Confiteor, *et l'on répond :*

MISEREATUR tui, omnipotens Deus, et dimissis peccatis tuis, perducat te ad vitam æternam.

Amen.

CONFITEOR Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis Apostolis Petro et Paulo, omnibus Sanctis, et tibi, Pater, quia

QUE le Dieu tout puissant vous fasse miséricorde, et qu'après vous avoir pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle.

Ainsi soit-il.

JE confesse à Dieu tout puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel Archange, à saint Jean-Baptiste, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les Saints, et à vous, mon Père, que j'ai beau-

coup péché par pensées, par paroles et par actions : c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute, c'est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie, toujours vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les Saints, et vous, mon Père, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

peccavi nimis, cogitatione, verbo et opere : mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaelem Archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et te, Pater, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Le Prêtre prie pour les assistants et pour lui-même

Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, et qu'après vous avoir pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle.

R. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de tous nos péchés. Ainsi soit-il.

V. O Dieu, vous vous tournerez vers nous, vous nous rendrez la vie. R. Et

Misereatur vestri omnipotens Deus, et dimissis peccatis vestris, perducat vos ad vitam æternam.

R. Amen.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus.

R. Amen.

V. Deus, tu conversus vivificabis nos. R. Et plebs tua lætabitur in te.

v. Ostende nobis, Domine, misericordiam. R. Et salutare tuum da nobis.

v. Domine, exaudi orationem meam. R. Et clamor meus ad te veniat.

v. Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

votre peuple se réjouira en vous.

v. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde. R. Et donnez-nous votre salut.

v. Seigneur, écoutez ma prière. R. Et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

v. Le Seigneur soit avec vous. R. Et avec votre esprit.

En montant à l'autel, le Prêtre dit :

Nous vous supplions, Seigneur, d'effacer nos iniquités, afin que nous approchions du Saint des saints avec un cœur pur. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Le Prêtre baisant l'autel :

Nous vous prions, Seigneur, par les mérites de vos Saints dont les reliques sont ici, et de tous les Saints, de daigner me pardonner tous mes péchés. Ainsi soit-il.

INTROÏT

Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.

Galat. 6. Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde.

Ps. 30. C'est en vous, Seigneur, que j'ai placé mon espérance ; ne permettez pas que je sois confondu à jamais ; délivrez-moi selon votre justice. Gloire au Père.

Ps. 30. In te, Domine, speravi, non confundar in æternum ; in justitia tua libera me. v. - Gloria Patri.

Après l'Introït, le Prêtre invoque par trois fois chacune des personnes de la très Sainte Trinité.

Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.	Christe, eleison.
Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.

Puis le Prêtre, ajoute, s'il doit le dire :

GLOIRE à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Nous vous louons. Nous vous bénissons. Nous vous adorons. Nous vous glorifions. Nous vous rendons grâces à cause de votre gloire infinie ; Seigneur notre Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant, Seigneur Jésus-Christ, Fils unique ; Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père, vous

GLORIA in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te. Benedicimus te. Adoramus te. Glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam : Domine Deus, Rex cœlestis, Deus Pater omnipotens ; Domine, Fili unigenite, Jesu Christe : Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris : Qui

tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis. Quoniam Tu Solus Sanctus ; Tu solus Dominus ; Tu solus Altissimus, Jesu Christe : Cum sancto Spiritu, in gloria Dei Patris. Amen.

Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous. Vous qui effacez les péchés du monde, recevez notre prière. Vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous. Car vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très Haut, ô Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, dans la gloire de Dieu le Père. Ainsi soit-il.

Le Seigneur soit avec vous. R. Et avec votre esprit.

ORAISON

Omnipotens et misericors Deus, qui, beatum Joannem Mariam pastorali studio et jugi orationis ac pœnitentiæ ardore mirabilem effecisti : da quæsumus ; ut, ejus exemplo et intercessione, animas fratrum lucrari Christo, et cum eis æternam gloriam consequi valeamus. Per eumdem Dominum.

Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui avez rendu le Bienheureux Jean-Marie admirable par son zèle pastoral et son constant amour de la prière et de la pénitence : faites-nous la grâce, nous vous en supplions, de gagner au Christ, à son exemple et par son intercession, les âmes de nos frères, et de parvenir avec eux à la gloire éternelle. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

EPITRE (Ezech. 33).

FILS de l'homme, vous êtes celui que j'ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israël : vous écouterez donc les paroles de ma bouche, et vous les annoncerez à mon peuple. Vous donc, fils de l'homme, dites à la maison d'Israël : « Voici vos paroles : Nos iniquités, dites-vous, et nos péchés sont sur nous, nous séchons dans les maux que nos crimes nous ont attirés : comment donc pourrions-nous vivre ? Dites-leur : je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je ne veux point la mort de l'impie ; mais qu'il se détourne de sa voie mauvaise et qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous, quittez vos voies toutes corrompues ; pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ? Vous donc, fils de l'homme, dites aux enfants de mon peuple : en quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuira point.

ET tu, fili hominis, speculatorem dedi te domui Israël ; audiens ergo ex ore meo sermonem, annuntiabis eis ex me : Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Israël : Sic locuti estis, dicentes : Iniquitates nostræ super nos sunt, et in ipsis nos tabescimus : quomodo ergo vivere poterimus ? Dic ad eos : Vivo ego, dicit Dominus Deus : nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a via sua et vivat. Convertimini, convertimini a viis vestris pessimis : et quare moriemini, domus Israël ? Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui : impietas impii non nocebit ei in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua.

GRADUEL

Ps. 44. Eructavit cor meum verbum bonum : dico ego opera mea regi. *Ps. 38.* Concaluit cor meum intra me, et in meditatione mea exardescet ignis.

Alleluia, alleluia. Eccli. 48. Surrexit quasi ignis, et verbum ipsius quasi facula ardebat. Alleluia.

Ps. 44. Une excellente parole a jailli de mon cœur : C'est au roi que je consacre mes œuvres. *Ps. 38.* Mon cœur s'est embrasé en moi, et, dans ma méditation, un feu s'y est allumé.

Alleluia, Alleluia. Eccli, 48. Il s'est levé comme une flamme et ses paroles brûlaient comme un ardent flambeau.

*Après la Septuagésime on omet l'*Alleluia *et le verset suivant, mais on dit :*

TRAIT

Ezech. 34. Ego pascam oves meas. v. Quod perierat requiram, et quod abjectum erat reducam. v. Quod confractum fuerat alligabo, et quod infirmum fuerat consolidabo. v. Et quod pingue et forte custodiam : v. Et pascam illas in judicio.

Ezéchiel 34. Je paîtrai mes brebis. J'irai chercher celles qui étaient perdues et je relèverai celles qui étaient tombées. Je banderai les plaies de celles qui étaient blessées et je fortifierai celles qui étaient faibles. Je conserverai celles qui étaient grasses et fortes, et je les conduirai dans la justice.

Au Temps pascal, on omet le Graduel et à sa place on dit :

Alleluia, alleluia, Luc IV. Il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé. *Alleluia.* I. Cor. IX. Je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous. *Alleluia.*

Alleluia alleluia. V. Luc. 4. Evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde. *Alleluia.* I Cor., 9. Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos. Alleluia.

Avant l'Evangile, le Prêtre dit au milieu de l'autel :

PURIFIEZ mon cœur et mes lèvres, Dieu tout-puissant, qui purifiâtes les lèvres du prophète Isaïe avec un charbon ardent ; daignez me purifier aussi par un effet de votre miséricorde, afin que je puisse annoncer dignement votre saint Evangile. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

SEIGNEUR, bénissez-moi. Que le Seigneur soit dans mon cœur et sur mes lèvres, afin que j'annonce dignement et comme il faut son Evangile. Ainsi soit-il.

Le Seigneur soit avec vous. R. Et avec votre esprit.

Suite du saint Evangile selon saint Mathieu.

Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

Sequentia sancti Evangelii secundum Mathæum.

On répond, en faisant le signe de la Croix sur son front, sur ses lèvres et sur sa poitrine :

Gloire à vous, Seigneur.

Gloria tibi, Domine.

ÉVANGILE

In illo tempore : Circuibat Jesus omnes civitates et castella, docens in synagogis eorum, et prædicans evangelium regni et curans omnem languorem et omnem infirmitatem. Videns autem turbas, misertus est eis : quia erant vexati et jacentes sicut oves non habentes pastorem. Tunc dicit discipulus suis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam. Et convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos et curarent omnem languorem et omnem infirmitatem.

En ce temps-là Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades, enseignant dans les synagogues des Juifs, prêchant l'évangile du royaume de Dieu et guérissant toutes sortes de maladies et d'infirmités. Jésus voyant donc les foules qui le suivaient, en eut compassion, parce qu'elles étaient fatiguées et couchées à terre comme des brebis qui n'ont point de pasteur. Alors, il dit à ses disciples : la moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître qu'il envoie des ouvriers en sa moisson. Et Jésus, ayant appelé ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs pour les chasser et guérir toutes sortes de langueurs et d'infirmités.

A la fin de l'Evangile, on répond :

Laus tibi, Christe.

Louange à vous, ô Jésus-Christ.

Après l'Evangile, le Prêtre dit :

QUE nos péchés soient effacés par les paroles évangéliques.

Aux Fêtes solennelles, si l'on doit dire le Symbole :

JE crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles : Et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les Siècles ; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu ; qui n'a pas été fait, mais qui est engendré, consubstantiel au Père : par qui tout a été fait ; qui est descendu des cieux pour nous autres hommes, et pour notre salut ; qui s'est incarné en prenant un corps dans le sein de la Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, ET S'EST FAIT HOMME ; qui a été crucifié aussi pour nous, a souffert sous Ponce-Pilate, et a été enseveli ; qui est ressucité le troisième jour, selon les Ecritures, est monté au

CREDO in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium omnium et invisibilium : Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum : et ex Patre natum ante omnia sæcula ; Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero ; genitum, non factum, consubstantialem Patri ; per quem omnia facta sunt ; qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis ; et incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine : ET HOMO FACTUS EST ; crucifixus etiam pro nobis : sub Pontio Pilato passus, et sepultus est ; et resurrexit tertia die secundum Scripturas :

et ascendit in cœlum, sedet ad dexteram Patris ; et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos : cujus regni non erit finis. Et in Spiritum sanctum Dominum et vivificantem : qui ex Patre Filioque procedit : qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur ; qui locutus est per Prophetas. Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum ; et exspecto resurrectionem mortuorum, et vitam venturi sæculi. Amen

ciel, et est assis à la droite du Père ; qui viendra de nouveau, dans sa gloire, juger les vivants et les morts, et dont le règne n'aura point de fin. Je crois au Saint-Esprit, également Seigneur, et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils ; qui a parlé par les Prophètes. Je crois l'Eglise qui est une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un seul baptême pour la rémission des péchés, et j'attends la résurrection des morts, et la vie du siècle à venir. Ainsi soit-il.

Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

Le Seigneur soit avec vous. R. Et avec votre esprit.

OFFERTOIRE

Coloss. I. Gaudeo in passionibus et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea, pro cor-

Coloss. I. Je me réjouis dans mes souffrances, et ce qui manque aux souffrances du Christ, je le complète dans ma chair

pour son corps qui est l'Eglise, dont je suis devenu ministre.

pore ejus quod est Ecclesia, cujus factus sum ego minister.

OBLATION DE L'HOSTIE

RECEVEZ, ô Père saint, Dieu éternel et tout-puissant, cette hostie sans tache que je vous offre, tout indigne que je suis de ce ministère. Je vous l'offre, Seigneur, comme à mon Dieu vivant et véritable, pour mes péchés, mes offenses et mes négligences innombrables. Je vous l'offre aussi pour tous les assistants, et même pour tous les fidèles chrétiens, vivants et morts, afin qu'elle serve à eux et à moi pour le salut éternel. Ainsi soit-il.

Le Prêtre met le vin et l'eau dans le calice, et dit :

O DIEU, qui, par un effet de votre puissance, avez créé l'homme dans un haut degré d'excellence, et qui, par un miracle plus grand encore, l'avez rétabli dans sa dignité première, accordez-nous, par le mystère de cette eau et de ce vin, d'avoir un jour part à la divinité de Celui qui a daigné se revêtir de notre humanité, Jésus-Christ votre Fils, notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

OBLATION DU CALICE

NOUS vous offrons, Seigneur, le calice du salut, en suppliant votre bonté de le faire monter, comme un parfum d'une agréable odeur, jusqu'au pied du trône de votre Majesté, pour notre salut et celui du monde entier. Ainsi soit-il.

Nous nous présentons devant vous, Seigneur, avec un esprit humilié et un cœur contrit ; recevez-nous, et faites que notre sacrifice s'accomplisse aujourd'hui devant vous d'une manière qui vous le rende agréable, ô Seigneur notre Dieu.

Venez, Sanctificateur tout puissant, Dieu éternel, et bénissez ce sacrifice destiné à rendre gloire à votre saint nom.

Le Prêtre dit, en lavant ses doigts ;

Je laverai mes mains avec les justes, et je m'approcherai, Seigneur, de votre autel, afin d'entendre publier vos louanges et de raconter moi-même toutes vos merveilles. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où réside votre gloire. O mon Dieu, ne me confondez pas avec les impies, et ne me traitez pas comme les hommes sanguinaires et vindicatifs. Leurs mains sont accoutumées à l'injustice, et ils se laissent séduire par les présents. Pour moi, j'ai marché dans l'innocence ; rachetez-moi donc, et prenez pitié de moi. Mes pieds sont demeurés fermes dans la voie de la justice. Je vous bénirai, Seigneur, dans les assemblées des fidèles.

Gloire au Père, etc.

Le Prêtre s'inclinant au milieu de l'autel :

Recevez, ô Trinité sainte, cette oblation que nous vous présentons en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et en l'honneur de la bienheureuse Marie toujours vierge, de saint Jean-Baptiste, des

saints Apôtres Pierre et Paul, de ceux-ci, et de tous les autres saints, afin qu'ils y trouvent leur gloire, et nous notre salut, et que ceux dont nous honorons la mémoire sur la terre daignent intercéder pour nous dans le ciel. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Le Prêtre se tourne vers les fidèles et dit :

PRIEZ, mes frères, que mon sacrifice, qui est le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout-puissant.

R. Que le Seigneur reçoive de vos mains le sacrifice, pour l'honneur et la gloire de son nom, pour notre utilité, et pour celle de toute sa sainte Eglise.

ORATE, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.

R. Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis, ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ.

Le Prêtre dit Amen, *puis*

SECRÈTE

SUR cette hostie immaculée, Dieu tout-puissant et éternel, daignez faire descendre dans leur plénitude les dons invisi-

SUPER hanc illibatam hostiam, omnipotens sempiterne Deus, descendat invisibilis plenitudo Spiritus

Sancti : et prœsta ; ut intercedente beato Joanne Maria, casto corpore et mundo corde ad tantum semper mysterium accedamus, Per Dominum.

bles de l'Esprit-Saint ; et faites que par l'intercession du Bienheureux Jean-Marie nous nous approchions toujours d'un si grand mystère avec un corps chaste et un cœur pur. Par N.-S. J.-C.

Il termine ainsi à haute voix :

PER omnia sœcula sæculorum.
R. Amen.
V. Dominus vobiscum.
R. Et cum spiritu tuo.
V. Sursum corda.
R. Habemus ad Dominum.
V. Gratias agamus Domino Deo nostro.
R. Dignum et justum est.

DANS tous les siècles des siècles.
R. Ainsi soit-il.
V. Le Seigneur soit avec vous.
R. Et avec votre esprit.

V. Elevez vos cœurs.
R. Nous les avons vers le Seigneur.
V. Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.
R. Cela est juste et raisonnable.

PRÉFACE COMMUNE

IL est véritablement juste et raisonnable, il est équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. C'est par lui que les Anges louent votre Majesté, que les Dominations l'adorent, que les

Puissances la révèrent en tremblant, et que les Cieux, les Vertus des cieux et les bienheureux Séraphins célèbrent ensemble votre gloire avec des transports de joie. Nous vous prions de permettre que nous unissions nos voix à celle de ces esprits bienheureux, pour chanter avec eux, humblement prosternés :

Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées. Les cieux et la terre sont remplis de votre gloire ; Hosanna au plus haut des cieux. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : Hosanna au plus haut des cieux.

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloria tua : Hosanna in excelsis. Benedictus qui venit in nomine Domini : Hosanna in excelsis.

PRIÈRES DU CANON

Nous vous supplions donc, ô Père très miséricordieux, et nous vous demandons par Jésus-Christ Notre-Seigneur, d'avoir pour agréable et de bénir l'offrande que nous vous présentons, afin qu'il vous plaise de conserver, de défendre et de gouverner votre sainte Eglise catholique, notre mère. Donnez-lui la paix et l'unité ; bénissez tous les membres qui la composent ; inspirez et dirigez vous-même notre saint-père le pape *N.*, notre évêque *N.*, et généralement tous ceux qui font profession de la sainte Foi catholique, apostolique et romaine.

AU MEMENTO DES VIVANTS

Recevez dans votre bonté, Seigneur, les vœux de tous les fidèles qui assistent avec dévotion au saint sacrifice et qui vous l'offrent, tant pour eux-mêmes que pour ceux qui leur appartiennent. Souvenez-vous en particulier de ceux qui me sont unis par des liens de famille, d'affection ou de reconnaissance. Exaucez-les ardentes prières que je vous adresse pour eux. Donnez-leur les bénédictions de la vie présente, mais avant tout les biens de la vie éternelle ; et ne souffrez pas que je puisse jamais rien souhaiter pour eux qui ne soit conforme aux desseins de votre Providence.

L'offrande que nous vous faisons de cet auguste sacrifice, ô mon Dieu, ne nous unit pas seulement à ceux de nos frères qui sont encore dans cette vie passagère, elle resserre aussi nos liens avec ceux qui sont déjà établis dans la gloire. Etant donc unis de communion avec tous vos Saints, et afin que nos hommages vous soient plus agréables, nous vénérons en premier lieu la mémoire de la glorieuse Marie toujours vierge, Mère de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et ensuite celle des bienheureux Apôtres et Martyrs, et de tous les saints ; vous suppliant, par leurs mérites et par leurs prières, de nous accorder en toutes choses le secours de votre protection. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Que n'ai-je en ce moment, ô mon Dieu, les désirs enflammés avec lesquels les saints Patriarches souhaitaient la venue du Messie ! Que n'ai-je leur foi et leur amour ! Venez, Seigneur Jésus, venez accomplir un mystère qui est l'abrégé de toutes vos merveilles.

Il vient cet agneau de Dieu. Voici l'adorable victime par laquelle tous les péchés du monde sont effacés.

Le Prêtre, comme Jésus-Christ le fit à la dernière cène, prend le pain et ensuite le calice ; il lève les yeux au ciel, rend grâces à Dieu, et prononce sur le pain et sur le vin, après les avoir bénits, les paroles redoutables de la consécration.

PENDANT LA CONSÉCRATION

O MON âme, bénissez aussi, rendez grâces, priez, offrez avec le Prêtre ; unissez-vous à son invocation, à sa prière.

Il est ainsi, ô mon Dieu, je le crois, car vous l'avez dit vous-même de votre bouche sacrée : *Prenez, ceci est mon corps ; buvez, ceci est mon sang.* Seigneur, je le crois. Rien n'est plus vrai que les paroles de la Vérité même. Je le crois, et, malgré ce que mes sens peuvent me dire, la foi en votre parole suffit à mon esprit et à mon cœur.

Le Prêtre se prosterne pour adorer le corps de Jésus-Christ réellement présent sur l'autel, puis il l'élève entre ses mains pour l'offrir à Dieu et le présenter à l'adoration des fidèles.

PENDANT L'ÉLÉVATION

O VICTIME du salut, qui venez à nous, qui nous ouvrez les portes de l'éternité bienheureuse ! une guerre cruelle nous presse au-dedans et au-dehors ; le monde, les tentations, le péché se liguent avec notre faiblesse ; rendez-nous forts contre tant d'ennemis, apportez-nous le secours pour les vaincre.

C'est ici, ô mon Dieu, le calice de votre Sang, du Sang de la nouvelle alliance, par lequel nous avons été rachetés. O mystère de foi! J'adore, ô mon Sauveur, ce Sang précieux que vous avez répandu sur le Calvaire pour le salut du monde, et qui coule encore sur l'autel pour la rémission de mes péchés. O Sang divin, prix de ma rédemption, purifiez mon âme de tout ce qui a souillé son innocence.

APRÈS L'ÉLÉVATION

Vous nous avez commandé, Seigneur, de célébrer ces divins mystères en souvenir de vous. Aussi est-ce en nous rappelant votre douloureuse Passion, qui nous sauve, votre Résurrection, qui est le gage de la nôtre, et votre Ascension, qui nous ouvre le ciel, que nous vous offrons cette divine et sainte Hostie, le Pain sacré de la vie qui n'aura point de fin, et le Calice du Salut éternel.

Vous avez eu pour agréables, ô Seigneur, les sacrifices de l'ancienne loi : recevez avec bonté le nôtre, dont ceux-là n'étaient que la figure. Commandez que ces dons soient portés par les mains de votre saint Ange jusqu'à votre autel sublime, en présence de votre divine Majesté. Car, ô mon Dieu, nous osons vous le dire, il y a ici plus que tous les sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédec, la seule victime qui soit digne de vous, Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, l'unique objet de vos éternelles complaisances.

Que tous ceux qui participent réellement ou spirituellement à cette Victime sacrée soient remplis de grâces et de bénédictions. Par J.-C. N.-S. Ainsi soit-il.

AU MEMENTO DES MORTS

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes *N.* et *N.*, qui nous ont précédés avec le signe de la foi, et qui dorment du sommeil de la paix.

Nous vous supplions, Seigneur, de leur accorder par votre miséricorde, à eux et à tous ceux qui reposent en Jésus-Christ, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. Par J.-C. N.-S. Ainsi soit-il.

Daignez nous accorder aussi cette grâce à nous-mêmes, ô mon Dieu ; et, tout pécheurs que nous sommes, nous donner un jour l'entrée du ciel avec vos saints Apôtres et Martyrs, et tous vos Saints. Nous vous conjurons, par leur intercession, de nous admettre dans leur société bienheureuse, non pas à cause de nos mérites, mais en nous traitant avec indugence et en considération des mérites infinis de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; c'est par lui, Seigneur, que toute grâce est donnée : c'est par lui, avec lui et en lui que tout honneur et toute gloire vous sont rendus, ô Dieu, Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit.

Dans tous les siècles des siècles. R. Ainsi soit-il.	Per omnia sœcula sœculorum. R. Amen.

ORAISON DOMINICALE

PRIONS	OREMUS
Avertis par un commandement salutaire, et suivant la règle divine qui nous a été donnée, nous osons dire :	Præceptis salutaribus moniti, et divina institutione formati, audemus dicere :

PATER noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum : fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra : panem nostrum quotidianum da nobis hodie ; et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris : et ne nos inducas in tentationem.

R. Sed libera nos a malo. Amen.

NOTRE Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel : donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien : et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et ne nous laissez pas succomà la tentation.

R. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Le Prêtre ajoute :

DÉLIVREZ-NOUS, s'il vous plaît, Seigneur, de tous les maux passés, présents et à venir, et par l'intercession de la bienheureuse et glorieuse Marie toujours vierge, Mère de Dieu, et de vos bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et André, et de tous les Saints, daignez nous accorder la paix pendant les jours de notre vie mortelle, afin qu'étant assistés du secours de votre miséricorde, nous ne soyons jamais assujettis au péché ni agités par aucun trouble.

Nous vous en supplions par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit.

Dans tous les siècles des siècles. R. Ainsi soit-il.

Que la paix du Seigneur soit avec vous. R. Et avec votre esprit.

Per omnia sæcula sæculorum. R. Amen.

Pax Domini sit semper vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.

Le Prêtre met dans le Calice une portion de l'Hostie

QUE ce mélange et cette consécration du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous allons recevoir, nous soit un gage de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

AGNEAU de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix.

AGNUS Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.

PRIÈRES AVANT LA COMMUNION

SEIGNEUR Jésus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres : Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; n'ayez point égard à mes péchés, mais à la foi de votre Eglise, et donnez-lui la paix et l'union dont vous voulez qu'elle jouisse. Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SEIGNEUR Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui, par la volonté du Père et par la coopération du Saint-Esprit, avez donné la vie aux hommes en mourant pour eux, délivrez-moi, par votre saint Corps et votre précieux Sang, ici présents, de tous mes péchés et de tous les autres maux ; faites que je demeure toujours attaché à vos commandements, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous, qui, étant Dieu, vivez et régnez avec le même Dieu, le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SEIGNEUR Jésus-Christ, que la participation à votre corps, que j'ose recevoir, tout indigne que j'en suis, ne tourne point à mon jugement et à ma condamnation ; mais que par votre bonté, elle serve à la défense de mon âme et de mon corps, et qu'elle soit le remède de tous mes maux. Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez avec Dieu le Père, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

JE prendrai le pain céleste et j'invoquerai le nom du Seigneur.

Le Prêtre, au moment de communier, reconnaît son indignité et se frappe trois fois la poitrine, en disant :

DOMINE, non sum dignus ut intres sub tectum meum ; sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.

SEIGNEUR, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison : mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie.

Au moment de communier sous l'espèce du pain le Prêtre dit :

QUE le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Le Prêtre, après avoir adoré en silence Notre-Seigneur descendu dans son cœur, lui adresse ces paroles d'action de grâces :

QUE rendrai-je au Seigneur pour tous les biens que j'ai reçus de lui ? Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur. J'invoquerai le Seigneur en chantant ses louanges, et je serai délivré de mes ennemis.

Le Prêtre fait le signe de la Croix avec le calice et dit :

QUE le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Pendant les ablutions :

FAITES, Seigneur, que nous conservions dans un cœur pur le sacrement que notre bouche a reçu ; et que le don qui nous est fait dans le temps nous soit un remède pour l'éternité.

QUE votre Corps que j'ai reçu, Seigneur, et que votre Sang que j'ai bu, s'attachent à mes entrailles, et faites qu'après avoir été nourri par des sacrements si purs et si saints, il ne demeure en moi aucune souillure du péché. Accordez-moi cette grâce, Seigneur, qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

COMMUNION

Luc. vi. Multitudo languentium, et qui vexabantur a spiritibus immundis veniebant ad Jesum, quia virtus de illo exibat et sanabat omnes.

Luc. vi. La multitude de ceux qui languissaient et qui étaient tourmentés par des esprits impurs, venaient à Jésus, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

Après l'Antienne appelée Communion, *le Prêtre dit :*

Dominus vobiscum. r. Et cum spiritu tuo.

Le Seigneur soit avec vous. r. Et avec votre esprit.

Il dit ensuite l'Oraison appelée Postcommunion

Angelorum dape refecti, te, Domine, deprecamur, ut sicut in fortitudine hujus panis beatus Joannes Maria adversa omnia invicta constantia toleravit ; ita nos ejus meritis et imitatione de virtute in virtutem euntes ad te feliciter perducamur. Per Dominum nostrum Jesum Christum.

Nourris du pain des Anges, nous vous en supplions, Seigneur, faites que, semblables au Bienheureux Jean-Marie qui puisa dans ce banquet la force de supporter toutes les adversités avec une constance invincible, nous puissions par ses mérites et à son exemple, marcher de vertu en vertu et parvenir heureusement jusqu'à vous. Par N.S. J.-C.

puis :

Le Seigneur soit avec vous. R. Et avec votre esprit.	Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo.
Allez, la Messe est dite. R. Rendons grâces à Dieu.	Ite, Missa est. R. Deo gratias.

Aux Messes où le Gloria in excelsis *a été omis, on remplace l'*Ite, Missa est, *par :*

Bénissons le Seigneur. R. Rendons grâces à Dieu.	Benedicamus Domino. R. Deo gratias.

Le Prêtre, incliné, récite cette prière :

RECEVEZ, favorablement, ô Trinité sainte, l'hommage et l'aveu de ma parfaite dépendance ; ayez pour agréable le sacrifice que j'ai offert à votre Majesté, tout indigne que j'en suis, et faites par votre bonté qu'il m'obtienne miséricorde, et à tous ceux pour qui je l'ai offert. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Puis il bénit les fidèles, en disant :

QUE le Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, vous bénisse. R. Ainsi soit-il.	BENEDICAT VOS omnipotens Deus, Pater, et Filius, et Spiritus sanctus. R. Amen.

DERNIER ÉVANGILE

Dominum vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.
Initium sancti Evangelii secundum Joannem. ℟. Gloria tibi, Domine.

Le Seigneur soit avec vous. Et avec votre esprit.
Commencement du saint Evangile selon saint Jean. ℟. Gloire à vous, Seigneur.

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était dès le commencement en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean ; il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière ; mais il était venu pour rendre témoignage à Celui qui est la lumière. Le Verbe est cette vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu. Il était venu dans son propre héritage, et les siens ne l'ont pas reçu. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité et nous avons vu sa gloire, qui est la gloire du Fils unique du Père.

℟. Deo gratias.

℟. Rendons grâces à Dieu.

PRIÈRE APRÈS LA SAINTE MESSE

Je vous remercie, ô mon Dieu, des grâces que vous m'avez accordées pendant la sainte Messe que je viens d'entendre. Pardonnez-moi les fautes d'inattention et les négligences dont j'ai pu m'y rendre coupable. Que les distractions du monde au milieu duquel je vais rentrer ne me fassent pas perdre le fruit de ce divin sacrifice, ni oublier les saintes pensées que vous m'avez inspirées, et les pieuses résolutions que vous m'avez fait prendre. Ainsi soit-il.

ACTES POUR LA COMMUNION

AVANT LA COMMUNION

ACTE DE FOI

Jésus, mon souverain Seigneur, je crois avec une ferme foi que vous êtes réellement présent dans la sainte Eucharistie, et que c'est votre Corps, votre Sang, votre Ame et votre Divinité que je vais recevoir dans cet adorable Sacrement.

ACTE D'ESPÉRANCE

Vous avez dit, ô mon Dieu, que ceux qui espèrent en vous ne seront jamais confondus. Je mets toute ma confiance dans vos promesses, et j'espère qu'après m'être nourri de vous-même sur la terre, j'aurai le bonheur de vous voir et de vous posséder éternellement dans le ciel.

ACTE D'AMOUR

Divin Sauveur, qui, par un effet incompréhensible de votre amour, daignez vous donner à moi pour être la nourriture de mon âme, pourrais-je ne pas vous aimer? Oui, mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur. Faites-moi la grâce de vivre et de mourir dans votre amour.

ACTE D'HUMILITÉ

Mon Seigneur et mon Dieu, vous êtes la saintet é même. Je ne suis pas digne que vous veniez en moi : mais dites seulement une parole, et mon âme sera guérie.

ACTE DE DÉSIR

Mon âme vous désire, ô mon Dieu ! vous êtes sa joie et son bonheur. Daignez me visiter dans votre miséricorde. Venez habiter en moi, afin que je demeure en vous.

APRÈS LA COMMUNION

ACTE D'ADORATION

Je vous adore, ô Jésus, comme l'Agneau de Dieu immolé pour le salut des hommes. J'unis mes adorations profondes à celles que les Anges et les Saints vous rendent dans le ciel.

ACTE DE REMERCIEMENT

Seigneur, vous avez regardé ma bassesse. J'étais malade, et vous m'avez guéri. J'étais pauvre, et vous me comblez de biens. Que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les dons que j'ai reçus de vous ? J'invoquerai votre saint Nom, je chanterai éternellement vos miséricordes.

ACTE D'OFFRANDE

Que puis-je vous offrir, ô mon Dieu, pour la grâce que vous m'avez faite, en vous donnant tout entier à moi ? Je consacre à votre gloire mon corps, mon âme, et tout ce que je suis. Disposez de moi selon votre sainte volonté.

ACTE DE DEMANDE

Mon divin Rédempteur, qui venez de prendre possession de moi, ne permettez pas que l'ennemi de mon salut me ravisse le trésor précieux que je porte dans mon cœur. Préservez-moi de tout péché, défendez-moi contre les tentations, et faites que je persévère jusqu'à la mort dans la pratique de votre sainte loi. Ainsi soit-il.

LITANIES

EN L'HONNEUR

du Bienheureux J.-M. Vianney

CURÉ D'ARS

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.
Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit-Saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous.
Bienheureux Jean-Marie, priez pour nous.
Bienheureux Jean-Marie, prévenu de la grâce dès votre enfance, priez pour nous.
B. J. M., modèle de piété filiale, priez pour nous.
B. J. M., dévot serviteur du Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous.
B. J. M., lys de pureté, priez pour nous.
B. J. M., vaillant imitateur des souffrances du Christ, priez pour nous.

B. J. M., abîme d'humilité, priez pour nous.
B. J. M., séraphin dans la prière.
B. J. M., fidèle adorateur du T. S. Sacrement.
B. J. M., amant de la sainte pauvreté.
B. J. M., tendre ami des pauvres.
B. J. M., pénétré de la crainte des Jugements de Dieu.
B. J. M., fortifié par les visions divines.
B. J. M., tourmenté par l'enfer.
B. J. M., modèle des vertus sacerdotales.
B. J. M., pasteur ferme et prudent.
B. J. M., dévoré de zèle.
B. J. M., assidu au chevet des malades.
B. J. M., catéchiste infatigable.
B. J. M., prédicateur aux paroles de flamme.
B. J. M., sage directeur des âmes.
B. J. M., doué de l'esprit de conseil.
B. J. M., éclairé de célestes lumières.
B. J. M., redouté du démon.
B. J. M., compatissant à toutes les misères.
B. J. M., providence des orphelins.
B. J. M., favorisé du don des miracles.
B. J. M., qui avez réconcilié tant de pécheurs avec Dieu.
B. J. M., qui avez affermi tant de justes dans le bien.
B. J. M., qui avez goûté les délices de la mort.
B. J. M., qui jouissez de la gloire du ciel.
B. J. M., secourable à tous ceux qui vous invoquent.
B. J. M., patron du clergé de France.

priez pour nous

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

v. Priez pour nous, Bienheureux Jean-Marie.

R. Afin que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ.

ORAISON

Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui avez rendu le Bienheureux Jean-Marie admirable par son zèle pastoral et par son constant amour de la pénitence et de la prière, faites-nous la grâce, nous vous en supplions, de gagner au Christ, à son exemple et par son intercession, les âmes de nos frères et de parvenir avec eux à la gloire éternelle. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Ainsi soit-il.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

LE DIMANCHE A ARS AU TEMPS DU BIENHEUREUX VIANNEY

CHAP. I — Le repos du dimanche 1
— II. — La messe du dimanche. Obligation d'y assister 31
— III. — La messe du dimanche. Comment on doit y assister 46
— IV. — La communion 88
— V. — L'instruction religieuse 115
— VI — Le sacrement de pénitence 140
— VII — Les vêpres et les pratiques de piété 160
— VIII. — Les confréries 175
— IX — Obstacles à la sanctification du dimanche. La danse 195
— X. — Obstacles à la sanctification du dimanche. Le cabaret 225

SECONDE PARTIE

LA SEMAINE A ARS AU TEMPS DU BIENHEUREUX VIANNEY

CHAP.	I	— Désordres. Les veillées.....	248
—	II.	— Désordres. Les réjouisssaces des jeunes gens à l'occasion des fiançailles et le blasphème.....	257
—	III.	— Désordres. Les paroles obscènes et le vice impur.....	269
—	IV.	— Les pratiques de piété: La messe quotidienne..... ...	288
—	V	— Les pratiques de piété. La prière du soir à l'église.....	302
—	VI.	— Les pratiques de piété. Les prières du matin et du soir.....	311
—	VII.	— Les pratiques de piété. La sanctification de la journée.....	328

Neuvaine préparatoire à la fête du Bienheureux Curé d'Ars..... 343
Messe propre du Bienheureux Curé d'Ars.... 349
Actes pour la conmunion..... 379
Litanies du Bienheureux Curé d'Ars..... 383

Trévoux. — Imp. Jeannin

UNIVERSITAS O. M. I.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Libr
University o
Date Du

OCT 02 1995
OCT 16 1995
OCT 31 1995
NOV 14 1995
NOV 27 1995
NOV 27 1995

Regards de Saint, faits d'intuition dans la vie du Bienheureux Curé d'Ars, par l'abbé Renoud, missionnaire d'Ars, in-16 de pp. 174.

a39003 00047345 3b

BQ 7119 .V61Z63 1921
CONVERT, H.
A L'ECOLE DU BIENHEURE

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 07 13 14 2